L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 22 octobre 2026 - n° 1512 - 1,70€ - LR - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic

ROCHEFORT p. 3

L'association Hermione - La Fayette doit réunir deux millions d'euros

CHARENTE-MARITIME p. 4

Le budget 2027 du Département attise la colère des pompiers



Les Salines : les contours du quartier se dessinent



© Clément Vidal

Rien n'est encore acté. Mais le dernier conseil communautaire de l'agglomération de La Rochelle a donné un nouvel aperçu du quartier qui devrait voir le jour à l'ancien parc des expositions. Quelque 540 logements pourraient être construits sur le site. Page 12

STADE ROCHELAIS p. 25



© Archives L'Hebdo 17

Simeli Daunivucu se confie sur ses performances

AYTRÉ p. 13

Une entreprise invente la désinfection de l'eau sans chimie

LA ROCHELLE p. 14

L'aéroport étoffe son offre de destinations

PÉRIGNY p. 5

La Poste : la directrice du centre de tri relaxée, son employeur condamné



Pink Chili Pepper et les pompiers de Charente-Maritime s'unissent pour un défi sportif solidaire

Du 24 octobre au 7 novembre, l'association de soutien aux femmes victimes d'un cancer du sein s'associe aux sapeurs-pompiers pour un défi sportif solidaire dans tout le département, dans une logique d'union entre Octobre Rose et Novembre Bleu.



Isabelle Coulais et Marina Lemonnier, les cofondatrices de l'association Pink Chili Pepper - © *Tony Landret (CLP)*

Marina Lemonnier et Isabelle Coulais auraient préféré, sans nul doute, que leurs chemins se croisent en d'autres circonstances. C'est durant leur protocole de soins que les deux « *nanas pleines de piment, dynamiques et proactives* », comme elles se définissent, se rencontrent et fondent Pink Chili Pepper en 2023. Cette association est destinée à récolter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein. Et les coprésidentes ne manquent pas d'idées ! Rapidement, elles initient un partenariat avec la marque de vêtements pour femmes Des Petits Hauts. Au fil du temps, la commercialisation des créations génère plus de 33.000 euros de dons. Aujourd'hui, l'achat d'un sweat solidaire de la marque permet de reverser 20 euros à l'Institut Curie.

18 étapes entre Jonzac et La Rochelle

En 2024, elles organisent un trek de neuf jours dans le désert de Wadi Rum en Jordanie, permettant de récolter 3.700 euros pour l'association Ruban rose. C'est aussi par la photographie qu'elles souhaitent rendre hommage aux femmes concernées par la maladie, avec Art en Corps. Cette exposition itinérante, présentée au centre de thalassothérapie de Royan du 24 octobre au 10 novembre, finance un livre de photos d'art offert aux services d'oncologie pour donner de l'espoir aux patientes. « *On peut voir qu'on a un très beau corps même avec des cicatrices. Quand on est en soin, on est dans le brouillard, on a peur. Ce livre va être une porte ouverte sur la vie d'après* », confie Marina Lemonnier. Et c'est donc par le sport que les deux complices souhaitent, à l'automne, accentuer leur engagement. « *Quand tu commences les chimios, il faut faire du sport, c'est le paradoxe* », explique Isabelle Coulais.

En partenariat avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Royan, les deux femmes proposent de relier 18 casernes du département en marchant, en courant ou à vélo, pour des étapes accessibles à tous. Des sapeurs-pompiers vont concourir dans chacune d'entre elles. Ils attendent d'être rejoints par tous ceux qui voudront participer pour soutenir l'initiative, moyennant 18 euros reversés à l'association. Le parcours solidaire cheminera de Jonzac à La Rochelle, en passant par Saint-Genis-de-Saintonge, Pons, Saintes, Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Marennes, Rochefort, Châtelaillon et Villeneuve les Salines entre le 24 et le 31 octobre. Puis, pour fêter l'arrivée finale à Royan, il s'agira de partir de Mireuil pour traverser Vérines, Surgères, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Savinien, Saint-Porchaire, Saujon et Saint-Palais entre le 1er et le 7 novembre.

Les inscriptions, à faire sur le site defisolidaire.fr, permettent de sélectionner l'une des villes traversées et de choisir combien des 345 kilomètres chacun décidera de parcourir en solo ou en duo. Bénéficiant du soutien du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 17), de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Charente-Maritime (UDSP 17) et de la mairie de Royan, les fondatrices de Pink Chili Pepper donnent une nouvelle orientation à leurs projets.

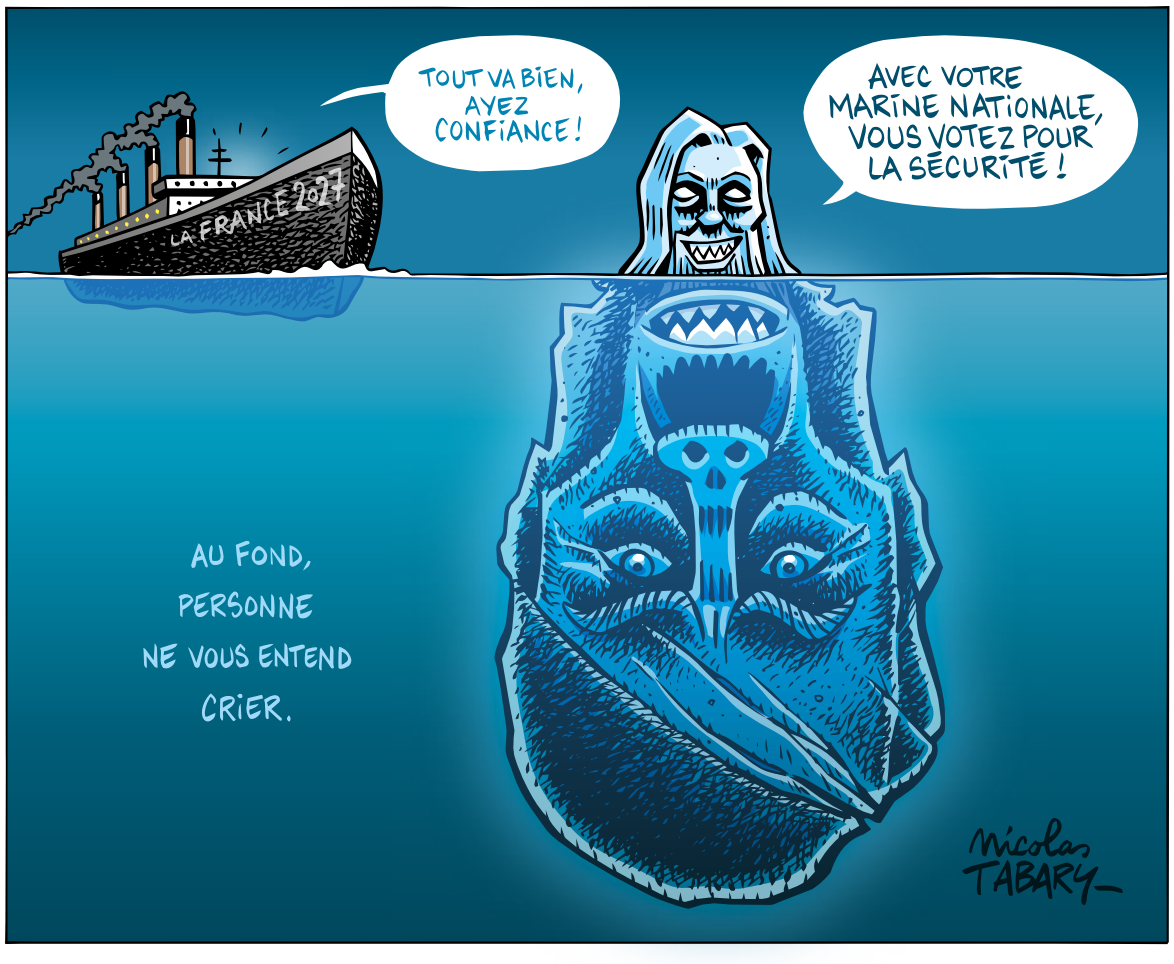
> ***« On veut accompagner gratuitement »***

Tout d'abord, il s'agit de « *mettre les hommes dans la boucle* », précise Isabelle Coulais, afin d'unir les causes pour toucher le plus grand nombre et sensibiliser à la prévention plus tôt. Les coprésidentes aimeraient également personnaliser les accompagnements et les rendre gratuits.

En conséquence, l'association doit être autonome et indépendante pour déployer les aides individualisées nécessaires. Elles envisagent de proposer des aides au financement de frais non remboursés, comme l'accompagnement psychologique, les tatouages de reconstruction, les traitements complémentaires inhérents aux effets de l'hormonothérapie, les dépassements d'honoraires. « *Pour le moment, nos seules ressources sont les recettes des évènements qu'on organise* », confirme Isabelle Coulais. « *On veut accompagner gratuitement les personnes car pour apprendre à vivre après, il n'y a pas de livre. Une fois que les chimios sont faites, ce n'est pas terminé* », insiste-t-elle.

Tony Landret (CLP)

LE DESSIN DE NICOLAS



La prévention de la grippe : un allié pour protéger aussi son cœur

Si la vaccination est connue pour prévenir les formes graves de grippe, elle contribue également à réduire le risque de complications cardiovasculaires. C'est pourquoi elle est aujourd'hui recommandée chez les personnes de 65 ans et plus et chez les patients atteints de maladies cardiovasculaires. Être vacciné ne signifie pas qu'on ne sera jamais infecté. En revanche, cela permet de réduire le risque de faire une forme grave et donc de diminuer les complications, notamment cardiovasculaires.Des études ont montré que, chez des personnes venant de faire un infarctus du myocarde, la vaccination réduisait le risque d'événements cardiaques graves.

Dans un contexte de vieillissement de la population, mieux protéger les seniors contre la grippe constitue un enjeu majeur de santé publique. Associée aux gestes barrières, la vaccination annuelle demeure le moyen le plus efficace pour limiter les formes graves de la maladie et leurs complications, notamment cardiovasculaires. La couverture vaccinale reste toutefois perfectible. « *Selon les années, nous sommes autour de 50 à 60 % chez les 65 ans et plus* », estime le Dr François Roubille.

Plusieurs idées reçues peuvent contribuer à expliquer ce niveau de couverture vaccinale encore loin des 75% recommandés par l'OMS. « *Par exemple on entend souvent dire, 'on ne pourrait pas recevoir plusieurs vaccins en même temps'. C'est faux.* » Même chose concernant la vaccination en cas de rhume. Et face à ceux qui considèrent encore la grippe comme une maladie banale, son message est sans ambiguïté : « *La grippe reste l'une des principales causes de mortalité dans le monde parmi les infections respiratoires. Plus on est fragile, plus on risque de développer une forme grave, pouvant aller jusqu'au décès.* » Chaque hiver, les conséquences dépassent d'ailleurs les seuls patients infectés. « *Ses conséquences peuvent aussi s'étendre à l'ensemble du système de soins lorsque les services sont saturés, au détriment de la prise en charge des autres malades.* »

destinationsanté
Agence de presse

Deux millions d'euros pour sauver l'Hermione

L'association Hermione - La Fayette, propriétaire de la frégate éponyme, a six mois pour rassembler 2 millions d'euros sous peine d'une liquidation judiciaire.

« *Le bateau est réparable* », ne cessent de clamer les membres de l'association Hermione - La Fayette, propriétaire de la réplique de la frégate ayant fait naufrage en 1793. Le naufrage, justement, c'est ce que tente d'éviter la structure en redressement judiciaire depuis septembre 2025. La faute à la découverte de champignons xylophages en 2021 qui rongeaient le navire de l'intérieur.

> ***“Ce n'est pas normal que nous n'ayons pas encore trouvé ces fonds”***

Le 1er octobre, le tribunal judiciaire de La Rochelle a, pour la troisième fois, accordé une période d'observation de six mois pour écarter définitivement la liquidation de l'association en adoptant son plan de redressement. À condition, dans un premier temps, de réunir 2 millions d'euros. « *C'est un petit investissement. Ce n'est pas normal que nous n'ayons pas encore trouvé ces fonds pour sauver ce symbole* », s'indigne Michel Durrieu, vice-président de l'association. Le coût total du chantier est estimé à 10 millions d'euros, dont plus de la moitié a déjà été collectée.



L'Hermione à son arrivée à Baltimore, en 2015, lors de son voyage inaugural vers les États-Unis. - © *Francis Latreille*

Lors d'une conférence de presse organisée vendredi 16 octobre à la Cité du vin à Bordeaux, l'association, portée par l'espoir, a présenté un plan sur dix ans. Les 2 millions d'euros récoltés d'ici le 14 avril 2027, date de la prochaine audience, permettraient d'assurer la maintenance courante du navire (700.000 €) et la reprise des travaux dès 2027 (1,5 million d'euros). L'objectif est d'achever les travaux de la coque pour que l'Hermione redevienne flottable d'ici 2029. La même année, l'association espère sortir la frégate du port de Bayonne par la mer et redéployer son exploitation. Jusqu'en 2036, l'idée est d'organiser des navigations modélisées en mer sur 20 % du temps.

Un don de 100.000 €

Pour atteindre l'objectif, trois appels aux dons sont en place à la faveur d'une campagne baptisée « Mayday : sans vous, l'Hermione disparaîtra ». Le premier concerne les dons des particuliers. « *Depuis 2023, on a réuni près d'un million d'euros du grand public* », annonce Émilie Beau, directrice générale de l'association.

Le deuxième est porté outre-Atlantique car l'association compte aussi sur le soutien américain. Jessica Kuhn Marcant, consule des États-Unis, a réaffirmé l'engagement de l'ambassadeur pour cette restauration. « *Pourquoi un tel attachement de notre part ? Parce que nous célébrons cette année les 250 ans de l'indépendance des États-Unis pour laquelle le soutien de la France a été décisif. Peu de symboles incarnent aussi puissamment cette alliance que l'Hermione qui a transporté La Fayette de la Garonne vers les côtes américaines en 1780.* » Un don de 100.000 € a été réalisé par un marin français résidant aux États-Unis.

> ***“Un cadre sécurisé pour tous les mécènes qui veulent s'engager”***

Enfin, les membres de l'association ont longuement insisté sur la mise en place d'une fiducie philanthropique qui garantit « *un cadre sécurisé pour tous les mécènes qui veulent s'engager* ». Ce système permet de « *sanctuariser les fonds de financement* » afin d'être certain que les dons ne serviront pas à financer le passif de l'association. Si la liquidation judiciaire est prononcée, les fonds seront rendus aux donateurs par ce biais.

Dans son jugement, le tribunal a également rejeté les différentes offres de reprise. L'association conserve ainsi la gestion du navire. Maintenant que l'épisode des champignons appartient définitivement au passé, tous espèrent que l'Hermione pourra de nouveau rejoindre les côtes américaines.

Margau Gonzalez (Courrier de Gironde)

Six lauréats récompensés pour leurs parcours et savoir-faire remarquables

À travers « Trajectoires d'Exception », la Chambre de métiers et de l'artisanat met chaque année à l'honneur des entreprises artisanales, des collectivités, des maîtres d'apprentissage et des apprentis de Charente-Maritime qui, par leur engagement et leur savoir-faire, incarnent l'excellence et les valeurs de l'artisanat.



Les lauréats des six catégories du concours encadrés par Sylvie Martin (à droite) et le présentateur Mathieu Dal'zovo - © *Dominique Gougat (CLP)*

Organisée par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine – Charente-Maritime et ses partenaires, la cérémonie de remise des prix s'est tenue mardi 13 octobre, à l'Espace Beauséjour de Châtelaillon-Plage. Portée par Sylvie Martin, présidente de la CMA Nouvelle-Aquitaine, et son équipe, cette soirée a mis à l'honneur des parcours remarquables et des savoir-faire qui font la richesse de l'artisanat local.

Plusieurs élus ont assisté à la remise des six distinctions, parmi lesquels Sylvie Marcilly, présidente du Département de la Charente-Maritime, David Labiche, conseiller régional, ainsi que Stéphane Villain, maire de Châtelaillon-Plage, accompagné de son premier adjoint, Morgan Moreau.

Le prix « Trajectoire Artisan'Stars » a été décerné à Cécile Chapet et Théo François, du restaurant Le Jour du Poisson, à Saint-Denis-d'Oléron. Celui de l'« Artisanat au féminin » est revenu à Cyrielle Mignot, fondatrice de l'entreprise Les Tresses à Sissou, à Cozes. Angélique et Franck Trouvé, de la boulangerie La Moisson des Pains, à Puilboreau, ont quant à eux été distingués dans la catégorie « Mentor de l'année ».

Le prix « Métiers d'art » a récompensé Sylvain Zbinden, fabricant de guitares à Marans, tandis que celui des « Collectivités » a été attribué à la Ville de Saujon, représentée par son maire, Pascal Ferchaud. Enfin, Maël Pavie, apprenti en deuxième année de CAP Métiers de la coiffure à CMA Formation, à Saint-Germain-de-Lusignan, a remporté le prix « Apprenti'Stars ».

Autant de distinctions qui témoignent de la diversité des métiers, de la vitalité de l'artisanat charentais-maritime et de l'importance de la transmission des savoir-faire.

Dominique Gougat (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Comme dans de nombreuses villes en Charente-Maritime et en France, élus, représentants de l'État et habitants se sont rassemblés, lundi 19 octobre à l'hôtel de ville de La Rochelle, pour dénoncer les violences qui ont émaillé les manifestations deux jours plus tôt. Article complet à lire sur lhebdo17.fr - © *Clément Vidal*



Pour les sapeurs-pompiers, le compte n'y est (toujours) pas

SÉCURITÉ CIVILE. Une cinquantaine de pompiers ont manifesté devant la Maison de la Charente-Maritime le 16 octobre, en amont de la session d'automne. Ils réclament davantage de moyens financiers.

Ambiance tendue, voire très tendue, ce vendredi 16 octobre à 10h sur le parvis de la Maison de la Charente-Maritime. Alors que devait s'ouvrir la session d'automne consacrée au débat d'orientations budgétaires du Département, une cinquantaine de sapeurs-pompiers est venue crier sa colère face au manque de moyens. Parmi les points de crispation, le versement de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) et sa progression. Avec les fonds propres issus du budget du Département, cette taxe constitue l'une des deux contributions versées par la collectivité au Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 17). D'après les chiffres des représentants syndicaux des sapeurs-pompiers, le montant de la TSCA serait passé de 14,725 millions d'euros (M€) en 2023 à 18,720 M€ en 2026.

40,8 M€
de budget en 2026

Mais les syndicats reprochent au Département de ne pas reverser l'intégralité de la hausse de la TSCA au Sdis 17. Sylvie Marcilly, présidente du Conseil départemental, et Stéphane Villain, président du Sdis 17, sont allés à la rencontre des manifestants pour exposer leurs arguments. Les deux élus ont promis une rallonge immédiate de 350.000 euros et une augmentation de 2 % du budget primitif 2027 du Sdis 17.

« *Avec les 350.000 euros, nous vous aurons versé 40,8 M€ en 2026* », se défend Sylvie Marcilly. « *Si nous avions simplement traduit la TSCA et sa dynamique, nous serions à 39,4 M€. Comptabilisez le delta !* » D'après la présidente, le Département a donc versé 1,4 M€ de plus au Sdis 17 qu'il n'aurait dû toucher.



Sylvie Marcilly et Stéphane Villain (de dos) sont venus s'expliquer devant les manifestants - © *Clément Vidal*

Une bataille de chiffres

Des arguments qui n'ont pas convaincu les représentants des sapeurs-pompiers. Ces derniers accusent également le Département de « *diminuer depuis trois ans sa contribution nette au profit du Sdis* » : « *La contribution totale augmente, mais ce que le Département sort de sa poche diminue* », estime Jean-Charles Benoist, président du Syndicat autonome des sapeurs-pompiers de Charente-Maritime. […] « *Il versait 23,886 M€ et 14,725 M€ de TSCA en 2023 ; aujourd'hui, on est à 18,7 M€ de TSCA et le Département ne verse plus que 21,7 M€ ! Ce n'est pas entendable.* » Bref, ce que toucherait le Sdis en plus d'un côté, la collectivité le lui reprendrait de l'autre.

Stéphane Villain s'est voulu rassurant. D'après le président du Sdis 17, sept à huit casernes ont été rénovées ou reconstruites depuis le début du mandat en 2021. Soit un investissement de 7 à 8 M€ chaque année. Aussi, « *le Département joue le jeu, il est à vos côtés* », assure-t-il. « *La présidente vous a dit qu'elle serait à vos côtés s'il y avait un besoin.* » Et les syndicats de répondre aussitôt : « *On n'arrive pas à remplacer les départs en retraite, on n'arrive pas à réparer les camions, on a un temps d'arrivée sur les zones de secours qui est deux minutes supérieur à la moyenne nationale…* », énumère Jean-Charles Benoist. « *On devient le pire département de catégorie B (dont la population est comprise entre 400.000 et 900.000 habitants, N.D.L.R.) en termes de distribution des secours !* »

> ***« Qui va aller porter secours aux touristes ?"***

Entre les deux parties, un véritable dialogue de sourds s'est instauré. « *Dites-moi sur quelle politique il faut prendre l'argent* », interroge Sylvie Marcilly. « *Sur la protection de l'enfance ? Sur les collèges ? Sur l'autonomie ? Sur le RSA ?* » « *Sur la culture ou le tourisme* », répond aussi sec un syndicaliste très en colère. « *À un moment donné, je préfère pour mes enfants que les secours puissent arriver à leur domicile plutôt qu'ils aillent au cinéma. Je ne dis pas que ce n'est pas bien, mais il y a des priorités quand on gère un budget !* » Stéphane Villain lui rappelle que le tourisme est l'une des premières économies du territoire et qu'il permet d'équilibrer le budget du Département. « *Qui va aller porter secours aux touristes qui visiteront Fort Boyard ?* », leur rétorquent les pompiers. À quelques minutes de l'ouverture de la session d'automne ce vendredi 16 octobre, aucun compromis n'avait été trouvé.

Clément Vidal

« Les pompiers ont des charges de plus en plus fortes »



Lionel Pacaud, conseiller départemental du canton de Tonnay-Charente - © *Capture d'écran CD17*

Comme l'on pouvait s'y attendre, les revendications des pompiers se sont invitées dans les débats de l'assemblée départementale. Elles ont notamment été portées par Jean-Luc Marchais et Lionel Pacaud.

Les 54 élus départementaux se sont réunis vendredi 16 octobre à 10h30 à la Maison de la Charente-Maritime pour débattre des orientations budgétaires 2027. Lors de cette session d'automne, les élus des différents groupes d'opposition n'ont pas manqué de revenir sur les demandes des sapeurs-pompiers, et de leur apporter leur soutien. Co-président du groupe Au Cœur des solidarités, Jean-Luc Marchais a d'abord salué le dévouement des soldats du feu partis combattre les incendies en Gironde et dans les Landes cet été. Pour le conseiller départemental de Chaniers, « *cette reconnaissance doit se traduire par une attention constante aux moyens dont disposent nos services d'incendie et de secours et aux conditions dans lesquelles ils interviennent* ».

Mais c'est surtout l'intervention de Lionel Pacaud qui a été remarquée. Le conseiller départemental (groupe Proximité et solidarité) de Tonnay-Charente dit avoir examiné le budget du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 17) : « *En fonds propres, on est passé de 23,886 millions d'euros (M€) en 2023 à 21,730 M€ en 2026. Notre part a diminué de 2 M€*, observe-t-il. *Or, les pompiers ont des charges de plus en plus fortes.* » Si l'élu reconnaît que le versement de la TSCA (lire ci-dessus) n'est pas obligatoire, il préconise d'octroyer au Sdis 17 un montant qui suive l'augmentation de cette taxe. Applaudissements des pompiers venus suivre les débats en tribune. « *Vous avez raison, nous ne sommes pas obligés de reverser la totalité de la TSCA* », lui a répondu Sylvie Marcilly, en précisant qu'elle lui montrerait « *une réalité des chiffres tout à fait différente* ».

À l'issue d'une matinée de trois heures de débats, les quatre groupes d'opposition ont tenu une conférence de presse pour discuter de ces problématiques de financement qui auront, selon eux, des conséquences. Jeanne Blanc évoque le manque de sapeurs-pompiers professionnels sur son territoire des Trois Monts : « *Quand on descend au sud de Jonzac, il n'y a plus de sapeurs-pompiers professionnels*, regrette la présidente du groupe Rassembler et agir pour la Charente-Maritime. *Comment ces difficultés de fonctionnement vont-elles impacter les sapeurs-pompiers professionnels mais aussi les sapeurs-pompiers volontaires ?* » « *Avec moins de moyens humains, l'offre de services va diminuer et les délais d'intervention seront plus longs*, résume Lionel Pacaud. *Cela va devenir beaucoup plus compliqué pour nos territoires.* »

Autre source d'inquiétude pour les oppositions, le désengagement progressif du Département dans l'investissement des nouvelles casernes. Ce qui contraindrait le Sdis 17 à emprunter. « *La caserne de Lagord a été payée à 100 % par le Département*, souligne Brigitte Desveaux, du groupe Au Cœur des solidarités. *Pour celle d'Ars-en-Ré, ce n'est plus que 70 %.* » Son collègue Jean-Luc Marchais va dans le même sens : « *Le Sdis n'a pas de ressources propres, si ce n'est de vendre les anciennes casernes*, constate-t-il. *Mais le delta entre la vente d'un vieux bâtiment et la création d'un nouveau est important.* » Pour l'élu de Chaniers, les intercommunalités et les communes devront tôt ou tard mettre la main à la poche.

Clément Vidal

MAIN COURANTE

SAINT-DENIS-D'OLÉRON

■ **UN SEMI-RIGIDE SE RETOURNE.** Mercredi 14 octobre vers 9 heures, au large de la pointe de Chassiron, un bateau semi-rigide s'est retourné. Les deux occupants se sont retrouvés à l'eau. Les sapeurs-pompiers ont prévenu le CROSS d'Étel qui a dépêché sur les lieux l'hélicoptère de la Protection civile Dragon 17. Entre-temps, la vedette de la Gendarmerie maritime s'est déroutée et a pris en charge les deux naufragés. Ils ont été déposés à Saint-Denis-d'Oléron. Le semi-rigide a été remorqué.

LES NOUILLERS

■ **MORTELLE PERTE DE CONTRÔLE.** Mercredi 14 octobre vers 14h55, sur la RD 739E, un conducteur a, pour une raison indéterminée, perdu le contrôle de son véhicule et percuté un arbre. Suite au choc, ce conducteur, âgé d'une soixantaine d'années, a été déclaré décédé par le médecin du SMUR. Grièvement blessée, sa passagère a été héliportée vers le CHU de Poitiers. La gendarmerie a procédé aux constatations.

LA ROCHELLE

■ **DEUX CAMIONS-CITERNES SE PERCUTENT.** Jeudi 15 octobre vers 10h05, sur la bretelle de Laleu de la RN 237, deux camions-citernes transportant du carburant se sont percutés. On déplore deux blessés légers. Ils ont été pris en charge par les pompiers. La circulation a été entièrement bloquée le temps de l'intervention des secours.

BOURGNEUF-MONTROY

■ **UN MOTARD GRIÈVEMENT BLESSÉ.** Lundi 19 octobre vers 16h30 sur la RD 110E2, un accident a impliqué un véhicule léger et une moto. Dans le choc, le motard, âgé de 28 ans, a été grièvement blessé. En urgence absolue, il a été médicalisé sur les lieux par le personnel du SMUR avant d'être héliporté par Dragon 17 vers le CHU de Poitiers. Choquée, la conductrice du véhicule, âgée de 29 ans, a été laissée sur les lieux après un bilan médical.

Trois prévenus jugés pour des soirées libertines avec des adolescents



Quatre années de prison ont été requises à l'encontre du principal prévenu - © *Yannick Picard (CLP)*

C'est une affaire peu commune qu'a eue à juger, jeudi 15 octobre, le tribunal judiciaire de La Rochelle.

Face au président du tribunal judiciaire de La Rochelle, se trouvent trois prévenus dont un homme de 42 ans accro au sexe, actuellement en détention provisoire pour des faits de viol et d'agressions sexuelles. Pour ces derniers, il sera jugé en mars 2027. Concernant ce 15 octobre, il doit entre autres répondre de corruption de mineurs, tout comme son ex-conjointe et une amie à elle.

Les faits de corruption ont été commis au Gua entre janvier et décembre 2018. Le principal prévenu dans ce dossier nie les faits, tout comme ceux pour lesquels il sera jugé en 2027 ainsi que d'autres de même nature pour lesquels il a déjà été condamné. Le quadragénaire crie au complot. La justice reproche aux jeunes femmes, âgées respectivement de 32 et 25 ans, d'avoir participé à des soirées libertines organisées par le quadragénaire en présence de mineurs.

"Il nous faisait peur"

En décembre 2019, un jeune homme dépose plainte. Il explique qu'en 2018, il a reçu un appel vidéo d'un ami de sa mère. L'homme se caressait le sexe et lui demandait de faire la même chose. Il évoque également deux autres potentielles victimes : le petit-cousin et le neveu du prévenu. Ces derniers confirment aux enquêteurs avoir participé, en 2018, à des soirées libertines organisées par le prévenu et d'avoir eu des relations sexuelles avec les deux femmes.

Le quadragénaire se serait contenté de regarder tout en se masturbant et en ordonnant à ses invités de l'appeler « maître ». Les deux femmes confirment bien ces soirées. Elles expliquent avoir été sous l'emprise du quadragénaire : « *Il nous faisait peur.* » Celui-ci se défend. Il rejette la responsabilité sur son ex-compagne : « *C'est elle qui organisait ces soirées. Elle n'en avait jamais assez.* »

Le ministère public parle du quadragénaire comme d'un homme ayant eu une influence néfaste sur son ex-compagne et son amie. Pour autant, concernant ces dernières, le procureur estime : « *Elles n'ont pas été contraintes. Elles avaient envie d'essayer. C'était leur rôle de protéger les mineurs.* » Quatre années de prison ferme assorties de cinq autres de suivi sociojudiciaire ont été requises à l'encontre du quadragénaire. Une année de prison totalement assortie d'un sursis simple a été réclamée à l'encontre des deux femmes. Le tribunal a mis sa décision en délibéré. Elle sera rendue le 19 novembre.

Yannick Picard (CLP)

Périgny : la directrice du centre de tri relaxée, la Poste condamnée



Le groupe La Poste a été reconnu seule responsable de l'accident du travail survenu au centre de tri de Périgny - © *Clément Vidal*

Jeudi 15 octobre, le tribunal judiciaire de La Rochelle a rendu son délibéré dans l'affaire de l'accident du travail au centre de tri postal de Périgny. Un dossier qui avait été appelé à la barre le 4 septembre dernier. Les faits remontent à novembre 2024. Une intérimaire décide de passer sous l'une des deux lignes de tri pour aller récupérer un sac afin d'y mettre des colis. Sa longue chevelure rousse est happée par les rouleaux de la machine. Pour essayer de se protéger, elle place sa main droite entre la machine et son crâne. Son pouce est alors arraché.

Dans cet accident du travail, le groupe la Poste et la directrice du centre de tri, arrivée quelques mois avant l'accident, étaient poursuivis. Dans le prononcé de son délibéré, le tribunal judiciaire de La Rochelle a relaxé la directrice du site. À l'inverse, le groupe La Poste a été condamné à payer une amende de 40.000 euros. Le ministère public avait requis un montant de 60.000 euros. Une décision qui devra être affichée à la mairie de Périgny. Saisie après l'accident, l'inspection du travail avait conclu à une utilisation non conforme de la machine et que les sacs n'auraient jamais dû se trouver sous les lignes de tri.



La Rochelle : un cycliste jugé pour un homicide involontaire

C'est un dossier atypique qui a été appelé, mardi 6 octobre, à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle.

Tout au long de l'année judiciaire, le tribunal judiciaire de La Rochelle a statué sur des affaires d'homicides involontaires impliquant des véhicules. Ce 6 octobre, un sexagénaire était poursuivi pour un homicide involontaire alors qu'il circulait à vélo aux abords du marché central de La Rochelle.

Les faits se sont déroulés samedi 24 mai 2025, vers 12h45, alors que le marché bat son plein. Le prévenu repart avec sa belle-fille à vélo. Il enfourche son deux-roues dotés de cale-pieds de type course, dans une zone où les cyclistes doivent obligatoirement circuler vélo à la main. Selon une commerçante, témoin du drame qui allait survenir, le sexagénaire était assis sur la selle, et ses chaussures spéciales verrouillées sur les pédales. Une version qui avait été fermement démentie lors de l'audition du mis en cause par les enquêteurs. Face au tribunal, près de 18 mois plus tard, le prévenu est moins formel.

"La dame est tombée sur la gauche"

Soudain, sa route heurte un câble d'alimentation électrique, spécialement déployé pour les commerçants les jours de marché. Le cycliste entraîne dans sa chute une habitante du quartier âgée de 82 ans. Celle-ci, qui avait dû faire face auparavant à des signes d'accident vasculaire cérébral (AVC), perd rapidement connaissance et est victime d'une crise d'épilepsie. Transportée par les secours à l'hôpital, la victime succombe le lendemain. Les médecins diagnostiqueront un traumatisme crânien. Un lien est fait par les spécialistes avec l'accident de la veille. Une version qui est contestée par la défense à la lecture des certificats médicaux : « *La dame est tombée sur la gauche et l'hématome est à droite.* »

La défense, qui plaidera quelques minutes plus tard une relaxe pour son client, balaye d'un revers de main l'homicide involontaire doublé de ne pas avoir respecté l'interdiction de circuler pour les cyclistes sur les lieux du drame : « *Le dernier arrêté municipal pris en novembre 2025 ne concerne pas précisément le lieu de l'accident* ». Selon la partie civile, « *une simple chute peut avoir pour conséquence le déplacement du cerveau* ». Une version à laquelle adhère le ministère public : « *Si elle est morte ce jour-là, c'est à cause du choc.* » Le prévenu est le dernier à prendre la parole : « *J'y pense tous les jours. Je suis désolé. Je ne suis pas imprudent. Je ne roule jamais à vélo au marché.* » Le tribunal rendra sa décision le 3 novembre.

Yannick Picard (CLP)



Louise Caboulet veut transmettre sa passion de la peinture, y compris à des personnes n'ayant jamais pratiqué - © *Simon Moreau*

Les soirées Drink and Paint, un concept où l'apéro permet de libérer les premiers coups de pinceau

Louise Caboulet propose des ateliers de peinture autour d'un verre, où débutants et amateurs peuvent s'initier à la pratique artistique dans une ambiance conviviale.

LE THOU

Originaire du sud de la France, Louise Caboulet pratique la peinture depuis ses dix ans mais ne pensait pas en faire un jour son métier. Partie à Lyon pour suivre des études d'ingénieur, elle s'installe ensuite dans le nord de la France pour rejoindre une grande enseigne spécialisée dans la vente d'accessoires de sports. Au sein de cette entreprise, sa carrière prend une autre tournure et s'oriente vers le marketing, obtenant même un poste de directrice. Après dix années passées au sein de l'entreprise, l'envie d'un changement profond se fait sentir. « *J'ai fait ma crise de la trentaine, j'ai voulu tenter autre chose et changer de région* », explique-t-elle.

Après un temps de recherche, la jeune femme, aujourd'hui âgée de 35 ans, pose ses valises en Charente-Maritime (où son mari a trouvé un emploi), avec la ferme intention de vivre de sa passion. « *J'ai pu aménager un grand atelier dans notre nouvelle maison et j'ai envisagé, au départ, de vendre mes toiles* », explique Louise Caboulet, également animée par la volonté de transmettre ses techniques aux autres. « *Durant le confinement, j'ai donné des cours de peinture à mes cousines en visioconférence* », raconte-t-elle. Il y a trois ans, l'artiste décide finalement de proposer des cours pour débutants et convie deux de ses voisines pour une première leçon, le tout accompagné d'un verre de vin. La formule séduit les invitées et donne naissance, presque par hasard, aux soirées Drink and Paint du Studio Loulou. Le concept, apparu aux États-Unis et présent dans certaines grandes villes de France, est à mi-chemin entre un cours et une soirée entre amis.



Durant les ateliers, les participants disposent de deux heures pour reproduire une œuvre présentée en début de séance - © *Studio Loulou*

> *« Peu à peu, les gens deviennent plus autonomes »*

Après l'apéritif, les participants sont invités à prendre place autour d'une grande table. Peinture acrylique, pinceaux, toiles et chevalets leur sont mis à disposition. Tous, y compris la professeur, bénéficie de deux heures devant eux pour reproduire une œuvre présentée en début de séance. « *Le fait que je peigne en même temps qu'eux permet de bien décrire les premières étapes, mais peu à peu, les gens deviennent plus autonomes. Et comme je vais un peu plus vite, cela me permet d'aller les voir pour leur donner des conseils* », explique Louise Caboulet, donc l'objectif est clair : faire passer un bon moment à tout le monde. « *Prendre un verre ensemble est un moyen de donner le ton, de montrer que l'on est dans un contexte détendu, sans pression* », affirme-t-elle.

Car si certains possèdent déjà quelques bases, d'autres sont parfaitement novices et peuvent avoir du mal à se sentir en confiance lorsqu'il faut commencer à peindre et à dessiner. Pour autant, l'inexpérience n'empêche en rien de se découvrir des talents, bien au contraire. « *Toutes les toiles réalisées durant les ateliers sont différentes. Lorsque je les montre, on me dit souvent que ça n'est pas possible qu'elles aient été faites par des débutants. Pourtant, c'est le cas. Ce que j'aime, c'est faire découvrir la peinture à des personnes qui n'ont pas forcément de technique et l'intention de devenir de grands peintres* », assure Louise Caboulet. À l'issue de la séance, chaque participant repart avec sa toile en guise de souvenir.

Deux autres formules

Le Studio Loulou possède aujourd'hui son réseau d'adeptes, qui viennent parfois de loin, et continue d'attirer de nouvelles têtes. Deux autres concepts sont proposés : le Coffee paint (un atelier le samedi matin autour d'un petit déjeuner), et la journée immersion créative, un format de huit heures où les participants peuvent choisir le sujet et le style artistique qu'ils veulent découvrir. « *Cela leur permet de se perfectionner et d'approfondir* », explique Louise Caboulet, elle-même très influencée par l'art figuratif. Si elle n'a pas forcément pour objectif de vivre pleinement de son activité, l'artiste, maman de deux enfants en bas âge, entend tout de même poursuivre son développement. « *J'ai déjà été sollicité par des entreprises pour faire des team buldings, et j'aimerais en proposer davantage* », conclut-elle.

Simon Moreau

EN BREF

SURGÈRES

■ **BOUTI'CAC FÊTE L'AUTOMNE.** Mercredi 28 octobre de 14h à 17h30 au 5 rue Jean-Philippe Rameau. Atelier 0 déchet, art créatif, cuisine, présence de Popote & Papote... Venir déguisé. Renseignement au 05.46.41.02.25.

■ **DON DE SANG.** Mardi 27 octobre de 15h à 19h au Castel Park. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **RELIGION.** *Tous saints, tous appelés à la sainteté*, jeudi 29 octobre au Castel Park. 10h30-12h : ateliers (jeux, bricolage) et préparation spectacle. 12h : pique-nique tiré du sac. 15h30 : procession des Saints. 17h30-18h30 : veillée spectacle. Entrée libre. Contact au 05.46.07.01.77 (de 10h à 12h).

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

■ **HALLOWEEN.** Samedi 31 octobre à la bibliothèque. Chasse *Le trésor des sorciers* pour les 5-10 ans de 19h à 20h. Cluedo en vrai dès 10 ans de 20h30 à 22h. Gratuit. Inscription avant le 25 octobre sur accueil@sgdb17.fr

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

■ **TRAVAUX.** Pour raison d'aménagement d'un quai de bus, circulation interdite rue du Stade (partie haute) jusqu'au vendredi 30 octobre. Déviation via la rue de la Fontaine.

LE THOU

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 8 km, dimanche 25 octobre, accueil dès 9h30. Participation 5 €. Sans inscription. Renseignement au 06.27.40.21.02 ou 07.80.55.83.71.

LANDRAIS

■ **HALLOWEEN.** Balade des sorcières samedi 31 octobre, départ de 18h30 à 19h15 de la place de la mairie, organisée par La Landraisienne et la mairie. Tarifs : 5 €, 3 € (5-10 ans), gratuit - 5 ans. Pour la dégustation de la tambouille des sorcières. Inscription avant le 27 octobre en mairie ou agence postale.

FORGES

■ **LA RONDE DES HISTOIRES.** Emmanuelle Marquis présente *Le petit pinceau de Klee*, jeudi 29 octobre à 10h à la bibliothèque. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.35.45.55 ou sur biblio.forges@laposte.net

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Le Géronto'Challenge 2026 remporté par l'Ehpad de Saint-Porchaire

SURGÈRES

Douze établissements pour personnes âgées se sont retrouvés jeudi 15 octobre au Castel-Park pour une journée de jeux autour de l'activité physique et de l'alimentation. Le Moulin du Val du Bruant organisera la prochaine édition.



Les résidents ont participé à six activités, dont le tir à l'arbalète - © *Odette Huet (CLP)*

Organisé par l'Ehpad du Val de Gères, vainqueur en 2025, le Géronto'Challenge a réuni les résidents de douze établissements de Charente-Maritime. Tout au long de l'après-midi, les participants se sont affrontés autour de six grands jeux mêlant activité physique et alimentation, dans une ambiance placée sous le signe de la convivialité.

Les équipes venues de Saint-Jean-d'Angély, Bernay-Saint-Martin, Cabariot, Tonnay-Charente, Aulnay, Loulay, Touches-de-Périgny, Matha, Saint-Porchaire, Saintes et Surgères ont ainsi partagé un moment sportif et ludique. Au-delà de la compétition, cette rencontre vise à sensibiliser les personnes âgées aux enjeux de la santé et de la prévention.

Pour organiser cette journée, l'Ehpad du Val de Gères s'est appuyé sur les élèves de la maison familiale et rurale (MFR) de Saint-Denis-du-Pin, la Mutualité sociale agricole (MSA) des Charentes et l'Association santé éducation et prévention sur les territoires des Charentes (Asept). Les festivités se sont achevées en chansons avec les élèves de la MFR.

À l'issue des épreuves, l'Ehpad Le Moulin du Val du Bruant, à Saint-Porchaire, a décroché la première place. Il aura la charge d'organiser l'édition 2027. L'établissement La Providence, à Saintes, termine deuxième, devant Les Portes du jardin, à Tonnay-Charente. L'équipe du Val de Gères, qui accueillait cette édition, se classe quant à elle à la septième place.

Odette Huet (CLP)

Surgères : l'École nationale d'industrie laitière a fêté ses 120 ans



Les 120 ans de l'Enilia ont été fêtés en présence d'élus, dont Jean-Guy Branger, qui a été le président du conseil d'administration durant 36 ans - © *Odette Huet (CLP)*

Vendredi 16 octobre, le Campus de l'alimentation a réuni des représentants institutionnels, des partenaires, d'anciens élèves et des membres de la communauté éducative pour célébrer l'anniversaire de l'Enilia-Ensmic. Christophe Roux, directeur de l'établissement, a remercié l'ensemble des agents et des équipes ayant contribué à « *l'organisation de cette journée technique et de l'assemblée générale des anciens élèves, les Babigeots* ».
Ce moment festif a été l'occasion de mettre en lumière le dynamisme de l'établissement et de l'enseignement agricole public, qui devront être « *à la hauteur des nouveaux défis que nous posent les évolutions trop rapides du monde de l'enseignement, des territoires et des filières de l'agroalimentaire* ».
Le directeur a également profité de cette célébration pour évoquer les projets de l'établissement, notamment l'ouverture de deux nouvelles formations à la rentrée 2026-2027 : « *Un CAP pâtissier en un an et un titre pro fromager.* »



L'ancienne boulangerie pourrait devenir un cabinet médical



Lors de cette réunion, le maire (au premier plan) était entouré de tous les conseillers municipaux - © *Odette Huet (CLP)*

ARDILLIÈRES

Lors d'une réunion publique, mercredi 14 octobre, le maire a révélé ce projet porté par quatre kinésithérapeutes. D'autres actualités de la commune ont été abordées.

Réunis à l'invitation de Baptiste Pain, les habitants d'Ardillières ont pu faire le point sur les projets de la nouvelle équipe municipale, sept mois après son élection. Le maire a notamment annoncé la signature d'un compromis de vente pour l'ancienne boulangerie. Le projet est porté par quatre kinésithérapeutes, originaires de la région parisienne et du territoire, qui souhaitent y créer un cabinet pluridisciplinaire. À terme, deux autres professionnels de santé, généralistes ou spécialistes, pourraient les rejoindre.

Autre dossier évoqué, celui de la caserne des pompiers. Alors que la toiture de l'actuelle caserne fait l'objet de travaux grâce au don de Christiane Toulouse, le projet de construction d'un nouvel équipement avance. Porté avec Le Thou, Landrais et Ardillières, il vient de recevoir le soutien d'une quatrième commune. « *La nouvelle équipe municipale de Ciré-d'Aunis a accepté d'être la quatrième commune qui financera le projet* », a annoncé le maire.

Concernant les affaires scolaires, Baptiste Pain a annoncé une mauvaise nouvelle avec la fermeture d'une classe. Les fortes chaleurs ont également conduit les élus à réfléchir à l'adaptation des bâtiments et des espaces aux températures estivales. Les conseillères Mathilde Ferry-Wilczek et Alexandra Marcy ont ainsi présenté un projet de végétalisation de la cour de l'école, avec notamment la suppression du sol bétonné. L'objectif est de limiter la chaleur et de rendre davantage de place à la nature. « *Il faut que les enfants redécouvrent la verdure* », a résumé le maire.

Le patrimoine communal figure aussi parmi les dossiers suivis. La cloche de l'église doit retrouver son usage avant la fin de l'année, si le calendrier le permet. Enfin, la sécurisation des entrées du bourg reste au programme, avec la poursuite des aménagements et la mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h pour la traversée de la commune.

Odette Huet (CLP)

À Surgères, les murs de la Gères se refont une beauté



Les travaux ont commencé début octobre - © *Ville de Surgères*

Depuis le début du mois d'octobre, les murs de la Gères font actuellement l'objet de travaux de restauration au niveau des douves du château. L'opération fait suite à l'abattage des thuyas réalisé en septembre. Ces résineux, qui longeaient la rivière, tombaient dans la Gères et avaient endommagé les structures des murs. La Ville prévoit de replanter des essences locales adaptées à l'environnement. Les travaux sont assurés par l'entreprise MCM, qui intervient pour reprendre les joints et consolider les maçonneries fragilisées. Ils concernent le secteur des douves jusqu'à l'ancien centre des impôts et doivent se terminer à la fin du mois. Une troisième tranche de travaux est prévue l'année prochaine pour finaliser la réfection des autres murs. Les travaux de restauration des berges de la Gères sont, quant à eux, toujours en phase d'étude.

EN BREF

SURGÈRES

■ ENQUÊTE. Depuis le 19 octobre et jusqu'au 19 novembre, la Communauté de communes (CdC) Aunis Sud consulte les usagers de la gare sur leurs attentes en matière de stationnement, d'équipements et de services. Les réponses orienteront les futurs aménagements des anciennes friches Armor Protéines et Surfilm Packaging, cette dernière devant être démolie début 2027. Le questionnaire est accessible en ligne sur le site de la CdC Aunis Sud, dans les 24 mairies de l'intercommunalité et lors de permanences organisées en gare.

■ TRAVAUX. Des travaux sont en cours, jusqu'au 30 octobre, sur la chaussée de la rue Jules-Ferry, entre le parking Brassens et l'avenue du Général-de-Gaulle. La circulation et le stationnement seront interdits sur cette portion, ainsi que sur le parking Marceau. Des déviations seront mises en place. Les commerces et le parking Brassens resteront accessibles. Les piétons pourront circuler sur les trottoirs opposés au chantier. La collecte des déchets sera à déposer dans les colonnes enterrées de la place Brassens. La portion entre la place Brassens et la rue Gambetta sera rénovée ultérieurement.

Les Erasmus Days ont fait travailler la créativité des lycéens

SURGÈRES

Cette journée, organisée le 13 octobre, a permis de valoriser les échanges européens à travers un concours de stands consacrés aux pays partenaires.



Les élèves ont créé et animé des stands correspondant aux pays partenaires de l'établissement - © *Lycée du Pays d'Aunis*

Le lycée polyvalent du Pays d'Aunis a célébré les Erasmus Days, mardi 13 octobre. L'occasion de valoriser l'engagement européen de l'établissement, qui organise des échanges depuis plus de vingt-cinq ans et compte aujourd'hui huit pays partenaires. Cette année, les élèves ont dû relever un défi supplémentaire aux traditionnels entretiens oraux : créer leur propre stand. Chaque groupe a tiré au sort un pays partenaire et un thème associé. Les lycéens ont ensuite imaginé et réalisé une présentation autour de ces deux éléments.

Soixante-huit élèves sont venus découvrir les stands au cours de la journée. Les stands ont été évalués par les visiteurs et les enseignants. Les notes obtenues ont été ajoutées à celles des entretiens oraux pour déterminer le classement final du concours. Le lycée poursuit parallèlement le développement de ses relations européennes. Le groupe de pilotage Erasmus est composé de quatre enseignants : Cindy Neveu, Stéphane Bauza, Mikael Marzin et Sylvie Garbaczinski. Il coordonne cette démarche avec d'autres enseignants qui participent aux déplacements à l'étranger.

En octobre, Stéphane Bauza et Jérôme Ingrand, professeur de génie industriel bois, se sont rendus en Autriche pour nouer un nouveau partenariat. La semaine du 2 novembre, Sylvie Garbaczinski et Mikael Marzin partiront à leur tour en Andalousie, en Espagne, dans le même objectif. Ces déplacements doivent permettre d'élargir le réseau européen du lycée et de poursuivre les échanges avec de nouveaux établissements.



Aunis Sud : les communes se sont mobilisées pour lutter contre le cancer

SOLIDARITÉ. De Surgères à Aigrefeuille, en passant par Chambon, Ardillières et Bouhet, plus de 2.500 personnes étaient présentes pour de la course, de la marche, du théâtre… afin de lutter contre le cancer.



À Surgères, la première ville à avoir obtenu le label *Ma ville Se Ligue*, ils étaient 767 pour soutenir la bonne cause, lors des courses et marches des Roses d'Hélène - *© Odette Huet (CLP)*



À Bouhet, une centaine de personnes est venue profiter des tours en calèche de Julie et des anciennes mobylettes des Mobeurs, ainsi que des différentes activités - *© O. H.*



Au départ du bar Les Vikings à Surgères, c'est Vince Rider Solidarité de Puyravault qui a rassemblé 60 motos et 85 personnes pour la balade d'Octobre rose. Vince Rider a versé 410 € et le bar 350 € pour la Ligue - *© Corinne Martin*



À Ardillières, environ une centaine de personnes est venue participer à la marche d'Octobre rose. Après un petit échauffement, elles sont parties sur un parcours de 8 km - *© O. H.*



Au Castel-Park de Surgères, ce sont deux associations de Vouhé, Anima'Phoenix et Vouhé en fête qui ont accueilli 176 personnes pour du théâtre avec *Mamie balance tout, même son soutien-gorge !* - *© O. H*



À Chambon, une centaine de personnes a participé aux randonnées pédestre et à vélo, à l'initiation de tir à l'arc, aux jeux pour les enfants. La municipalité a reversé 409,30 € à la Ligue contre le cancer - *© O. H.*



À Aigrefeuille, ce sont environ trois cents personnes qui ont participé à toutes les activités de la journée, dont 150 marcheurs - *© O. H.*



Dans la cuisine commune, Fabien Pouzaud et Thomas Naulleau, respectivement directeur d'agence du Groupe Cailleau et responsable de résidence - *© Damien Carboni*

Jeunes actifs et étudiants disposent désormais de 79 logements meublés et équipés près de la gare

Réalisation du groupe Cailleau, la résidence Stüdyz - livrée en juillet après seize mois de travaux - compte soixante-dix-huit T1 et un T2. Un second projet est à l'étude.

ROCHEFORT

Située au 44/48 avenue Thomas Wilson, à proximité de la gare, la résidence Stüdyz - marque créée par le groupe Cailleau, gestionnaire du lieu - compte soixante-dix-huit T1 et un T2. Meublés et équipés, ils comprennent kitchenette, salle d'eau, lit, bureau et rangement. Et ce, pour un loyer de 487 euros charges comprises (eau, ordures ménagères, wifi) sur des baux de 12 mois. Des loyers d'autant plus intéressants qu'ils sont éligibles aux APL voire à l'Aide Mobili-Jeune®. « *Sur La Rochelle, nous serions à 700 euros. Certains étudiants rochelais logent ici*, indique Fabien Pouzaud, directeur d'agence du groupe Cailleau. *L'époque du « coliving » est révolue. 70 % des jeunes plébiscitent leur propre appartement mais avec des espaces partagés.* »

Résidence connectée

Conjuguant autonomie, proximité et vie collective, le lieu, sur trois étages, dispose de plusieurs espaces partagés. Objectif, faciliter les rencontres entre étudiants, jeunes actifs et alternants de mois de 30 ans. Un premier espace de vie propose salon, cuisine, commune, coins détente ; un deuxième est dédié au coworking seul ou en groupe et un troisième au fitness. Sans oublier un boulodrome à l'extérieur. Si la résidence se veut connectée à son environnement (gare, lieux de formations, emplois et services), elle l'est aussi sur le plan technologique. Ainsi, un totem numérique installé dans l'espace de vie diffuse des informations pratiques : horaires de bus et de trains, sorties ciné et actualité. De plus, on y trouve une laverie connectée, des boîtes à colis, un local vélos et un parking sécurisé (40 places). Un responsable de résidence, en la personne de Thomas Naulleau, est présent trois jours par semaine : « *Mes tâches sont la gestion technique du bâtiment afin qu'il vieillisse dans des conditions parfaites, la gestion locative et la partie événement pour créer du lien.* »

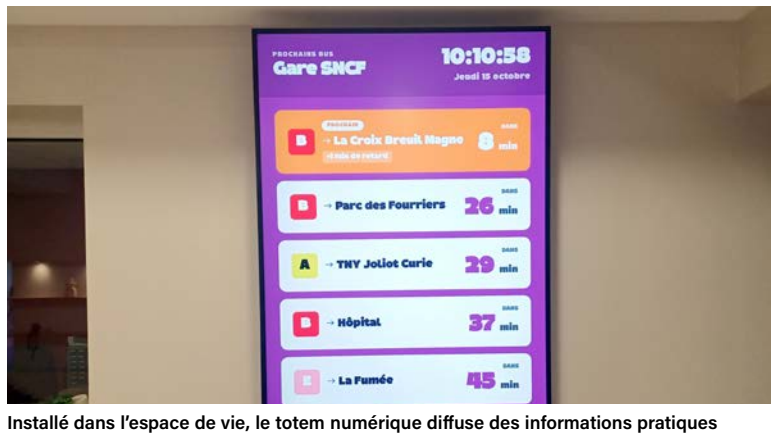
70 % de taux de remplissage

Autant d'atouts qui permettent de faire de cette résidence un argument pour que les moins de 30 ans choisissent la cité de Colbert afin de poursuivre leurs études ou de commencer leur vie professionnelle. Si le taux de remplissage n'est que de 70 %, c'est en raison de la date de livraison après Parcoursup. La quasi-totalité des logements sont occupés par des étudiants en BTS. Viennent ensuite les jeunes actifs. « *C'est la première résidence étudiante qui sort de terre terminée avec des conditions d'accueil extraordinaires. C'est important non seulement pour la ville de Rochefort mais aussi pour le territoire Rochefort Océan*, soulignait Hervé Blanché, le maire et président de l'Agglo lors d'une visite le 15 octobre. *Nous menons une politique d'attractivité économique. Pour cela, il faut aussi du logement et de la formation. Notre projet de grand pôle de formation est cohérent avec la création de résidences pour étudiants et jeunes actifs jusqu'à 30 ans.* »

> *« Une attente des entreprises industrielles »*

Plusieurs autres projets vont voir le jour pour loger les 800 à 900 étudiants attendus en 2028 sur le campus urbain. D'abord, 82 chambres d'étudiants à l'ex-hôpital Saint-Charles (gérées par le bailleur social DomoFrance) et 89 studios pour jeunes actifs (gérés par le Groupe François 1er). Livraison prévue début 2028. Ce dernier prévoit aussi de transformer l'ex-bâtiment des associations pour une destination similaire. L'hôpital de la Marine disposera aussi de 160 logements pour jeunes actifs. Une première tranche de 90 logements devrait être livrée en avril 2027. « *Nous savons qu'il y a une attente de la part des entreprises industrielles. Tout cela va dans le bon sens* », ajoutait Hervé Blanché. À commencer par Airbus Atlantic, l'IUMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) ou encore AuraAero (lire notre édition du 15 octobre 2026). « *Beaucoup de promoteurs et de professionnels croient au territoire. Il y a du potentiel. Nous en sommes ravis et conscients* », confiait le premier magistrat.

Damien Carboni



Installé dans l'espace de vie, le totem numérique diffuse des informations pratiques comme les horaires de bus et de trains, l'actu el les sorties ciné - *© Damien Carboni*

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **RESE.** La distribution de l'eau sera interrompue pour raison de travaux sur le réseau, jeudi 29 octobre de 8h à 17h sur les communes de Moëze, Port-des-Barques, Soubise, Saint-Froult et Saint-Nazaire-sur-Charente.

ROCHEFORT / ÉCHILLAIS

■ **HALLOWEEN.** Chasse d'Halloween du Pont Transbordeur, samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre de 10h à 11h15 et de 14h à 16h15, départ côté Rochefort et Échillais. Enfant 6 €, + 3,50 € par adulte accompagnateur obligatoire. Inscription au 05.16.84.37.28.

ÉCHILLAIS

■ **HALLOWEEN.** Samedi 31 octobre de 17h à 23h dans le parc des écoles, derrière le foyer. Marché d'artisans, concours du stand le plus effrayant, apportez votre plus terrifiante citrouille sculptée pour gagner un lot, rallye des questions, bal des petits monstres, jeux...

TONNAY-CHARENTE

■ **DON DE SANG.** Une collecte est organisée par l'Établissement Français du Sang lundi 26 octobre de 15h à 19h au complexe municipal. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

SAINT-AGNANT

■ **DÉCHETS VERTS.** Une benne (pelouse et branchages) sera à disposition des administrés samedi 24 octobre de 9h à 12h et de 14h à 16h et dimanche 25 octobre de 9h à 12h sur la place de Verdun.

■ **AGENCE POSTALE.** Fermée pour raison de congés du lundi 26 au samedi 31 octobre inclus. Les colis et lettres recommandées pourront être récupérés au bureau de Poste d'Échillais.

■ **CINÉ MÔMES.** Projection de films d'animation (dès 3 ans) samedi 24 octobre à 11h à la médiathèque. Gratuit. Sur inscription au 05.46.83.25.26.

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

■ **HALLOWEEN.** Samedi 24 octobre à l'Éventail, chasse hantée à 15h, projection d'un dessin animé à 16h, soirée pop-corn flippante pour ados à 18h. Gratuit.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Delphine Paul, cofondatrice de Sœurs Jumelles, nous a quittés

ROCHEFORT

Delphine Paul, cofondatrice du festival rochefortais aux côtés de Julie Gayet et d'Éric Debègue, est décédée lundi 19 octobre, des suites d'une maladie. L'actrice et productrice lui a rendu un hommage un bouleversant sur les réseaux sociaux.



Delphine Paul entourée de Julie Gayet et d'Éric Debègue lors de l'inauguration du festival Sœurs Jumelles, en 2024 - © *Archives L'Hebdo 17*

Le festival Sœurs Jumelles, qui fait dialoguer musique et image à Rochefort, est en deuil. Delphine Paul, cofondatrice de l'événement aux côtés de l'actrice et productrice Julie Gayet et du Rochefortais Éric Debègue, est décédée lundi 19 octobre. La nouvelle a été annoncée mardi 20 octobre par Julie Gayet, dans un hommage bouleversant publié sur les réseaux sociaux du festival. « *Tellement difficile d'écrire ces mots… Delphine Paul nous a quittés hier soir. Ma sœur jumelle. Tellement belle et forte. Je suis dévastée* », écrit l'actrice et productrice.

Dans son hommage, Julie Gayet revient sur leur rencontre et cette passion commune qui a donné naissance au festival Sœurs Jumelles, dont la première édition s'est tenue en 2021 à Rochefort. « *Lorsque je t'ai rencontrée pour la première fois, nous avions les mêmes mots, la même envie de créer des ponts entre ces deux mondes du cinéma et de la musique, la même vision d'un lieu… qui s'est concrétisée en ce beau festival Sœurs Jumelles à Rochefort.* »

Avec Éric Debègue, les deux femmes ont ainsi imaginé un événement réunissant musiciens, compositeurs, réalisateurs et professionnels de l'audiovisuel, devenu un rendez-vous culturel majeur de la cité rochefortaise.

Une figure reconnue de l'industrie musicale

Delphine Paul était également une professionnelle reconnue de l'industrie musicale. Depuis 2002, elle occupait le poste de directrice marketing et synchronisation cinéma et télévision chez Sony Music Publishing. Elle était aussi membre de la commission Innovation du Centre national de la musique (CNM) et de la commission audiovisuelle de la Sacem. Elle avait par ailleurs présidé, de 2016 à 2022, la commission graphique et digitale de la Chambre syndicale de l'édition musicale (CSDEM).

Au-delà de leur collaboration, une profonde amitié unissait les deux femmes. « *Ma Delphine, tu étais une inspiration, un modèle, un pilier, toujours là, discrète mais tellement essentielle… Tu me soutenais, fidèle, dans toutes les difficultés… Confidente constante, amie précieuse… Tu vas terriblement me manquer* », confie Julie Gayet. L'actrice évoque également le courage de son amie face à la maladie. « *Sache, ma sœur que j'aime tant, que toute l'équipe de Sœurs Jumelles te gardera dans son cœur* », conclut-elle.

A.L.

Rochefort : les métiers du numérique à la cybersécurité objets d'un forum



Lilou Dole, volontaire à l'IHEDN a orienté les visiteurs - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Le 13 octobre, plusieurs dizaines d'élèves de Première, Terminale et BTS ont pris part à la 5e édition du Forum des métiers du numérique de demain au palais des Congrès de Rochefort. Un événement organisé par la Ville et l'Association régionale Poitou-Charentes des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Au programme : ateliers interactifs, conférences, tables rondes et même un escape game de la Gendarmerie nationale : « *Nous sommes là pour faire découvrir les enjeux de sécurité et de défense nationale* », expliquait Lilou, étudiante à Science Po et volontaire de l'IHEDN. Avec d'autres, elle a orienté et renseigné les étudiants et lycéens venus rencontrer les acteurs du « cyber » et du numérique. Objectif du forum, aller plus loin sur les enjeux de sécurité et de défense et faciliter le lien entre civil et militaire. Un objectif soutenu par les différents corps d'armée présents ce jour-là.

L'Armée de l'Air et de l'Espace, la Marine Nationale, l'Armée de Terre, la Gendarmerie nationale avaient chacun leur stand et enchaînaient rendez-vous et réponses aux questions. Avant d'embrasser une carrière militaire dans la cyberdéfense ou le numérique, il existe des filières comme, par exemple, le BTS SIO (Services informatiques aux organisations) au lycée Merleau-Ponty de Rochefort. Il couvre un large spectre de formations comme la cybersécurité, les systèmes et réseaux, le développement avec des applications aussi bien civiles que militaires. « *Nous pensons évidemment à ce qui est arrivé récemment aux frigidaires des grandes surfaces. Il faut comprendre que l'on peut s'attaquer à des infrastructures critiques et pas forcément qu'aux cibles militaires* », précisait Patrice Denis-Arronis, enseignant du BTS SIO.

Des Carabinieri en formation à l'école de Gendarmerie

ROCHEFORT

En octobre, cinq gendarmes italiens en uniforme ont eu droit à une visite de la cité de Colbert. Ils étaient au Centre national de formation aux langues et à l'international.



Monica (en civil, au centre), professeur d'italien à l'école de gendarmerie fait visiter la cité de Colbert aux cinq carabinieri en stage - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Le centre national de formation aux langues et à l'international de la gendarmerie (CNFLIG) est implanté à Rochefort depuis 2007. Il permet aux personnels de la gendarmerie d'approfondir leurs connaissances linguistiques à vocation professionnelle. L'enseignement et l'approfondissement des principales langues étrangères européennes (allemand, anglais, espagnol, italien) ainsi que l'arabe littéral, écrit comme oral, y sont dispensés.

L'autre mission de l'école est la formation à la langue française de stagiaires militaires et civils étrangers, issus des forces armées ou de sécurité intérieure de pays partenaires. Ainsi, Rochefort a accueilli au début du mois d'octobre cinq carabinieri italiens. Monica, la chef du département d'Italien, explique : « *C'est un cours de coopération internationale basé sur une coopération linguistique. Nous allons étudier la langue italienne pour les gendarmes et celle française pour les carabiniers. Nous travaillons sur la terminologie professionnelle, sur les missions communes comme par exemple, les patrouilles le long de la frontière.* »

Deux semaines de formation où, en plus de la langue de Molière, les Transalpins découvrent les charmes de la cité, notamment la Maison Pierre Loti. Le second volet de la formation aura lieu mi-novembre. Cinq gendarmes français iront à Turin, à la caserne des carabiniers, pour se perfectionner dans la langue de Vivaldi.

Jean-Guy Vizet (CLP)







540 logements devraient être construits en lieu et place de l'ancien parc des expositions de La Rochelle - *© Archives L'Hebdo 17*

« Pour un projet que vous n'approuviez pas, il n'y a pas beaucoup de nouvelles ambitions ! »

Les contours du futur quartier des Salines se dessinent. Loin d'être encore arrêtés, ils font déjà réagir les groupes d'opposition au conseil communautaire.

LA ROCHELLE

Que va devenir le site de l'ancien parc des expositions de La Rochelle, près de l'hôpital ? Pour en avoir un aperçu, il convient de remonter quelques mois en arrière. Le 29 janvier dernier, la Communauté d'Agglomération (CDA), alors présidée par Jean-François Fountaine, confiait l'aménagement de la ZAC des Salines à un groupement d'entreprises (*). À l'époque, ce groupement, devenu depuis la SAS Les Salines, devait acquérir les sept hectares de terrain à la Ville de La Rochelle - pour 15 millions d'euros - et y construire 540 logements. Une décision que les élus écologistes et falornistes de l'opposition jugeaient précipitée, à quelques semaines des élections municipales.

> *« Une offre de logements suffisante et accessible »*

Jeudi 15 octobre, le projet s'est une nouvelle fois invité à la table du conseil communautaire à travers un avenant à la délibération du 29 janvier. « *Ce projet des Salines doit répondre à un besoin essentiel du territoire, c'est-à-dire développer une offre de logements suffisante et accessible* », estime Jean-Philippe Samier, conseiller communautaire délégué aux opérations d'aménagement. L'élu rochelais souhaiterait que les actifs, en particulier les agents de la fonction publique, puissent habiter ce « *nouveau quartier* » qui « *devra s'intégrer dans son environnement* ». Aucune esquisse du projet n'a pour l'heure été réalisée, et la livraison des premiers logements n'est pas prévue avant 2029.

Des questions concrètes

Cette brève présentation n'a pas manqué de faire réagir. À commencer par Nathalie de Fruyt : « *Cet avenant ne change pas grand-chose*, estime l'élue du groupe d'opposition « Une Vision pour La Rochelle ». *Les 35.000 mètres carrés d'habitat restent identiques, les surfaces de commerces et d'activités ne progressent pas, les 1.800 mètres carrés de services et d'équipements demeurent inchangés. Pour un projet que vous (la majorité d'Olivier Falorni, N.D.L.R.) n'approuviez pas, il n'y a pas beaucoup de nouvelles ambitions !* » La colistière de Christophe Batcabe a par ailleurs formulé plusieurs demandes sur la répartition des 540 logements (en T1, T2, T3 et T4), la part de logements sociaux, l'existence ou non d'une charte architecturale, ou encore le stationnement.

Autant de points sur lesquels Nathalie de Fruyt a été rejointe par Olivier Godin, du groupe d'opposition « La Rochelle Unie ». « *On se pose aussi la question du risque d'inondation*, note-t-il. *Comment sera-t-elle intégrée au projet ?* »

« *Il ne s'agit que d'un avenant au traité de concession d'aménagement, le travail de réalisation de cette zone commence* », leur a répondu Jean-Philippe Samier. Son collègue de la majorité Frédéric Milhiet, vice-président de la CDA chargé de l'équilibre social de l'habitat, a apporté quelques précisions. Sur les logements sociaux : « *On est au-dessus du taux (minimum, N.D.L.R.) à La Rochelle, mais on en a encore besoin.* » Sur la typologie des appartements : « *On se laisse des intentions car on veut y réfléchir le plus finement possible.* » Sur la charte architecturale : « *On l'a ajoutée, parce que cela nous paraît important.* » Sur le stationnement : « *Là aussi, on se donne la possibilité d'y réfléchir différemment, et de ne pas forcément le laisser à la charge de celui qui portera le projet. Pourquoi ? Parce que quand vous devez acheter un logement, il est parfois difficile pour des familles modestes d'acheter aussi une place de parking.* » Enfin, concernant le risque d'inondation, Frédéric Milhiet assure que « *cette zone n'est pas identifiée comme étant touchée potentiellement* ».

En zone inondable ?

Un avis que ne partage pas Maryline Simoné, cheffe de file du groupe d'opposition « La Rochelle Unie » : « *Quand on regarde les modélisations du Bureau de recherches géologiques et minières au niveau de la mer + 50 cm, les trois quarts de ce site sont inondés*, constate-t-elle. *Je pense qu'il y a une nécessité d'écrire cela noir sur blanc.* » L'élue socialiste rappelle le triste souvenir de la tempête Xynthia en 2010 et pense que l'aménageur devra tenir compte de ce risque naturel.

Les réponses apportées par Frédéric Milhiet n'ont pas non plus convaincu Christophe Batcabe, leader du groupe d'opposition « Une Vision pour La Rochelle ». Pour lui, il y a dans cet avenant encore trop d'inconnues quant au stationnement et à la charte architecturale. Il regrette l'absence de « *réponses précises* ».

0,8 place de parking par logement

« *Que les réponses vous aient convaincus, ce n'est pas de la responsabilité de MM. Milhiet et Samier*, argumente le président Olivier Falorni. […] *Cela reste un document d'intentions, et non un permis de construire !* » Frédéric Milhiet a repris la parole pour préciser que le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) prévoyait 0,8 place de stationnement par logement : « *Si vous me demandez si c'est suffisant, je vous réponds que non. Mais c'est la règle aujourd'hui.* » Le vice-président indique par ailleurs que la CDA fera appel à des cabinets d'architectes « *pour essayer de nous proposer des choses* ». Jean-Philippe Samier conclut les débats en indiquant qu'une première concertation avec les habitants aurait lieu au printemps 2027.

Clément Vidal

(*) Composé des sociétés Icade Promotion Aménagement, OCDL Groupe Giboire et Médiatim Promotion.

EN BREF

CLAVETTE

■ **PERMANENCE NUMÉRIQUE.** Animée par Audrey Boudon-Etchart vendredi 23 octobre de 14h à 16h à la mairie. Aide dans vos manipulations (applications, mails, photos, stockage…). Venez avec PC, téléphone, tablette. Gratuit sans rendez-vous.

LA JARNE

■ **SENIORS.** Les rendez-vous de la forme, jeudi 29 octobre de 9h à 12h au gymnase des 4 chevaliers, pour les 55 ans et plus. Accueil avec petit déjeuner, tests physiques, pratique du badminton. Gratuit. Inscription obligatoire sur accueil@lajarne.fr ou au 05.46.56.63.64.

LA ROCHELLE

■ **JOURNÉE DES AIDANTS.** La Ville accompagne les proches de personnes âgées au quotidien, mercredi 28 octobre de 9h à 16h à la salle des fêtes Henri Moulinier à Villeneuve-les-Salines. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.35.21.29 ou 05.46.42.48.09 ou sur ccas-larochelle.fr

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Permanences santé mentale sur les marchés jeudi 22 octobre de 10h à 13h à Port Neuf et vendredi 23 octobre de 10h à 13h à Mireuil. Gratuit.

PÉRIGNY

■ **DON DE SANG.** Collecte jeudi 29 octobre de 15h30 à 19h au centre municipal d'animations. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

SALLES-SUR-MER

■ **AIDANTS.** L'ange bleu du 17 présente la conférence *Être aidant aujourd'hui, demain : tous concernés* vendredi 30 octobre à 18h30 à la salle de la Galerie. Échanges, informations auprès des intervenants experts. Inscription 8 € (gratuit pour les adhérents) sur langebleudu17@gmail.com

THAIRÉ

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 5 km proposée par l'Heure civique samedi 24 octobre à 14h devant la mairie. Renseignement au 05.46.56.17.14 ou sur accueil.mairie@thaire.fr

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Olimpe Technology invente la désinfection de l'eau sans chimie



Le directeur général William Rosenfeld, à gauche, avec le président et cofondateur Stéphane Leyssale - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ

L'entreprise rochelaise a rejoint de nouveaux locaux à Aytré. Un besoin rendu nécessaire par sa forte croissance.

Lancée il y a dix ans à La Rochelle par Pascal Ferchaud et Stéphane Leyssale, la société Olimpe Technology a développé un procédé innovant de désinfection sans chimie de l'eau et des surfaces. Brevetée et multiprimée, Olimpe Technology compte des clients dans les secteurs les plus divers, de l'industrie agroalimentaire à la santé, en passant par des collectivités, intéressées pour leur cantine, le tourisme et l'agriculture. Le principe a été inventé par Pascal Ferchaud, selon un procédé en électrolyse en ligne de l'eau.

Le 8 octobre, l'entreprise a inauguré ses nouveaux locaux de 300 mètres carrés à Aytré, en périphérie rochelaise. De quoi avoir plus de place pour répondre aux commandes qui ne cessent d'augmenter, tout en pensant au développement. L'entreprise compte une dizaine de salariés, et compte bien grossir davantage, en visant l'étranger d'ici un à deux ans. L'Espagne, entre autres, est dans le viseur. « *Le chiffre d'affaires double tous les ans* », indique Stéphane Leyssale, qui avait convié des clients pour l'occasion, dont des représentants de l'hôpital de Niort, équipé depuis trois ans.

Des hôpitaux parisiens et celui de Poitiers font aussi confiance à Olimpe Technology, de même que des supermarchés en Charente-Maritime. Propriétaire d'un Intermarché à La Jarrie, François-Xavier Trillot relève que la solution rochelaise lui permet d'économiser les 4.000 euros annuels dédiés aux produits de désinfection chimique. Il qualifie le procédé de « *véritable avancée sociale* » : « *Nos collaborateurs ont vu disparaître leurs problèmes d'allergie cutanée dus à la manipulation de produits de désinfection.* » La gamme de prix des appareils va de 8.000 à 20.000 euros.

Olimpe Technology a aussi une autre raison de se réjouir : la levée de fonds réalisée sur 2025-2026 a permis de réunir 1,8 million d'euros, dont un million auprès des fonds d'investissement Impactivist et Newfund.

Arnaud Bébien (CLP)

Esnandes : la commission citoyenne devra fourmiller d'idées



Les élus ont installé la commission - © *Yannick Picard (CLP)*

La commission citoyenne a été installée samedi 10 octobre. Cette commission, initialement prévue pour 12 Esnandais à parité, a été élargie à 16 habitants du village et quatre élus. Il y a quelques mois, deux listes avaient candidaté lors des élections municipales. Néanmoins, un certain nombre de points communs les reliaient. Notamment cette nouvelle instance consultative. « *L'enjeu est très important pour la commune. C'est une vraie respiration démocratique* », se réjouit le maire Yohann Marot.

La commune s'est appuyée sur le service de la vie citoyenne de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour mettre en place cette commission : « *Nous avons lancé l'appel à candidatures au cours du mois de juillet et nous avons eu 25 candidats*, constate le maire. *Les premiers arrivés ont été les premiers choisis. Cette commission doit vivre et perdurer. Elle n'est pas là pour se donner bonne conscience mais apporter des réponses.* » Les membres de la commission citoyenne représentent toutes les tranches d'âges ; ils sont installés pour une durée de 18 mois, renouvelable une fois.

Dans leur feuille de route, ils devront intégrer l'histoire du village et composer avec le contexte économique. « *Nous ne nous interdisons rien* », insiste Yohann Marot, qui précise : « *Le conseil municipal arbitrera.* » La commission citoyenne se réunira au rythme du conseil municipal et aura pour mission d'être force de proposition pour les élus.

LA ROCHELLE ENCHÈRES
N° 95-2017
Marie-Charlotte LAGRANGE
Commissaire-priseur
174 rue Émile Normandin - 17000 La Rochelle
BELLE VENTE DE BIJOUX, NUMISMATIQUE, MONTRES & MODE
Mercredi 28 octobre - 14h

EXPOSITIONS
• Mardi 27 octobre : 10h - 12h / 14h - 17h
• Mercredi 28 octobre : 10h - 12h
RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE pour voir ou récupérer les lots (les bijoux étant conservés dans un coffre-fort bancaire)
ÉVÉNEMENT À VENIR :
• Mercredi 4 novembre : Journée d'expertises gratuites sans rendez-vous : 10h - 13h / 14h - 17h
Pour inclure des lots dans nos prochaines ventes ou pour tout renseignement : 09 83 87 15 35
contact@larochelle-encheres.fr - www.larochelle-encheres.fr
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR INTERENCHERES
WWW.INTERENCHERES.COM/17007
Drouot LIVE

La Jarrie présente ses atouts aux nouveaux habitants

LA JARRIE

Le maire David Baudon a accueilli les nouveaux Jarriens pour leur présenter les équipements, les services et les projets qui façonnent la commune.



Plus de 40 nouveaux Jarriens ont été accueillis par les élus - © *Jean-Paul Boué (CLP)*

Avec 3.573 habitants, La Jarrie a connu une évolution importante. Lors de la rencontre organisée en l'honneur des nouveaux arrivants, samedi 10 octobre, David Baudon est revenu sur les transformations qui ont accompagné la croissance démographique et contribué à l'attractivité de la commune.

Collège, groupe scolaire, équipements sportifs, maison médicale et paramédicale, commerces, services publics ou encore tissu associatif et culturel : la commune a étoffé ses infrastructures pour répondre aux besoins de la population. Chef-lieu de canton et pôle d'appui de l'agglomération rochelaise, elle dispose également d'une halte TER fréquentée par 39.000 voyageurs par an, d'une gare routière et d'un espace France Services.

« *Privilégions la qualité de vie* », résume le maire, pour qui les investissements doivent avant tout servir les habitants. Cette orientation se poursuit en 2026 avec plusieurs projets, parmi lesquels la plaine des jeux, de nouveaux lotissements, une résidence seniors, des aménagements autour du stade de football, des liaisons entre les hameaux et la rénovation envisagée de la salle des fêtes. Une future salle socioculturelle figure également parmi les perspectives.

Pour David Baudon, « *notre engagement, c'est de répondre à la déshumanisation, chacune de nos actions sert uniquement au bien de la commune et passe avant l'intérêt privé : offrir à tous les Jarriens un cadre de vie conforme à leurs attentes.* » Une ambition qui semble trouver un écho auprès des nouveaux habitants, dont certains résument leur choix en une formule : « *La Jarrie cochait toutes les cases.* »

Jean-Paul Boué (CLP)



L'échangeur desservant Châtelaillon et Saint-Vivien est ouvert

CHÂTELAILLON-PLAGE

Le Département souhaitait limiter les remontées de file sur la RD 137 en sécurisant la bretelle de sortie Châtelaillon-Plage / Saint-Vivien.



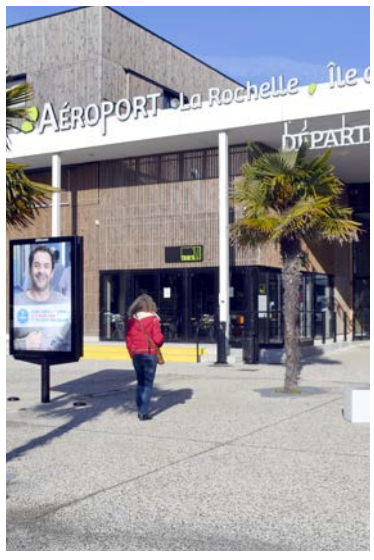
La nouvelle entrée de la cité balnéaire, avec le marquage horizontal des deux voies et le muret de sécurité - © *Dominique Gougat (CLP)*

Vendredi 16 octobre à 14 heures, avec deux semaines d'avance sur le calendrier prévu, le Département de la Charente-Maritime a livré une toute nouvelle bretelle sécurisée à l'entrée de Châtelaillon-Plage.« *Les travaux ont débuté le 14 septembre et étaient planifiés sur sept semaines. Avec l'ensemble des entreprises et les prestataires des collègues du département, nous avons pu optimiser le délai et terminer le chantier en avance* », se réjouit Sébastien Viaud, responsable du bureau d'études territoriales de la Charente-Maritime situé à Échillais. Le montant total des travaux s'élève à 400.000 euros, à la charge du Département.

L'objectif de ce chantier était de fluidifier et de sécuriser le trafic sur la RD 137 mais aussi sur cette bretelle. Cet aménagement, d'une longueur de 150 mètres permet désormais de limiter les bouchons, en augmentant la capacité « de stockage » des véhicules entre la rocade et le rond-point de l'entrée de ville. Auparavant pourvue d'une seule voie, la bretelle de sortie en possède maintenant deux, d'une largeur de 3,50 mètres chacune. Celle de gauche permet d'accéder à Châtelaillon et celle de droite de prendre la direction de Saint-Vivien. Deux panneaux de signalisation guident les conducteurs. Cette modification limitera l'immobilisation des véhicules sur la rocade. Aussi, un muret en béton armé et équipé de déflecteurs a été bâti pour séparer et sécuriser les voies entrantes et sortantes de la ville.

Dominique Gougat(CLP)

Deux nouvelles destinations au départ de l'aéroport de La Rochelle - Île de Ré



L'aéroport de La Rochelle desservira 16 destinations en 2027 - © *Archives LH17*

Au printemps 2027, les amateurs de voyages pourront découvrir deux nouvelles destinations depuis l'aéroport de La Rochelle - Île de Ré. Jeudi 15 octobre, la compagnie easyJet a en effet annoncé l'ouverture de deux lignes : Nice, dans les Alpes-Maritimes, et Southampton, dans le sud de l'Angleterre. Les réservations pour ces vols seront possibles prochainement.

La ligne vers Nice sera desservie à compter du 9 avril 2027 et jusqu'à l'automne suivant, à raison de deux rotations par semaine (les lundis et vendredis). « *Cette ligne était particulièrement attendue tant par la population locale que par les résidents des Alpes-Maritimes*, écrit l'aéroport de La Rochelle - Île de Ré dans un communiqué de presse daté du jeudi 15 octobre. […] *Elle offre une alternative aux déplacements ferroviaires et routiers, avec un gain de temps significatif.* »

La ligne vers Southampton sera proposée à partir du 29 mai 2027 avec deux allers-retours hebdomadaires (les mardis et samedis). « *Cette liaison, qui était opérée jusqu'en 2019, renforcera les échanges avec le marché britannique, lequel représente un enjeu important pour l'économie touristique de la Charente-Maritime* », poursuit la plateforme rochelo-rétaise.

Au total, en 2027, l'aéroport de La Rochelle - Île de Ré proposera 16 destinations : deux assurées par la compagnie Jet2 (Birmingham et Manchester), sept par easyJet (Bristol, Genève, Londres-Gatwick, Lyon, Manchester, Nice et Southampton) et sept par RyanAir (Bruxelles-Charleroi, Cork, Dublin, Londres-Stansted, Marrakech, Marseille et Porto).

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité





Le café d'Andilly a tiré le rideau en mai 2026 - © *Yannick Picard (CLP)*

Comme dans d'autres communes du territoire, l'idée d'un café associatif germe à Andilly

La fermeture du bistrot du village en mai dernier et le succès des guinguettes estivales ont nourri cette envie. L'idée a été présentée, le 9 octobre, en réunion publique.

AUNIS-ATLANTIQUE

Les bistrots de village font partie de l'ADN des territoires ruraux. Mais beaucoup sont, aujourd'hui, contraints de tirer le rideau. Leurs clients peuvent dire adieu au plaisir du petit café pris sur le zinc. Malgré son important développement économique, Andilly-les-Marais n'échappe pas à cette tendance.

Sylvain Fagot, son maire, aimerait revoir l'unique troquet du bourg, fermé depuis mai dernier, rouvrir ses portes. Une réunion publique s'est tenue en ce sens vendredi 9 octobre. « *Il y avait une cinquantaine de personnes. Nous n'avons fait que suggérer l'idée d'un café associatif* », explique Jean-Marc Gauthereau, conseiller municipal délégué aux finances et à la vie économique locale.

À l'issue de cette première réunion, un groupe de travail s'est créé. « *C'est maintenant aux habitants de s'approprier le projet. La mairie sera en soutien* », ajoute Jean-Marc Gauthereau. Notamment concernant le local communal qui est déjà fléché. « *Le café associatif ne remplacera pas le café classique. C'est juste un prétexte pour créer du lien social. Vu le succès que nous avons connu lors de nos guinguettes estivales, ce sera un lieu de rencontre* », poursuit l'élu.

Projet de café sans alcool à Andilly

Le projet de café à Andilly aura peut-être une licence III mais pas de licence IV. Plus certainement, il s'agira d'un café sans alcool, comme c'est le cas du côté de l'incontournable « Chez Miss Pop » de la Fraternité, dans le quartier de Laleu à La Rochelle.

À quelques brassées de pales d'éoliennes, le village de Longèves et ses 1.069 âmes s'accrochent à son bar éponyme. « *Le Longèves est un petit café, restaurant, épicerie, dépôt de pain, qui fait également tabac et jeux. La mairie est propriétaire du local qui est mis en gérance. L'objectif, c'est de le pérenniser* », déclare le maire Lionel Redon. L'élu souligne : « *C'est un véritable lieu de vie. Les gens s'y rencontrent tous les jours.* » L'édile espère bien voir d'autres commerces fleurir dans son village : « *Pour le moment, nous sommes tributaires d'Andilly et de sa zone commerciale.* »



Un groupe de travail s'est constitué après la première réunion publique organisée par la mairie - © *Yannick Picard (CLP)*

Café nomade au marché de Saint-Ouen-d'Aunis

Toujours dans le même périmètre, la situation de Saint-Ouen-d'Aunis est atypique. Le café de la gare, construit en 1912, conservé dans son jus et propriété de Jérôme Bouzon, n'est ouvert que le premier week-end du mois. Véritable auberge espagnole, garant du lien social, ce lieu accueille les fondus du patrimoine roulant ancien et les nostalgiques des zincs d'antan.

Mais le Café de la gare est bien loin du cœur du village. Si le nouveau maire de Saint-Ouen-d'Aunis, Benoît Diaphorus, mise bien sur un café dans son centre bourg, il se donne le temps de réhabiliter un espace à côté de la mairie et de la salle des fêtes. En attendant, l'édile a trouvé un plan « B » : « *J'ai un projet à long terme sur la place avec de vrais commerces. Je ne suis pas pour un café associatif. Par contre, depuis que nous avons réinstauré le marché du dimanche, j'ai un café nomade qui vient. Les Audoniens ont le sourire.* »

Dans un vieux camion Citroën à Yves

Un autre projet associatif du même type, mais dans un camion ancien, est en gestation à Yves, dans l'agglomération de La Rochelle. Une idée qui est venue suite au manque de locaux municipaux disponibles sur la commune. Alain Charpentier, son porteur, mise sur un vieux camion Citroën HY. Pour le moment le budget ne suit pas.

L'histoire des cafés associatifs ne date pas d'hier. Elle a commencé à s'écrire dans le petit village de Lohéac (Ille-et-Vilaine). Au début des années 1970, le patron de presse Michel Hommell découvre ce petit écrin dont le café, unique commerce, est à vendre. Ce passionné d'automobile le rachète. Pour ne le revendre que 47 ans plus tard, avec une clientèle de 400.000 visiteurs par an. Depuis, Lohéac compte 146 entreprises.

Yannick Picard (CLP)

Une seconde réunion publique aura lieu à Andilly, vendredi 13 novembre à 20 heures, dans la salle centrale face au monument aux morts.

EN BREF

MARANS

■ **HALLOWEEN.** Vendredi 30 octobre de 18h30 à 21h30 à la salle polyvalente, organisé par AIP2EPM : boum animée par DJ Eddy Grande, inscription 3 € (avec un sirop) au 06.16.73.69.69. Samedi 31 octobre à la salle des fêtes, proposé par la Ville : distribution de bonbons à 15h30, spectacle *Histoires en bazar* à 16h, projection de *Hôtel Transylvanie* à 18h, gratuit, sur inscription au 06.24.87.08.75.

COURÇON-D'AUNIS

■ **CLÉS DES CHAMPS.** La ludothèque par en itinérance et fait escale du mardi 27 au jeudi 29 octobre de 9h30 à 18h et vendredi 30 octobre de 9h30 à 12h au gymnase. Jeux tous âges.

■ **HALLOWEEN.** L'APE organise *Les petits monstres en fête* samedi 31 octobre de 15h30 à 17h (maternelle) et de 17h30 à 19h (élémentaire), salle du Marché. Entrée 3 € (crêpe et une boisson), gratuit pour les accompagnants. Inscription sur HelloAsso.

BENON

■ **CLAC'SOINS.** Le camion d'accès aux soins fera escale vendredi 30 octobre de 9h à 12h dans le parc municipal avec un infirmier en pratique avancée et une nutritionniste. Échanges et sensibilisation à la prévention du cancer du sein.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

■ **HALLOWEEN.** Boum proposée par l'APE samedi 31 octobre de 18h à 22h à la salle des fêtes. Concours de pesée de bonbons. Venez avec votre plus beau déguisement. Gratuit.

NUAILLÉ-D'AUNIS

■ **HALLOWEEN.** Soirée organisée par l'APE samedi 31 octobre à partir de 17h à la salle des fêtes.

VILLEDOUX

■ **CAFÉ ALLAITEMENT.** Mardi 27 octobre de 9h30 à 11h30 à la bibliothèque. Conseils, informations, en présence de Julie Longy, consultante en lactation IBCLC. Gratuit. Sans inscription. Info au 06.73.47.01.86.

CHARRON

■ **BÉBÉS LECTEURS.** Animation pour les tout-petits vendredi 23 octobre à 10h à la bibliothèque. Gratuit. Réservation au 06.71.35.49.67.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
Courçon, La Ronde, Taugon & alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Atlantique

Bientôt un village d'artisans dans la zone d'activités de Beaux-Vallons



Le terrain est situé rue du Fief de la Porte-Fâche - © *Clément Vidal*

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

La Communauté de communes va vendre deux parcelles aux Promoteurs de l'Ouest. Ces derniers y aménageront 18 cellules destinées à des artisans.

Y aura-t-il bientôt un village d'artisans rue du Fief de la Porte-Fâche, dans la zone d'activités de Beaux-Vallons, à Saint-Sauveur-d'Aunis ? C'est en tout cas le vœu des élus de la Communauté de communes (CDC) Aunis Atlantique. Mardi 6 octobre, ils avaient à se prononcer sur la vente de deux parcelles d'une superficie de 5.119 mètres carrés aux Promoteurs de l'Ouest. Prix affiché : 204.760 euros (hors taxe), soit 40 euros le mètre carré. Un montant supérieur à celui estimé par les Domaines (25 euros le mètre carré).

50 à 150 mètres carrés de superficie

« *Les Promoteurs de l'Ouest souhaiteraient signer prochainement l'acquisition des terrains afin de lancer le programme (d'aménagement, N.D.L.R.)*, précise Christophe Azama, maire de Charron et vice-président de la CDC en charge du développement économique. *Le projet a pour objectif d'accueillir un ensemble de cellules à vocation artisanale.* » Si la date de livraison desdits locaux n'a pas été communiquée, 18 entreprises pourraient, à terme, s'installer sur ces terrains.

« *Est-on sûr que ce seront bien des artisans qui s'installeront ici et non d'autres activités ?* », interroge Mathias Champseix. Le maire de La Laigne craint que ces cellules artisanales ne disparaissent au profit d'autres secteurs d'activité. « *Le commerce n'est pas prévu sur ce zonage*, lui répond Christophe Azama. *Aussi, la taille des cellules fait que l'on restera sur une « population » d'entreprises artisanales.* » La superficie des 18 locaux oscillera en effet entre 50 et 150 mètres carrés.

La délibération a été adoptée à l'unanimité des 38 membres de l'assemblée communautaire.

Clément Vidal

Longèves : un avis défavorable à l'extension du parc éolien



Trois éoliennes ont déjà été érigées à Longèves - © *Clément Vidal*

La SAS Ferme éolienne Neveuses souhaite agrandir le parc éolien de Longèves en y implantant deux nouvelles machines qui viendraient s'ajouter aux trois déjà existantes. Avant de mener d'éventuels travaux, une consultation du public se tient jusqu'au 3 décembre. C'est dans ce cadre que les 38 élus de la Communauté de Communes (CDC) Aunis Atlantique ont émis, mardi 6 octobre, un avis défavorable à ce projet d'extension. Alexandre Trouche, maire de Saint-Jean-de-Liversay et vice-président de la CDC en charge de la transition écologique, en a donné les raisons. D'ici 2050, Aunis Atlantique s'est fixée pour objectif de produire 150 GWh d'électricité grâce à l'éolien. Un seuil déjà atteint, selon l'élu : « *Avec les parcs déjà sortis de terre et avec les deux autres validés par les services de l'État (l'un à Cram-Chaban, l'autre à Ferrières et Saint-Jean-de-Liversay, N.D.L.R.), on dépasse très largement cet objectif sur notre territoire* », plaide-t-il. Aussi, ce parc ne figure pas dans les zones d'accélération de production énergétique définies et autorisées par la CDC et le Parc naturel régional du Marais poitevin. Dernière raison avancée, la SAS Ferme éolienne Neveuses n'a pas souhaité s'inscrire dans une démarche de participation citoyenne portée par la CDC (*). Autant d'arguments qui ont poussé les élus communautaires à émettre, à l'unanimité, un avis défavorable à l'extension du parc éolien de Longèves. Rappelons cependant que c'est au préfet que reviendra la décision finale d'autoriser ou non l'installation de ces nouvelles éoliennes.

(*) Une telle participation existe, par exemple, pour le parc éolien d'Andilly-les-Marais.

Une rentrée littéraire entre découvertes et coups de cœur

COURÇON-D'AUNIS

Mise en place par la Communauté de communes Aunis Atlantique, la rentrée littéraire s'est tenue à la médiathèque, où deux maisons d'édition indépendantes et une librairie itinérante ont présenté leurs nouveautés aux bibliothèques du territoire.



La rentrée littéraire est lancée avec Esprit Nomade, la maison d'édition L'Ire des Marges et les éditions FLBLB - © *Danielle Driou (CLP)*

Accompagnée de la librairie itinérante Esprit Nomade, de la maison d'édition L'Ire des Marges et des éditions FLBLB, la communauté de communes Aunis Atlantique a organisé sa rentrée littéraire afin de présenter les nouveautés aux bibliothèques des communes environnantes.

C'est en 2013 que L'Ire des Marges, dirigée par Bérengère Pont, a vu le jour. Cette maison d'édition contemporaine compte aujourd'hui environ 60 titres à son catalogue. « *Une maison d'édition représente une manière de s'engager avec des thèmes qui soulignent le rapport à l'autre, à la création, à la relation à l'écriture* », estime Bérengère Pont. Parmi ses livres primés de cette rentrée figure *La Lumière de Tchernobyl*, de Jean-Paul Engélibert.

En janvier 2002, Thomas Dupuis et Grégory Jarry ont créé les éditions indépendantes FLBLB, devenues une coopérative en 2009. Selon Thomas Dupuis, « *une maison d'édition se construit comme un arbre, chaque livre est une branche qui réunit la maison d'édition* ». FLBLB affiche un goût prononcé pour la bande dessinée, les flip-books (folioscopes), les carnets de voyage, les récits, la dérision et l'humour. Parmi ses nouveautés figure un roman-photo écrit par Grégory Jarry et Nicole Augereau, intitulé *6 degrés en plus, franchement, ça va !*

Enfin, la librairie itinérante Esprit Nomade 2.0 est désormais gérée par Nathalie Deschamps, qui l'a reprise en février 2026. Chaque semaine, son camion sillonne le Marais poitevin à la rencontre des habitants. Parmi les nouveautés présentées figure *Love at the Whisper Shop*, paru aux éditions Flammarion Jeunesse.

Danielle Driou (CLP)

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



recherche son

CORRESPONDANT

pour le secteur :

MARANS
COURÇON-D'AUNIS
AIGREFEUILLE-D'AUNIS
MAUZÉ/LE-MIGNON

INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Amaury Legrand :

06 73 15 54 44
a.legrand@lhebdo17.com



Suhhyun Do et Kyungmin Do ont chacun quitté la Corée du Sud pour étudier en France. Ils travaillent désormais main dans la main à Néré - © *T.C.*

L'excellence sud-coréenne au service des saveurs du palais

Suhhyun et Kyungmin Do ont racheté la fromagerie Mortafont en novembre 2025. Dix mois plus tard, leurs produits ont été servis sur la table du palais de l'Élysée.

NÉRÉ

Il y a des rencontres qui changent une vie et des découvertes qui ouvrent des horizons insoupçonnés. Pour Kyungmin Do, 39 ans, tout commence en 2015 devant un documentaire consacré à un artisan fromager. À des milliers de kilomètres des campagnes françaises, en Corée du Sud, le jeune homme se découvre une vocation : fabriquer du fromage. Un an plus tard, il débarque en France pour acquérir un savoir-faire et, un jour, créer ses propres fromages.

Dix ans après cette révélation, son projet a pris corps à Néré. Depuis novembre 2025, Kyungmin Do et son épouse Suhhyun, 31 ans, dirigent la fromagerie Mortafont. Sous le nom de leur entreprise, Tonton Fromage, ils perpétuent une production de fromages au lait cru de chèvre tout en développant des recettes mêlant traditions françaises et influences sud-coréennes. Leur travail a même franchi les portes de l'Élysée.

En Corée du Sud, où le fromage est moins présent dans les habitudes alimentaires, les formations spécialisées sont limitées. Kyungmin Do choisit donc de rejoindre l'Hexagone. En 2016, il intègre l'ENIL – aujourd'hui ENILEA – à Besançon, avant de poursuivre son apprentissage dans la région lyonnaise, où il effectue deux années de stage. Il y découvre les techniques de fabrication, mais aussi la place particulière du fromage dans la culture française. « *Je trouve qu'en France, le fromage est associé à un moment convivial et qu'il y a un esprit de famille et de partage lorsqu'on en mange* », souligne-t-il. Une différence culturelle qui nourrit sa conception du métier.

C'est également à Lyon que son parcours prend une dimension personnelle. Lors d'un atelier de dégustation organisé pour des amis sud-coréens, il rencontre Suhhyun, récemment arrivée pour étudier le design graphique. C'est le début d'une histoire qui conduira les deux jeunes gens à construire un projet commun.

Le rêve d'une vie

À mesure que Kyungmin Do approfondit ses connaissances, un rêve se dessine : reprendre une fromagerie. Le couple se met en quête et découvre la fromagerie Mortafont, à Néré. Lors de leur visite, les deux Sud-Coréens sont séduits par la qualité des fromages et le potentiel de l'entreprise. Le prix de reprise s'élève à 83.000 euros. Pour financer leur projet, ils obtiennent notamment un prêt d'honneur du Département de la Charente-Maritime. En novembre 2025, ils se lancent dans l'aventure. Quelques mois plus tard, ils se marient à la mairie de Néré. « *On a invité nos voisins pour le mariage et ils ont pu déguster nos fromages* », témoignent les époux Do.

La fromagerie Mortafont compte aujourd'hui cinq employés. Elle produit des fromages au lait cru de chèvre, déclinés en plusieurs formes : ronds, bûches, pyramides ou cœurs. À cette gamme classique s'ajoutent des recettes originales, devenues l'une des marques de fabrique du couple : spiruline, trois algues de l'île d'Oléron, pineau des Charentes ou yuzu…

« *On essaie de faire valoir le terroir français et d'ajouter notre touche sud-coréenne* », explique Suhhyun Do. Le yuzu, agrume très utilisé dans les cuisines asiatiques, côtoie ainsi les produits emblématiques du territoire charentais. Environ 1.500 fromages sont fabriqués chaque semaine. Le nom Tonton Fromage ne doit rien au hasard. Lors d'un stage près de Cholet, Kyungmin Do avait été marqué par une tradition française. « *Les repas se finissaient toujours par un plateau de fromages en dessert. C'est quelque chose de familial et un moment de convivialité. En Corée, le fromage est principalement consommé dans les restaurants. C'est une autre culture.* »

La notoriété de la fromagerie a connu un coup d'accélérateur en septembre dernier. Après la visite d'Emmanuel Macron en Corée du Sud en avril, le président sud-coréen Lee Jae-myung s'est rendu à son tour en France. À l'occasion de sa réception à l'Élysée, un dîner d'État a réuni quelque 150 invités. Parmi les fromages servis figuraient ceux de la fromagerie Mortafont. Suhhyun et Kyungmin Do avaient tenté leur chance en contactant directement le chef des cuisines de l'Élysée, Fabrice Desvignes, sur Instagram. Comme disait Jean-Claude Dusse dans *Les bronzés font du ski* : « *Oublie que t'as aucune chance, vas-y, fonce. On sait jamais, sur un malentendu, ça peut marcher.* » Meilleur ouvrier de France et lauréat du Bocuse d'Or en 2007, le chef a accepté leur proposition.

Parmi les produits présentés, le Mothais sur feuille a particulièrement retenu l'attention. Cette spécialité régionale, traditionnellement affinée sur une feuille de châtaignier, a bénéficié d'une vitrine exceptionnelle devant les convives du dîner d'État. La bûchette cendrée a également rencontré son petit succès.

En remerciement, l'Élysée leur a adressé une copie officielle du menu du dîner. Encadré, le document trône désormais aux côtés des diplômes de Kyungmin Do. « *C'est un grand honneur et un beau cadeau pour nous d'avoir reçu la carte du menu* », confient les néo-Néréens. Cette mise en lumière accompagne le développement commercial de la fromagerie. Ses produits sont proposés dans une enseigne de supermarché aux couleurs noire et rouge à Matha, Saint-Jean-d'Angély et Aulnay, ainsi que dans plusieurs boutiques spécialisées en Charente-Maritime et à Cognac.

Pour la suite, Suhhyun et Kyungmin Do envisagent de créer un site internet avec une boutique en ligne. En attendant, ils développent leur présence sur Instagram et Facebook. Près d'un an après le rachat, les deux Sud-Coréens savourent leur bonheur de fabriquer des fromages à Néré et entendent pérenniser leur entreprise.

Théo Chiramberro

Fromagerie Mortafont : 9, rue La Vallée à Néré, Mortafont. Page Instagram : @fromagerie.mortafont

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

CIRQUE DU GAMIN. Stage *Têtes en l'air*, tissu aérien et trapèze fixe, dimanche 1er novembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h à la Gamelle (avenue Pasteur). Niveau initiation, grand débutant, intermédiaire pour adolescents et adultes à partir de 13 ans. Tarif : 60 € + adhésion 20 €. Inscription obligatoire sur contact@cirquedugamin.com

SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE

LES AMIS DE L'ÉGLISE. La nouvelle association dédiée à la restauration de l'église vous invite à sa soirée de lancement vendredi 30 octobre à 18h30 à la salle des fêtes.

VILLENEUVE-LA-COMTESSE

HALLOWEEN. Samedi 31 octobre dès 19h à la salle des fêtes, organisé par le comité des fêtes. Concours du meilleur costume (hommes, femmes, enfants), atelier maquillage. Gratuit. Boîte à dons au profit du Téléthon. Inscription obligatoire au 06.60.66.05.61.

NÉRÉ

HALLOWEEN. Samedi 31 octobre de 10h à 17h à la caserne des pompiers. Mets ton plus beau costume. Bonbons à disposition.

PAILLÉ

FOYER RURAL. L'assemblée générale se tiendra mercredi 4 novembre à 20h en mairie.

MATHA

HALLOWEEN. Tous au sport propose une soirée années 80-90 à aujourd'hui, samedi 31 octobre à 21h à la salle des fêtes, animée par DJ Yann Switch. Adulte 10 € (une boisson offerte aux personnes déguisées), -12 ans gratuite, présence d'un food-truck (burgers). Contact au 06.17.91.63.05 ou sur tousausport17160@gmail.com

BERCLOUX

OCTOBRE ROSE. Marche de 2 et 4 km, dimanche 25 octobre à 10h à la salle des fêtes. Café offert à 9h. Don libre 2 € minimum.

SAINTES

LANGUE DES SIGNES. Sensibilisation mercredi 28 octobre de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30 à la médiathèque Mitterrand, animée par William Nicole (formateur-initiateur en LSF). À partir de 6 ans. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.74.34.90 ou sur mediatheques.ville-saintes.fr

SAINT-PORCHAIRE

HALLOWEEN. Samedi 31 octobre, chasse aux bonbons à 17h dans le jardin du presbytère, retraite aux flambeaux à 19h15 à la salle des fêtes avec Monsieur Attra-peurs et la banda des Belous de Laleu, potion offerte au stade, *Le grand feu* de Monsieur Attra-peurs, feu d'artifice à 21h30.

Décès de Claude Tarin : « Un homme de conviction, d'une droiture morale exemplaire »

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Ancien maire socialiste de Saint-Jean-d'Angély et conseiller général de la Charente-Maritime, Claude Tarin est décédé mercredi 14 octobre, à l'âge de 90 ans. Sa disparition suscite de nombreux hommages.

Une figure de la vie politique angérienne s'est éteinte. Claude Tarin, ancien maire socialiste de Saint-Jean-d'Angély, est décédé mercredi 14 octobre à l'âge de 90 ans. Élu à la tête de la commune en 1989, après avoir battu le maire sortant Ivan de Limur (RPR), il avait dirigé la ville jusqu'en 1995. Il avait également siégé au Conseil général de la Charente-Maritime de 1979 à 1985, puis de 1992 à 2004.

Un maire bâtisseur

Médecin gynécologue-obstétricien, Claude Tarin avait notamment participé à la création de la maternité de Saint-Jean-d'Angély, en 1969. Sur le plan politique, il avait contribué au développement de la section locale du Parti socialiste et présidé la première intercommunalité du territoire. Son passage à la mairie aura été marqué par plusieurs réalisations structurantes, parmi lesquelles la construction du centre aquatique Atlantys, la création du centre de loisirs de Beaufief ou encore la réhabilitation de l'abbaye royale et du marché couvert.

Il avait également participé à la mise en place de la communauté de communes de Saint-Jean-d'Angély et au développement de la zone économique de Moulinveau. Interrogé par *Sud Ouest* en 2021, à l'occasion de ses 85 ans, il évoquait avec fierté son mandat. « *J'ai eu l'impression d'être un bâtisseur et pas seulement un soignant* », confiait-il alors.

Sa disparition a suscité une vive émotion dans le monde politique local. La maire de Saint-Jean-d'Angély, Françoise Mesnard, lui a rendu un hommage particulièrement personnel, évoquant une amitié de près de quatre décennies. « *Il est des rencontres qui changent le cours de votre vie* », écrit-elle sur les réseaux sociaux. Elle rappelle avoir fait la connaissance de Claude Tarin en 1989, alors qu'elle présidait l'association de danse Arabesque, dans laquelle sa fille était inscrite. C'est lui qui lui avait proposé de rejoindre sa liste pour les élections municipales de 1995. « *Et c'est ainsi que mon histoire d'engagement politique a commencé et surtout mon amitié avec Claude* », souligne-t-elle.

> *“Il avait une vraie vision de sa ville et de son territoire”*

L'élue salue « *un homme de conviction, d'une droiture morale exemplaire, d'un engagement total au bien commun et un ami fidèle* ». Elle rappelle également le soutien qu'il lui a apporté au fil des années, ainsi que l'importance de ses conseils, « *toujours objectifs et sans concession* ». Françoise Mesnard insiste enfin sur l'héritage laissé par l'ancien maire, citant notamment ses réalisations. Cyril Chappet, premier adjoint au maire de Saint-Jean-d'Angély, lui a lui aussi rendu hommage. « *Je connaissais Claude depuis mon enfance et j'ai eu, par la suite, l'honneur de siéger à ses côtés au Conseil général de la Charente-Maritime durant 10 ans. Claude était un homme de conviction qui avait une vraie vision de sa ville et de son territoire* », a-t-il salué, avant de conclure simplement : « *Merci Claude.* »



Aux municipales de 1995, Claude Tarin avait pris la décision de ne pas briguer de second mandat pour des raisons de santé - © *Famille*

Le député de la troisième circonscription de la Charente-Maritime, Fabrice Barusseau, a également exprimé sa tristesse à l'annonce du décès de celui qui fut maire de Saint-Jean-d'Angély et conseiller général du département. « *Saint-Jean-d'Angély est une ville à laquelle je suis profondément attaché. Je mesure combien l'engagement de celles et ceux qui ont exercé des responsabilités municipales et départementales a contribué à façonner notre territoire et à servir ses habitants* », écrit le parlementaire. Il tient à saluer l'engagement de Claude Tarin « *au service de l'intérêt général* », ainsi que sa volonté de faire vivre le territoire et de préparer son avenir. « *Au-delà des fonctions, c'est aussi une page de l'histoire de Saint-Jean-d'Angély et des Vals de Saintonge qui se tourne* », conclut-il.

Au-delà de son parcours politique, c'est aussi le médecin qui laisse un souvenir particulièrement fort à Saint-Jean-d'Angély et dans ses environs. Les témoignages de reconnaissance se multiplient, rappelant combien Claude Tarin avait accompagné de familles au cours de sa carrière de gynécologue-obstétricien. Plusieurs anciennes patientes évoquent un praticien « *exceptionnel* », « *très à l'écoute* », « *gentil* » et profondément humain. Certaines se souviennent de sa disponibilité, y compris la nuit, et de son attention dans les moments importants de leur vie.

« *Il m'a personnellement sauvé la vie lors de la naissance de mon fils. Il a mis au monde mes deux enfants* », témoigne notamment une femme, qui lui adresse un dernier « *Merci Docteur* ». D'autres soulignent sa bienveillance et sa proximité avec ses patientes. « *Une très belle personne, très bon médecin gynécologue, très à l'écoute* », peut-on lire parmi les messages de condoléances. Une autre habitante conserve le souvenir d'une personne « *tellement gentille, à l'écoute des gens* ».

Ses obsèques se sont déroulées mardi 20 octobre à Saint-Jean-d'Angély.

Amaury Legrand

Toute la rédaction de *L'Hebdo de Charente-Maritime* adresse ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Douze caméras de vidéoprotection seront installées en 2027

AULNAY-DE-SAINTONGE

La commune a obtenu l'autorisation préfectorale pour déployer un système de vidéoprotection composé de douze caméras. Soutenu financièrement par l'État, le dispositif devrait être installé au cours du premier semestre 2027.

La vidéoprotection va faire son apparition à Aulnay. La préfecture de la Charente-Maritime vient en effet de donner son feu vert à la commune pour l'installation de douze caméras sur son territoire. L'autorisation a été officialisée par un arrêté préfectoral signé début octobre. La municipalité avait préalablement déposé une demande auprès des services de l'État. Réunie le 4 septembre dernier, la commission départementale de vidéoprotection a rendu un avis favorable au projet portant sur « *12 caméras extérieures* », précise le courrier adressé au maire d'Aulnay par la préfecture.

« *Ce projet permettra d'améliorer la sécurité de nos concitoyens en permettant à la gendarmerie de disposer d'images utiles à la résolution de leurs enquêtes* », explique le maire, Stéphane Chedouteaud. L'élu résume la philosophie du projet par une formule : « *La sécurité est une des premières libertés.* » Le déploiement de ce dispositif représente un investissement de 89.125 euros hors taxes. Aulnay bénéficiera toutefois d'un soutien financier de l'État. Selon le maire, une première subvention de 26.737 euros, correspondant à 30 % du coût du projet, est en passe d'être accordée. La municipalité entend également solliciter une seconde aide auprès du ministère de l'Intérieur, à hauteur de 50 % du montant du projet. Si cette nouvelle demande aboutit, le cumul des deux aides représenterait 80 % de l'investissement, soit environ 71.300 euros. Le reste à charge pour la commune serait alors d'environ 17.825 euros hors taxes.



Les douze caméras devraient être installées au cours du premier semestre 2027 - © *Archives L'Hebdo 17*

Les douze caméras devraient être installées au cours du premier semestre 2027. À ce stade, la municipalité n'a pas précisé publiquement dans sa communication les différents emplacements retenus pour les équipements. Le dispositif aura notamment vocation à fournir, lorsque cela sera nécessaire, des images susceptibles d'être exploitées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs enquêtes.

Amaury Legrand

Saint-Jean-d'Y : les cloches de l'Abbaye royale réduites au silence



Aucune date de reprise de la sonnerie n'a été annoncée - © *Archives L'Hebdo 17*

Les cloches des tours de l'Abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély ne sonneront plus jusqu'à nouvel ordre. La municipalité a annoncé, vendredi 16 octobre, la suspension temporaire de leur sonnerie, après la découverte de désordres structurels dans le clocher. Lors du contrôle annuel réalisé jeudi 15 octobre, une aggravation des dégradations affectant les poutres maîtresses a été constatée. Les techniciens ont également relevé des vibrations inhabituelles lors de la sonnerie des cloches. Face à ces anomalies, la Ville a préféré jouer la carte de la prudence afin de préserver ce patrimoine emblématique de Saint-Jean-d'Angély. Un audit technique approfondi doit prochainement être engagé pour évaluer précisément l'état de la structure et déterminer les éventuels travaux nécessaires. La municipalité communiquera sur les suites à donner une fois les conclusions connues. En attendant, aucune date de reprise de la sonnerie n'a été annoncée.



PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

BONNES AFFAIRES

VDS taille haie STIL, HS 80 1 R lame 70 220 € + 1 tronçonneuse 45 de coupe marque BG chaîne et guide neuf moteur révisé 200 € + 1 chaudière à mazout avec brûleur neuf WOLF réserve d'eau: 650 €. Tél. 06.59.18.74.19

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

RENCONTRES

Cherche ami(e) sincère 50-70ans, intéressé par océan animaux ésotérisme allure jeune esprit ouvert comme moi domiciliation Tél. 06.83.07.51.04

VIDE-MAISON

VIDE MAISON, le 31 oct de 13h à 17h et le 1 nov de 10h à 16h, au 4 impasse de la Soie, Chauvin, St Loup.

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier: France. Taux de fibres recyclées: 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

ANGOULINS
Jacky Trillaud, décédé à l'âge de 83 ans. Un hommage lui a été rendu mardi 20 octobre au cimetière d'Angoulins.

CIRÉ-D'AUNIS, CROIX-CHAPEAU
Claude Vincent, décédé à l'âge de 65 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 21 octobre au crématorium de La Rochelle.

LANDES
Annabelle Landry, décédée mercredi 14 octobre à l'âge de 37 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 20 octobre en l'église Saint-Pierre de Landes, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Julien-de-l'Escap.

LA ROCHELLE
Édith Goumard, née Gaudin, décédée à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 20 octobre en l'église de Notre-Dame à La Rochelle, suivie d'un recueillement au crématorium de Mireuil de cette même commune.

LA ROCHELLE, SAINT-XANDRE, LA CHAPELLE-ENGERBOLD (CALVADOS)
Pierre Olive, décédé mercredi 14 octobre à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 21 octobre en l'église de Saint-Xandre, suivie d'un hommage au crématorium de La Rochelle.

MARANS
Marie-Françoise Sainlaud, née Reigner, décédée à l'âge de 81 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 21 octobre en l'église de Marans, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

NIEUL-SUR-MER
Serge Boileau, décédé à l'âge de 84 ans. Un hommage lui a été rendu mercredi 21 octobre au crématorium de La Rochelle.

PUILBOREAU
Ginette Brunet, née Bonhomme, décédée dans sa 95e année. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 22 octobre à 10h en l'église de Puilboreau.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Hélène Gauthier, décédée dans sa 103e année. Ses obsèques religieuses ont été célébrées mercredi 21 octobre en l'église d'Antezant-la-Chapelle, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Josette Sauquet, née Brec, décédée dans sa 78e année. La cérémonie civile a été célébrée lundi 19 octobre au crématorium de Saint-Jean-d'Angély. Michel Sauquet, son époux, ainsi que ses enfants et petits-enfants, remercient chaleureusement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur soutien lors des obsèques. La famille exprime sa gratitude pour les marques de sympathie, les présences et les dons reçus.

SAINT-SAVINIEN
Josette Grué, née Drahonnet, décédée à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 19 octobre en l'église de Saint-Savinien, suivie de l'inhumation au cimetière de Taillant.

SURGÈRES, LA ROCHELLE
Colette Queinnec, décédée lundi 12 octobre. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 21 octobre au cimetière de Saint-Georges-du-Bois.

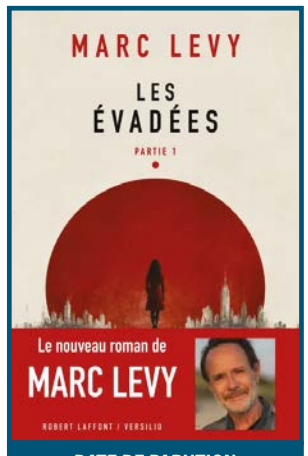
TONNAY-BOUTONNE
Élise Jaguenaud, née Bourget, décédée dans sa 102e année. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 19 octobre au cimetière d'Asnières-la-Giraud.

TONNAY-CHARENTE
Jean-Pierre Counilh, décédé mardi 13 octobre à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 19 octobre en l'église de Tonnay-Charente, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LES LIVRES DE LA SEMAINE

AUTEURS COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE

Les évadés, partie 1 de Marc Lévy



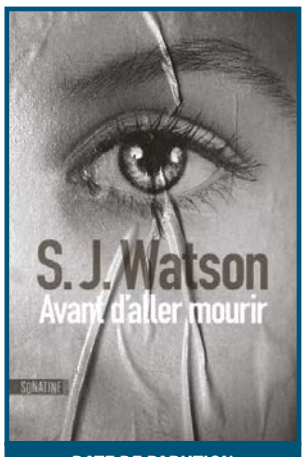
DATE DE PARUTION 22/09/2026

Cécile est enquêtrice au sein d'Interpol. Un appel au secours, lancé depuis un village perdu aux confins de l'Asie du Sud-Est, la met sur la piste d'une entreprise criminelle dont elle ne soupçonne pas l'ampleur.
À des milliers de kilomètres de là, Olivia, scientifique rattachée à l'Institut Pasteur, poursuit ses travaux dans un centre de recherches de la côte Est américaine. Alors que le pouvoir politique du pays se radicalise et décide de museler la science, Molly, sa patronne, lui propose de rejoindre un réseau de résistance.
A priori, les existences de ces deux sœurs n'ont plus grand-chose en commun, si ce n'est que chacune, à sa manière, recherche la vérité. Mais dans une époque livrée à l'avidité et aux mensonges, ces deux femmes obstinées vont braver les périls pour défendre ce en quoi elles croient… et ainsi redécouvrir qu'il existe entre elles des liens que ni la peur ni le temps ne peuvent rompre.

▸▸ Robert Laffont, 400 pages, broché 21,90 €, Ebook 14,99 €.

Marc Levy est un auteur d'origine française, né en 1961. Il publie le roman *Et si c'était vrai* qui devient un best-seller dès sa sortie. En 2001, il renouvelle l'exploit avec son deuxième roman *Où es-tu ?* qui réalise de nouveau des records de ventes. Depuis il publie quasiment un roman par an et bénéficie d'un triomphe tout aussi retentissant que ses deux premiers livres.

Avant d'aller mourir de S.J.Watson



DATE DE PARUTION 15/10/2026

Après avoir subi une violente agression qui a affecté sa mémoire, Christine Lucas a été victime d'une terrible injustice : l'homme qui a essayé de la détruire a été acquitté en la faisant passer pour une affabulatrice. Sept ans plus tard, elle vit sous une nouvelle identité, isolée dans une maison perdue au cœur de la campagne anglaise. Son traumatisme s'est atténué mais elle connaît ces derniers temps de nouveaux épisodes d'amnésie partielle, de confusion. Seraient-ils liés à la réapparition de son agresseur ? Celui-ci est en effet devenu un personnage public, un documentaire vient de lui être consacré, il est partout sur les réseaux sociaux, se faisant passer pour une victime, réécrivant l'histoire à sa façon : celle d'un homme innocent brisé par les mensonges d'une femme malade et manipulatrice. Des milliers d'inconnus le croient, le soutiennent, en font un héros. Christine sent la peur revenir, la paranoïa la menacer. Et si le cauchemar recommençait ? Sa meilleure amie, Claire, vient la rejoindre pour l'aider. Mais à qui faire confiance quand on ne peut plus se fier à soi-même ?

▸▸ Sonatine, 368 pages, broché 22,90 €, Ebook 14,99 €.

Steve « S.J. » Watson est un auteur anglais de thriller. En 2011, il publie son premier roman, *Avant d'aller dormir* qui rencontre un succès international. Le succès confirmé de son second roman *Une autre vie* assied aujourd'hui sa réputation.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2628**105**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION :
NICOLAS CHAMPAUD
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 20 000 euros
SIEGE SOCIAL : 7B ZA de Pied Sec 17260 GEMOZAC
OBJET : Chocolaterie artisanale avec vente de produits dérivés, Biscuiterie, Glacerie, Pâtisserie, Confiserie, Traiteur, L'organisation, l'animation et la dispense de formations professionnelles, de stages, de cours, de séminaires, de conférences et d'actions de perfectionnement dans les domaines de la boulangerie, de la pâtisserie, du chocolat, de la confiserie, de la glacerie, du traiteur et plus généralement des métiers de bouche ; L'organisation et l'animation d'ateliers pratiques, d'initiations, de démonstrations et d'évènements culinaires à destination des professionnels et des particuliers ; La création, l'édition, la diffusion et la commercialisation de supports pédagogiques, contenus numériques, ouvrages, documents techniques et matériels de formation.
DUREE : 99 années
GERANCE : Monsieur Nicolas CHAMPAUD demeurant 6 rue Le Maine 16500 MANOT
IMMATRICULATION : au RCS de Saintes.

Pour avis,
La gérance

A2628**371**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE SAINTES
Avis est donné de la constitution de la société SCI OCTAVE, au capital de 500 €.
Siège : 13 BOULEVARD DU MARAIS 17132 MESCHERS-SUR-GIRONDE.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINTES.
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition et la propriété de tous locaux à usage commercial ou professionnel — boutiques, bureaux, ateliers, entrepôts — et leur location nue, à titre professionnel, à l'exclusion de tout équipement d'exploitation??; la gestion, l'entretien, l'administration et, éventuellement, l'aliénation desdits locaux. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Le montant des apports en numéraire s'élève à 500 €.
Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.
Gérante : Madame Delphine ALARCON, demeurant 13 BOULEVARD DU MARAIS 17132 MESCHERS-SUR-GIRONDE.

A2628**354**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

CONSTITUTION

Acte s.s.p. en date du 16/10/2026
- DENOMINATION : **GROUPE LEO**
- FORME : SARL.
- CAPITAL : 500 000 € (apports en nature).
- SIÈGE : 54 B rue Basse de Saint Eloi 17000 LA ROCHELLE
- OBJET : acquisition, gestion de toutes valeurs mobilières, actions, parts sociales.
- DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
- GERANT : Monsieur Romain DAIGREMONT demeurant 54 B rue Basse de Saint Eloi 17000 LA ROCHELLE
- Immatriculation R.C.S. : Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE

A2628**473**

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 octobre 2026 Dénomination : **LOG POSE**. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 39 Rue du Minage, 17000 La Rochelle. Objet : Activité principale : Exploitation d'un commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé ainsi que toute opération commerciale, industrielle et immobilière se rapportant directement ou indirectement à cet objet. La promotion, la diffusion et le développement de ces activités et produits par tous moyens physiques, numériques ou évènementiels, la conception, la personnalisation et la vente de produits dérivés notamment textiles et accessoires. Activité secondaire : Petite restauration rapide (sans vente d'alcool). Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Cession d'actions et agrément : Cession de parts soumise à agrément préalable à l'unanimité des associés. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : Président : Monsieur Carlo CRISAFI 4 Avenue du Général de Gaulle 17440 Aytre. La société sera immatriculée au RCS de La Rochelle.

Pour avis.

FONDS DE COMMERCE

A2627**996**

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Quentin HODE LABESSE, Notaire Associé de la Société par actions simplifiée dénommée «HODE LABESSE & ASSOCIES» titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à SAINT-AGNANT (17620), 19 avenue du Canal de la Bridoire**, le 6 octobre 2026, enregistré à SAINTES le 9 octobre 2026, 2026N1397, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **SARL BESSON**, dont le siège est à SOUBISE (17780) 26 avenue Jean Moulin, identifiée au SIREN sous le numéro 533078887 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE.
A :
La Société dénommée **L'ATELIER DE TONY**, dont le siège est à SOUBISE (17780) 26 avenue Jean Moulin, identifiée au SIREN sous le numéro 109667691 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE.
Le fonds de commerce de MECANIQUE AUTO, MOTO, AGRICOLE, POIDS LOURDS, MOTOCULTURE DE PLAISANCE, ACHAT ET VENTE DE VEHICULES NEUFS ET OCCASION exploité à SOUBISE (17780), 26 avenue Jean Moulin, lui appartenant, ayant pour enseigne GARAGE SARL BESSON, et identifié sous le numéro SIRET 533078887000015.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 95.000,00 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 74.050,00 euros et au matériel pour 20950,00 euros, payé comptant.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à **la SARL BABOULESSE ODAH ASSOCIES 28 bis avenue Charles de Gaulle 17300 ROCHEFORT**, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2628**477**

NOT'SAINTONGE
87 rue de Gazinac
17800 PONS

CHANGEMENT

DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître LEY Estelle, notaire à PONS (17800), le 31/08/2026.
M. RABILLER Xavier et Mme ROBERT Annie demeurant ensemble 170 route Bignay, 17400 MAZERAY, mariés le 10/08/1966 à MAZERAY (17400) sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de séparation de biens.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître LEY Estelle, notaire à PONS (17800) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

A2627**942**

INSERTION – AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier LANEUZE, Notaire au sein de la SELARL dénommée «Olivier LANEUZE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINTES (17100), 14 Cours Réverseaux, CRPCEN 17064, le 3 octobre 2026, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE:
M.Amjad **HADJO**, et Mme Emanuelle **VIAUD**, demeurant ensemble à SAINTES (17100) 4 rue Chaudruc de Crazannes.
M.est né à DERAA (SYRIE) le 29 septembre 1959, Mme est née à SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE (17110) le 6 octobre 1970.
Mariés à la mairie de SEMUSSAC (17120) le 4 septembre 1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Tous deux de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

DIVERS

A2628**406**

L'Association Immobilière Aunis Saintonge (AIAS), dont le siège social est sis 6, allée du Séminaire, 17100 Saintes, déclarée en préfecture de La Rochelle sous le numéro W173001043 en 2006,
Projette de recevoir un apport partiel d'actif de la Congrégation des Filles de Sainte Marie de la Providence de Saintes, dont le siège social est sis 1 esplanade du Capitole, 17100 Saintes, dont l'identification SIREN est 317 554 947.
L'AIAS reprendra les immeubles de la Congrégation sis à 17160 - Matha et le passif associé à ces immeubles, à savoir la propriété des murs d'une école sise au 22, rue d'Angoulême- 17160 - Matha cadastrés section AD sous les numéros 90/446/447/448 et 499 pour une surface de 5 280 m². L'AIAS poursuivra l'exécution des contrats en cours conclus pour cet ensemble immobilier. La Congrégation des Filles de Sainte Marie de la Providence de Saintes conserve les autres actifs non mentionnés.
L'apport partiel prendra effet au 1 septembre 2026, après avis conforme des assemblées générales extraordinaires des associations concernées qui se tiendront au plus tôt dans les trente jours de la présente publication.

TRIBUNAUX

A2628**301**

«EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINTES

Par jugement en date du 22 Septembre 2026 le Tribunal Judiciaire de SAINTES a prononcé l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de l' **Association ENVOL 17, immatriculée sous le numéro SIREN 0°450854930, Activité de formation continue d'adultes**, 6 avenue Louis Pasteur, 17400 SAINT JEAN D'ANGELY, Les déclarations de créances sont à adresser, dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au représentant des créanciers, la Selarl LGA, représentée par Maître Catherine LAPORTE, 14 rue de la Maladrerie 17112 SAINTES CEDEX. Date de cessation des paiements : 31 mars 2026 Juge- Commissaire : Marie SION Juge- Commissaire suppléant : Anissa OUMOHAND»



TESTAMENT

A2628**278**

NOT'SAINTONGE
87 rue de Gazinac
17800 PONS

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Maître Estelle LEY
87 rue de Gazinac
17800 PONS

Par testament du 23/10/2023 déposé le 10/07/2026 au rang des minutes de Maître Estelle LEY, notaire à PONS (17800) - 87 rue de Gazinac, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de SAINTES.
Mme TARDY SOLANGE, demeurant 19 cité Mignonneau, 17500 JONZAC, née le 07/05/1933 à TAILLEBOURG, décédée le 03/06/2026 à JONZAC, a institué un légataire universel.
Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 01/09/2026 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**280**

Notaire

Maître Quentin HODE-LABESSE,
Notaire associé
à SAINT-AGNANT (CharenteMaritime),
19 avenue Canal de la Bridoire

Avis de liquidation de société

Suivant acte reçu le 29 septembre 2026, il a été procédé à la liquidation et au partage de la société **SCI LES ERRONNELLES**, dont le siège social est à ECHILLAIS, rue des Erronnelles, immatriculée au SIREN 828876268, existant entre :
Monsieur Jean Philippe BRASSAUD-LENOBLE, demeurant à NIEULLE-SURSEUDRE (17600) 28 rue Des mysotis,
Et Monsieur Jean-Jacques Roger LESAGE, demeurant à ECHILLAIS (17620) 1 rue
de la Limoise,
Son actif net social a été partagé entre ses membres.
La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social.
Quitus a été donné au liquidateur.
La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE par les soins du liquidateur.

Pour avis
Le notaire

MODIFICATIONS

A2628**171**

Notaire

Marie-Claire SCAPPATICCI
Service immobilier
OFFICE NOTARIAL DE GENAS
Maîtres AUBIN, LOMBARDO,
FAVRE-VERAND
38, rue de la République
69740 GENA

CEFOG-ATA

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Madeleine Renaud,
69740 GENAS
852 185 941 RCS LYON

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 16 septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social du 7 rue Madeleine Renaud, 69740 GENAS au 71 rue du Breuil, 17300 ROCHEFORT, à compter du 16 septembre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera désormais immatriculée au RCS de LA ROCHELLE. Gérance : Mme Catherine BENARD, veuve GERBIER, demeurant 7 rue Madeleine Renaud, 69740 GENAS.

Pour avis,
la gérance.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2627**941**

Maître Leïla KHALI
Avocat
5 bis rue d'Aunis
17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

MS FUSION

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
35 rue de Bordeaux, 17230 MARANS
902 896 737 RCS LA ROCHELLE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2026 :
Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du même jour.
En conséquence, l'article 2 «Objet» des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : «L'achat de biens immobiliers, terrain ou immeuble, en vue de leur revente en l'état ou après aménagement en bloc ou par lot après division ainsi que toute activité de marchand de biens
La réalisation de toute opérations de lotissement, d'aménagement foncier
L'acquisition, le financement, l'exploitation de tout programme immobilier ainsi que tout droits y afférents
La propriété, l'acquisition, la construction, la location de tous biens immobiliers,
L'étude, la réalisation, la gestion, la commercialisation, la vente, l'exploitation de tous programmes immobiliers en qualité de marchand de biens ou sous toute autre statut juridique approprié
la réalisation directement ou indirectement de toute équipe de terrain en matière de voirie, réseaux divers, installation d'éclairage et de toutes dessertes connexes similaires ou complémentaires
la société peut agir, tant en France qu'à l'étranger pour son compte ou pour le compte de tiers soit seul soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser sous quelque forme que ce soit directement ou indirectement les opérations rentrant dans son objet
la société peut également prendre sous toute forme tout intérêt et participation dans toutes affaires et entreprises françaises et étrangères, quel que soit leur objet.»
Nouvelle mention : «La société a pour objet, en France et à l'étranger : tous travaux de carrelage, plomberie, chauffage, installations sanitaires et climatisation, y compris la mise en place, l'installation, le raccordement, la mise en service, l'entretien, la maintenance, la réparation, le dépannage et la rénovation de tous matériels, équipements et réseaux s'y rapportant ; l'achat, la vente, la fourniture, la distribution, l'importation, l'exportation, la location de tous matériels, équipements, pièces détachées et accessoires se rapportant à ces activités. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet cidessus ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.»
Mention sera faite au RCS de LA ROCHELLE

Pour avis,
La gérance

A2628**474**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

JUMAX

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000,00 euros
Siège social : 68 Avenue du 11 Novembre
17300 ROCHEFORT
909 300 188 RCS La Rochelle

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 août 2025, il résulte que la société DUO SOLUTIONS H CAC, domiciliée au 28 rue de Gabiel à Chauray (79180), a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de la société DUO SOLUTIONS, démissionnaire, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2027. Mention sera faite au RCS de La Rochelle (17)

Pour avis

A2628**018**

«LE LOGIS DOMPIERRE»
Société Civile Immobilière
au capital de 1.900.000 euros
Siège social : 64 - 66, Rue des Gabariers
17100 DOMPIERRE SUR CHARENTE
931.423.867 RCS STRASBOURG
SIRET 931.423.867.00015
Transfert du siège social
L'assemblée générale extraordinaire des associés, réunie au 64 - 66, Rue des Gabariers 17100 DOMPIERRE SUR CHARENTE en date du 21.09.2026, a décidé, de transférer le siège social à compter du 21.09.2026 :
Du : 6, Rue du Lac 67400 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
Au : 64 - 66, Rue des Gabariers 17100 DOMPIERRE SUR CHARENTE
En conséquence, l'article 5 des statuts « siège social » est modifié comme suit :
· Ancienne mention :
Le siège social est fixé au : 6, Rue du Lac 67400 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
Il peut être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision de l a gérance, sous réserve d'une ratification par la plus prochaine assemblée des associés et en tout autre lieu, par décision collective extraordinaire des associés.
· Nouvelle mention :
- Le siège social est fixé au : 64 - 66, Rue des Gabariers 17100 DOMPIERRE SUR CHARENTE
(Le reste de l'article étant inchangé)
Informations complémentaires relatives aux statuts
Article 2 - Objet
La Société a pour objet :
- L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers et notamment, d'un immeuble sis 64 Rue des Gabariers 17610 DOMPIERRE SUR CHARENTE.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Article 4 - Durée
La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf prorogation ou dissolution anticipée.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG pour la demande de radiation et de SAINTE pour la demande de la nouvelle immatriculation.
Pour avis et mention, Le gérant

A2628**315**

GOURDON & FILS

Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 542 rue de l'Eau Vive 16170 ROUILLAC
transféré au 2 rue Perronneau - 17520 JARNAC CHAMPAGNE

851 319 970 RCS ANGOULEME

Par décision du 1er septembre 2026, l'Associé Unique a transféré le siège social au 2 rue Perronneau -17520 JARNAC CHAMPAGNE à compter du même jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME sous le numéro 851 319 970 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Gérance : Monsieur Cédric GOURDON, demeurant 2 rue Perronneau 17520 JARNAC CHAMPAGNE.

A2628**090**

EURL MIALBA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
siège social : 95 rue de Rome 17000 LA ROCHELLE
RCS : LA ROCHELLE B 517.661.807 (2009 B 958)

Aux termes d'une AGE en date du 14/09/2026, il a été prit acte de la démission des fonctions de gérante de Mme Laurence SEILLER-LAPORTE, et décidé de nommer comme nouvelle gérante Mme Sylvie GIMENEZ.

Pour avis, la gérante

DISSOLUTIONS

A2628**199**

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA « GROSSE PIERRE « Société Civile Immobilière en cours de liquidation

Au capital de 609,80 Euros
Siège social et de liquidation : Avenant de Malakoff
17640 VAUX SUR MER
319 429 254 R.C.S SAINTES

Dissolution anticipée

Aux termes d'une AGE du 01/10/2026, la collectivité des associés a décidé de dissoudre par anticipation volontairement ladite SCI à compter du 01/10/2026, et nommé comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'actif, au paiement du passif et à la répartition de boni de liquidation : M. Jean-Pierre NOUGUES.
La correspondance et tous actes et documents les concernant devront être adressés et notifiés au siège de liquidation, à VAUX SUR MER (17640), Avenant de Malakoff.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS de SAINTES.

POUR AVIS
M. Jean-Pierre NOUGUES

A2627**985**

OLYMPE
SARL au capital de 2000 €
Siège social : Place de la Priaute 17120 Talmont-sur-Gironde
949 385 355 RCS de Saintes
Le 30/09/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Mme PROUST Valérie, demeurant 69 rue Waldeck Rousseau 16000 Angoulême, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Saintes

A2628**120**

SCI V.Y.R.
Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : Montignac, 27 Rue de la Cafourche
17800 BOUGNEAU
498745942 RCS SAINTES
AVIS DE PUBLICITE
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2026 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Mr GUINTARD Vincent, demeurant Montignac 27 Rue de la Cafourche 17800 BOUGNEAU, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Montignac 27 Rue de la Cafourche 17800 BOUGNEAU, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINTES
Mention sera faite au RCS de SAINTES
Pour avis,

A2627**971**

DUNES D'OR

Société Civile Immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 43, Avenue Maryse Bastié
17200 ROYAN
RCS SAINTES 495 315 376

AVIS DE PUBLICITE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Denis JAUNEAU demeurant 7 Ter, Rue de la République à LA TREMBLADE (17390), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé : 43, Avenue Maryse Bastié à ROYAN (17200)
Pour mention et avis,
RCS SAINTES

Le Liquidateur

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2628**232**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS de consultation du public

Installations classées soumises à enregistrement
(articles L511-1, L512-7 et R512-46-11 à R512-46-24 Titre V du Code de l'environnement)

La société DISTILLERIE BOUCHEREAU, dont le siège social est situé 16 rue du Château 17490 MACQUEVILLE, a déposé à la Préfecture de la Charente-Maritime, un dossier de demande d'enregistrement portant sur l'extension de la distillerie et de la capacité de stockage de vins sur le site exploité à la même adresse.
Cette activité relève des rubriques 2250-2 et 2251-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour le régime de l'enregistrement.
Ce dossier sera soumis à la consultation du public pendant une période de quatre semaines, soit **du vendredi 6 novembre 2026 au lundi 7 décembre 2026 inclus.**
Durant cette période, toute personne pourra consulter le dossier en mairie ou sur le site internet de la Préfecture et formuler des observations :
- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de MACQUEVILLE aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie,
- par courrier à adresser à la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement
- par courriel à adresser à : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
À l'issue de la procédure, le Préfet statuera sur la demande d'enregistrement. La décision prendra la forme d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par les arrêtés ministériels, ou d'un arrêté préfectoral portant basculement de l'instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à étude d'impact, étude de dangers et consultation du public par voie électronique, ou d'un arrêté préfectoral de refus.



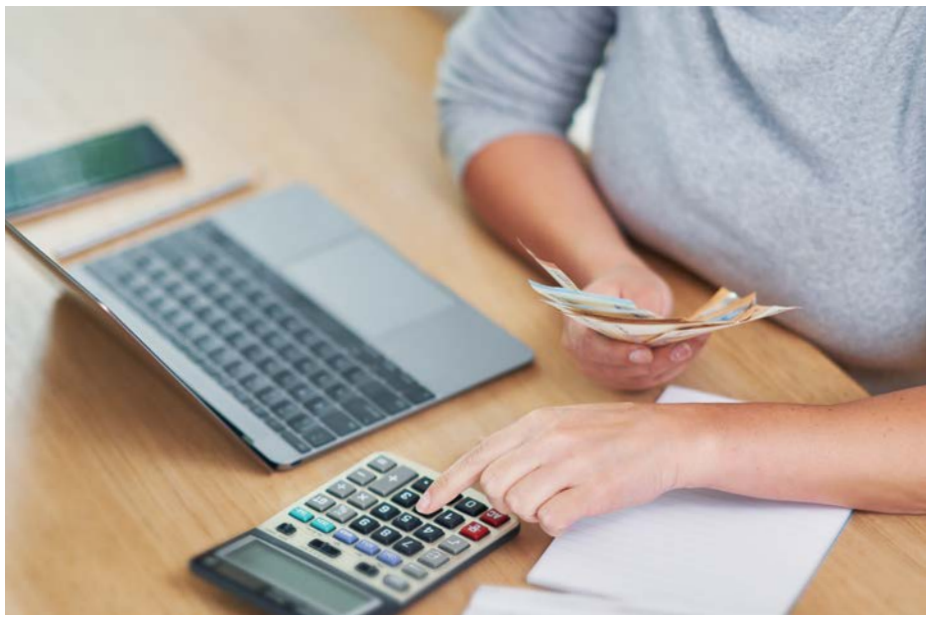






Budget : les méthodes pour ne plus être dans le rouge

PRATIQUE Comment bien gérer son budget pour réduire son découvert et se constituer une épargne ? Il existe diverses méthodes, facilement applicables par tous. **En partenariat avec Lafinancepourtous.com.**



Les trois étapes pour établir son budget

La première étape consiste à faire un check-up de vos revenus et de vos dépenses. Examinez attentivement votre relevé de compte, notez vos sources de revenus et tous les postes de dépenses, sans oublier celles du quotidien. Pour la deuxième étape, catégorisez vos dépenses par degré de contrainte. Les dépenses fixes correspondent aux charges obligatoires (comme les impôts) et aux obligations résultant d'un contrat (loyer, assurance, factures d'énergie, abonnements téléphoniques…). Les dépenses réductibles sont des dépenses courantes, le plus souvent absolument nécessaires : alimentation, transport… Enfin, les dépenses reportables correspondent à des coûts occasionnels ou plus irréguliers, qui peuvent être reportées dans le temps : habillement, loisirs, voyages… En troisième étape, établissez votre budget. Listez vos revenus et vos dépenses dans un outil de gestion de budget : tableur Excel, logiciel de gestion de budget, application mobile… Identifiez des pistes d'économies (suppression des abonnements en doublon ou des services non utilisés).
Puis suivez régulièrement votre budget, quelques minutes par semaine. Vous pourrez ainsi procéder à des ajustements avant que votre situation financière ne se dégrade.

La règle des « 50/30/20 » pour gérer son budget

D'autres méthodes peuvent vous aider à gérer votre budget. La règle du « 50/30/20 », développée en 2005 par la sénatrice américaine Elisabeth Warren dans un guide pratique de gestion budgétaire, vise à simplifier la gestion du budget, en répartissant ses revenus en trois catégories de dépenses :
• 50 % pour les dépenses essentielles : loyer, transport, assurances, impôts, alimentation…
• 30 % pour les dépenses dites de loisir (sorties, sports, vacances…).
• 20 % pour l'épargne.
Cette répartition peut être adaptée selon sa situation familiale et ses revenus.

La méthode des enveloppes

La méthode des enveloppes, déjà familière au début du XXème siècle, a été remise en avant notamment sur les réseaux sociaux. Il s'agit de retirer en espèces chaque mois l'argent nécessaire pour régler les besoins courants, et de le répartir dans différentes enveloppes, en fonction des types de dépenses : « nourriture », « entretien de la maison », « loisirs », « épargne » … Le montant alloué à chaque poste de dépenses par mois dépend de son budget global.
Cette méthode peut aider au règlement des dépenses du quotidien. Après avoir réglé les charges contraintes telles que loyer, impôt, assurance, par virement, prélèvement ou éventuellement par chèque.
Cette méthode se décline aussi sous forme de sous-comptes associés à un compte bancaire principal ouvert auprès de néobanques essentiellement.

La méthode « BISOU » pour maîtriser ses dépenses

La méthode BISOU n'est pas un nouvel outil pour gérer son budget, mais un moyen mnémotechnique pour consommer de manière plus responsable et aider à maîtriser ses dépenses.
C'est une méthode simple pour éviter les achats compulsifs, en se posant plusieurs questions avant l'achat. Et une solution pour faire des économies tout en protégeant la planète.
« BISOU », c'est l'acronyme qui permet de s'interroger sur 5 points clés :
B comme Besoin : cet achat correspond-il à un besoin réel ou est-ce que j'achète uniquement pour combler un manque ou une émotion ?
I comme Immédiat : est-ce que j'en ai besoin immédiatement ? Ou est-ce que je peux attendre un peu avant d'acheter : dans quelques jours, le besoin existera-t-il encore ?
S comme Semblable : est-ce que j'ai déjà un bien ou un produit qui remplit la même fonction, le même usage ?
O comme Origine : où et comment le produit a-t-il été fabriqué ? S'agit-il d'un produit durable, fabriqué localement ?
U comme Utilité : est-ce que je vais vraiment m'en servir et à quelle fréquence ?
Les réponses à ces questions peuvent orienter ses comportements d'achat, et permettre de faire des économies en achetant seulement ce qui correspond à un réel besoin. La méthode BISOU peut redonner du sens à ses achats, en évitant la surconsommation.

Plafonnement des frais d'incidents bancaires

Les incidents de paiement génèrent de nombreux frais : agios en cas de découvert, commission d'intervention pour dépassement de découvert, frais de rejet de prélèvement ou de virement… Certains de ces frais d'incident bancaire sont plafonnés par la loi.

Montant maximum légal des frais bancaires pour incident de paiement

Dépassement de découvert (commission d'intervention)	**8 €** par opération et **80 €** par mois au maximum *Personne bénéficiaire d'une OCF* :* **4 €** par opération et **20 €/mois** au maximum
Rejet de chèque (pour défaut de provision)	Selon le montant du chèque rejeté • inférieur ou égal à 50 € : **30 €** • supérieur à 50 € : **50 €**
Rejet de virement ou de prélèvement	ne peut excéder le montant du virement ou du prélèvement rejeté, plafonné à **20 €**
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD)**	Frais plafonnés à **10 % du montant saisi, dans la limite de 100 euros**
Plafonnement global de 9 frais d'incidents bancaires (hors agios et frais de saisie sur compte bancaire)	*Personne identifiée en situation de fragilité financière par leur banque (hors OCF) :* **25 €/mois** *Personne bénéficiaire d'une OCF :* **20 €/mois** et **200 €/an**

(*) OCF : offre spécifique pour client en situation de fragilité financière souscrite auprès de sa banque
(**) Saisie notifiée par une administration (État, commune, hôpital…)

Glossaire

Découvert bancaire :
Le découvert bancaire correspond à une situation où le solde du compte devient négatif (débiteur), les sommes débitées du compte étant supérieures au solde disponible.

Relevé de compte :
Le relevé de compte récapitule toutes les opérations passées au crédit et au débit du compte bancaire au cours d'une période donnée (le mois généralement) et le solde créditeur ou débiteur du compte.

Néobanque :
Une néobanque est un établissement financier 100 % digital, sans agence physique, qui propose des services de paiement ou bancaires via une application mobile.

La finance pour tous est une association d'intérêt général qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière des Français.

Le débat sur le maintien de l'ordre relancé

Entre la prise en compte de la poussée des violences, le respect de la liberté de manifester et la sécurité des plus jeunes, l'équilibre est fragile. Le débat est relancé sur la définition du maintien de l'ordre.



Dans une rue proche de la Place de la République à Paris le 19 octobre - © *MAXPPP*

Les scènes de chaos du samedi 17 octobre, en marge des mobilisations contre la vie chère, rouvrent le débat sur le maintien de l'ordre. Dans son allocution télévisée, le chef de l'État a reconnu dimanche soir que les forces de l'ordre, « *malgré leur professionnalisme, ont eu à subir une violence inouïe dans de nombreuses villes* » et dit avoir demandé au gouvernement « *d'en tirer toutes les leçons en matière de renseignement et d'anticipation* ».

En première ligne face aux émeutes, les maires ont tiré lundi le signal d'alarme. « *Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre* », déclare l'Association des maires de France dans un communiqué, réclamant de « *changer la doctrine d'intervention* ».

Les mobilisations sociales se sont de fait considérablement transformées depuis une dizaine d'années. Moins encadrées par les forces syndicales ou politiques, plus spontanées en raison du recours aux réseaux sociaux, souvent débordées par des éléments radicaux, notamment les fameux « *black blocs* », les manifestations ont déjà obligé les pouvoirs publics à réviser le maintien de l'ordre.

Le maintien de l'ordre, un « équilibre subtil »

Olivier Cahn, professeur de droit pénal à l'université Paris-Nanterre, rappelle que la doctrine classique reposait sur quelques piliers : la professionnalisation, avec la gestion des manifestations confiée à des unités spécialisées, et le principe du maintien à distance. « *On évitait les contacts physiques des forces de police avec les manifestants, quitte à tolérer un minimum de casse pour que les gens se défoulent* », résume l'universitaire. Mais après les grandes mobilisations contre la loi travail de 2016 et pour faire face à l'augmentation des violences, cette doctrine a été remise en cause avec l'interpellation des fauteurs de troubles dans les foules et le recours à des unités mobiles.

Ce changement de doctrine a toutefois atteint ses limites, notamment au moment de la crise des gilets jaunes en 2018, où de très nombreuses blessures graves ont été provoquées par l'intervention de ces unités, mais aussi par le recours massif à certaines armes dites « *intermédiaires* », comme les lanceurs de balles de défense ou les grenades de désencerclement. L'ancien député socialiste Jérôme Lambert a rédigé en 2021 le rapport d'une commission parlementaire sur « *l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre* » à la suite de ces nombreux dérapages.

> ***“Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers”***

Le texte rappelle dans un premier temps que le maintien de l'ordre répond à un « *équilibre subtil* » entre la garantie de la liberté fondamentale de manifester, la préservation de l'intégrité physique des manifestants, la protection de potentielles victimes d'un trouble à l'ordre public et, enfin, la préservation des forces de l'ordre. « *Après six mois de travail, nous avions débouché sur un diagnostic assez consensuel pour préciser un cadre des interventions avec une trentaine de préconisations* », rappelle le député, soulignant qu'il est possible d'avancer sur une ligne de crête.

Le rapport avait notamment recommandé l'interdiction des lanceurs de balles de défense lors des mouvements de foule, ou de recourir à la technique d'encerclement uniquement pour les manifestations présentant des risques sérieux de débordements. « *Je pense que le recours à la violence légitime est depuis mieux encadré, ce qui n'empêche pas bien entendu les bavures* », estime Jérôme Lambert.

La recherche d'équilibre n'est pas nouvelle. Historien, spécialiste des questions de sécurité publique, Arnaud-Dominique Houte rappelle que, depuis le XX[e] siècle, malgré quelques épisodes de répression très violente, notamment pendant la guerre d'Algérie, « *la vie humaine a toujours été placée au-dessus par rapport à la défense des biens* ». Cette tendance s'est accentuée avec la mort de Malik Oussekine en 1986. « *Il n'y a pas eu de morts entre ce drame et la mort de Rémi Fraisse en 2014*, rappelle-t-il. *On est clairement dans la “doctrine du zéro mort”, qui n'est pas un texte normatif, mais une stratégie partagée autour d'un consensus politique.* »

Ce dernier n'est toutefois pas gravé dans le marbre. « *Au moment des gilets jaunes par exemple, il y a eu des appels à sortir du “complexe” Malik Oussekine* », relève l'historien. La multiplication des séquences d'émeutes urbaines qui viennent parfois s'agréger à un mouvement social, comme ce fut le cas ce samedi 17 octobre, pourrait amener l'opinion à réclamer un net durcissement du maintien de l'ordre. Un autre facteur pousse en ce sens, rappelle Arnaud-Dominique Houte : « *Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers, s'assurer de leur fidélité. C'est un élément qui joue, d'autant que nous sommes près d'élections professionnelles dans la police et que certains syndicats sont sur une ligne très dure.* »

Un enjeu à l'approche de l'élection présidentielle

À six mois de la présidentielle, la question devient en effet un enjeu politique. « *La violence de la répression est incroyable* », estime un haut cadre de La France insoumise. Lundi matin, sur France Inter, le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, a lié les saccages dans la capitale à une « *forme de pourrissement de ce mouvement social organisé par le gouvernement* ». À l'extrême droite, au contraire, on dénonce le laxisme des pouvoirs publics. « *L'ordre n'existe plus aujourd'hui en France* », a affirmé lundi le président du Rassemblement national, Jordan Bardella.

Sénateur Les Républicains, David Margueritte doit présenter mercredi 21 octobre, avec son collègue de l'Union centriste Olivier Bitz, les conclusions de la mission d'information sur l'avenir du maintien de l'ordre. Interrogé le 14 octobre sur Public Sénat, David Margueritte a pointé le sujet de la réponse judiciaire aux actes de délinquance. « *Beaucoup de Français s'interrogent légitimement sur le nombre d'interpellations et le peu de condamnations. Il faut travailler sur ce point (…) l'exemplarité de la sanction, sa vertu dissuasive* », juge le sénateur.

> ***“Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires”***

Olivier Cahn souligne à l'inverse l'impasse de la politique de judiciarisation qui s'est considérablement renforcée ces dernières années. « *On recourt à des gardes à vue massives pour réduire le nombre de manifestants. On engorge les tribunaux et cela soulève de graves problèmes en termes de respect des droits fondamentaux* », critique le juriste.

Outre l'enjeu d'une redéfinition du maintien de l'ordre, c'est enfin sur la question de la prévention des violences que se porte aujourd'hui toute l'attention. Depuis 2008, la mission des anciens renseignements généraux a été confiée aux renseignements territoriaux. Or, cette réforme a entraîné une baisse de la qualité de la remontée d'informations, selon Olivier Cahn. « *Après les gilets jaunes, on a renforcé ces services. Pourtant, ni les émeutes urbaines à la suite de la mort du jeune Nahel en 2023 ni celles du 17 octobre n'ont été anticipées. Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires* », conclut l'universitaire.

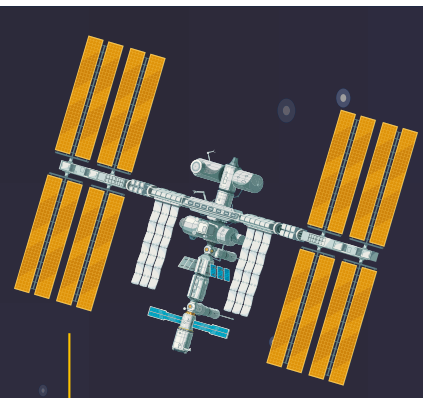
Bernard Gorce, avec Emmanuelle Réju

Après le 17 octobre, la France sous tension

Trois jours après les émeutes qui ont secoué la France, le bilan, encore provisoire, continuait de s'alourdir. Samedi 17 octobre, entre 550.000 manifestants, selon le ministère de l'intérieur, et 800.000, selon les organisateurs, ont défilé contre la vie chère dans 110 cortèges, dont 110.000 personnes à Paris selon les autorités. Cette mobilisation massive a été éclipsée par des scènes de violences et de pillages dans de nombreuses villes. Le ministre de la justice, Gérald Darmanin, fait désormais état de 2.513 gardes à vue, dont beaucoup sont toujours en cours, et de 67 personnes incarcérées. Plus de 600 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été blessés, ainsi que de nombreux manifestants. Parmi les casseurs figurent des militants de l'ultragauche, notamment des « black blocs », mais aussi des jeunes issus des banlieues populaires comme des milieux bourgeois, aux motivations diverses, parfois éloignées de toute revendication politique. Le gouvernement met en cause La France insoumise, accusée d'attiser les tensions sans qu'une participation directe de ses élus aux violences ait été établie dans les articles fournis. La composition exacte des groupes impliqués reste à préciser, les enquêtes et les procédures judiciaires étant toujours en cours. Des couvre-feux partiels ont été instaurés à Paris, Lyon, Lille et Nice. À Limoges, l'incendie de l'hôtel de ville, survenu le 17 octobre, fait l'objet d'une enquête à laquelle participe la Sous-direction antiterroriste (SDAT). Au 20 octobre, le Parquet national antiterroriste (PNAT) suivait le dossier sans s'en être formellement saisi. Le bilan économique reste lui aussi provisoire. Selon les premières estimations, entre 2.000 et plus de 3.000 commerces auraient été touchés, dont 650 à Marseille et 350 à Paris. Les dégâts pourraient se chiffrer en centaines de millions d'euros. Le gouvernement a promis un fonds de soutien et des mesures de chômage partiel, tandis que les commerçants s'inquiètent des délais d'indemnisation. Au-delà de la réponse sécuritaire, ces violences révèlent une profonde crise sociale et démocratique. Huit ans après les gilets jaunes, la colère contre la vie chère se nourrit d'une défiance persistante envers les institutions. Et la contestation pourrait se poursuivre : les principales organisations étudiantes et des gilets jaunes appellent à manifester de nouveau samedi 24 octobre

L'incroyable aventure de Sophie Adenot dans l'espace

L'astronaute française est revenue sur terre, après avoir passé plus de 7 mois à bord de la Station spatiale internationale (ISS). *1jour1actu* te raconte 5 moments qui ont marqué sa mission.



Voici l'ISS. C'est un laboratoire géant qui tourne autour de la Terre. À l'intérieur, des astronautes américains, russes, européens, japonais ou canadiens font des recherches scientifiques. Sophie Adenot a elle aussi participé à 200 expériences.



© SpaceX.

13 février

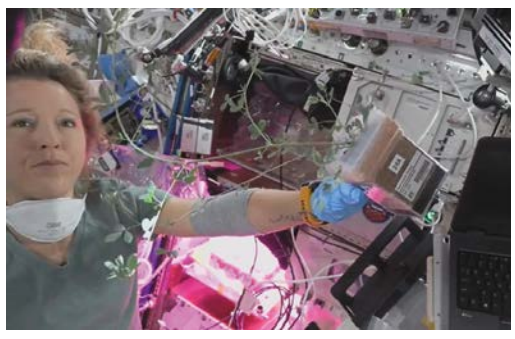
Top départ !

À 11 h 15*, Sophie Adenot et 3 autres astronautes décollent des États-Unis. Dans l'espace, leur vaisseau se sépare de la fusée, **il voyage jusqu'à l'ISS et s'y accroche, 34 heures après le départ.**

22 mai

Drôle d'expérience

Sophie fait pousser des graines d'arabette des dames et de mizuna. Elle change leur éclairage et observe l'évolution des plantes. **En France, des milliers d'élèves commencent la même expérience.** Les résultats sur terre et dans l'espace sont comparés régulièrement.



© ESA / NASA.

5 juillet

Bon anniversaire

Sophie a 44 ans. Les astronautes lui préparent **un gâteau sans four, en empilant différentes couches de biscuits, de miel, de lait concentré…** Elle souffle aussi une bougie… mais fausse. Car le feu est interdit dans la station. C'est trop dangereux.



© ESA / NASA / @soph_astro.

18 août

Mission réparation

Après s'être glissée dans un scaphandre, Sophie sort pour la 1re fois dans l'espace. Avec un autre astronaute, elle répare une antenne en panne. **Dans l'espace, chaque geste est difficile,** et ce travail lui prend autant d'énergie que de courir un marathon. Elle ressortira encore 2 fois dans l'espace.





© ESA / NASA.

8 octobre

De retour sur terre

Tout est prévu pour le retour de Sophie et ses coéquipiers. **Quand le vaisseau tombe au-dessus de l'océan Pacifique, des parachutes s'ouvrent pour le ralentir.** L'engin touche l'eau à 17 h 35*. Depuis, les astronautes sont suivis par des médecins pour se réhabituer à la vie sur terre. Quant à Sophie, elle a enfin pu serrer sa famille dans ses bras.



© NASA / Keegan Barber.

Texte : Lucie De Azevedo.

© Adobe Stock. Merci à Benjamin Peter, responsable de l'actualité spatiale à la Cité de l'espace, à Toulouse. * Heure française.

milan

Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com

1jour 1actu



Simeli Daunivucu a joué au centre de l'attaque rochelaise sur les six premières journées de Top 14. Il a inscrit un essai contre Clermont le 3 octobre dernier - *© P. Archambeau (CLP)*

Simeli Daunivucu : 3/4 centre du Stade Rochelais et pour toujours « un vrai supporter du RACA »

À 21 ans, celui qui réalise un début de saison tonitruant au cœur des lignes arrières maritimes, n'oublie rien de ses années de formation au Racing club angérien.

LA ROCHELLE - RUGBY

Vous bénéficiez de beaucoup de temps de jeu avec le Stade Rochelais depuis le début de la saison. Comment vivez-vous cette période et votre place grandissante dans le groupe ?

C'est vrai que j'ai pas mal de temps de jeu en ce début de saison. On n'est pas du tout épargnés par les blessures à mon poste, donc j'ai juste saisi l'opportunité que l'on m'a donnée. J'essaie de maximiser mes chances et d'inspirer le plus de confiance possible à mes coéquipiers et à mes coachs pour qu'ils comptent sur moi lors des prochains matchs.

« J'ai un rôle à jouer et il faut essayer de le faire à 100 % »

Quel regard portez-vous sur votre début de saison sur le plan personnel ? Avez-vous le sentiment d'avoir franchi un cap dans votre jeu ?

Quand on joue des matchs tous les week-ends, on évolue forcément. Il fallait que j'enchaîne plusieurs matchs pour essayer de passer un cap. Maintenant, il ne faut pas baisser le rythme. Il faut essayer de le maintenir et ne pas se satisfaire de ce qui s'est passé sur les six premières journées. Je pense que j'évolue pas mal dans la lecture du jeu, dans le style et défensivement, même s'il me reste beaucoup à apprendre.

Jouer devant des milliers de personnes : c'est à la fois une chance et une potentielle source de stress. La pression se gère-t-elle plus facilement avec les années ?

C'est ma quatrième saison avec les pros. Je ne vis plus la pression comme avant. C'est quelque chose qu'il y avait au début, mais maintenant quand le coup de sifflet est donné par l'arbitre, il n'y a plus de stress. Il n'y a plus de questions à se poser. J'ai un rôle à jouer et il faut essayer de le faire à 100 %.

Que représente pour vous la Champions Cup et dans quel état d'esprit l'abordez-vous ?

La Champions Cup est une très belle compétition. La Rochelle a remporté deux titres, dont le dernier remonte à trois ans. J'ai le sentiment de faire mieux que l'année dernière, où le club a été sorti très rapidement. On est tous dans l'état d'esprit d'essayer de gagner un maximum de matchs et d'aller le plus loin possible. Si l'on donne tout sur le terrain, on ne peut que bien avancer ! Je vis ça comme une compétition parmi d'autres, même si ça reste une très grande compétition. Il faut qu'on essaie de se concentrer sur ce que l'on sait faire.

On change maintenant de terrain pour aller au RACA, à Saint-Jean-d'Angély. Quels souvenirs avez-vous de vos années de formation au sein du club angérien ?

C'est un club qui m'a fait grandir. Je garde un très bon souvenir de mon passage au RACA, avec pas mal de super bons mecs avec qui je garde contact encore aujourd'hui. C'est vraiment une expérience que je n'oublierai jamais, et encore aujourd'hui, j'y retourne assez souvent. Je me souviens surtout d'un tournoi à Aytré en U12. C'était la première fois que je gagnais un trophée avec le RACA, ça m'a toujours marqué. On était imbattables à ce moment-là !

Avec tous les moments que vous avez partagés avec cette équipe, qu'avez-vous gardé de votre formation au RACA ? Est-ce que cela se ressent encore dans votre manière de jouer ou d'aborder le rugby ?

Quand j'étais un peu plus jeune, j'aimais beaucoup les passes après contact, les offloads, durant les matchs. Je le fais de moins en moins au vu de l'exigence qu'il y a ici. C'était quelque chose que j'aimais beaucoup faire : faire jouer autour de moi et faire briller mes partenaires. J'essaie de garder cet esprit encore aujourd'hui.

Vous disiez revenir de temps en temps à Saint-Jean-d'Angély. Suivez-vous les résultats du RACA et quel regard portez-vous sur le club ?

Franchement, je suis comme un supporter quand je regarde les résultats. Quand ils perdent, je suis déçu. Quand ils gagnent, je suis hyper content. Je suis le club comme un vrai supporter du RACA et quand j'y retourne, c'est un plaisir de recroiser pas mal de monde.

Votre père, Jone Daunivucu, est connu pour sa carrière internationale mais aussi ici pour son implication au RACA. Est-ce que cela entretient un lien encore plus fort avec le club ? Parlez-vous de ses matchs, de l'équipe ou de son évolution ?

Mon père est entraîneur là-bas, donc j'essaie d'aller le voir assez souvent aux matchs. Mais c'est plutôt lui qui me donne des conseils sur mes matchs ! Ça a été un grand joueur. Moi, je ne lui en donne pas. Peut-être dans deux ou trois ans, mais pas maintenant. Je ne pense pas avoir encore les épaules pour lui dire quelque chose.

Un dernier mot pour les joueurs angériens ? Quel message aimeriez-vous transmettre aux jeunes qui vous voient évoluer en Top 14 avec La Rochelle ?

Il ne faut surtout pas se poser de questions sur « comment je peux faire pour essayer de devenir pro ? » ou quoi que ce soit. Le plus important c'est de prendre plaisir, tout donner et s'éclater avec les copains. C'est là où tu seras le meilleur sur le terrain. Et si tu as la chance ou l'opportunité d'aller dans un grand club, il faut garder le même état d'esprit. Il ne faut pas être timide et vraiment se lancer à 100 %.

Propos recueillis par Charlotte Di Lelio

EN BREF

ATHLÉTISME

■ **SURGÈRES.** 2e bike & run organisé par Aunis Sud Triathlon dimanche 8 novembre dans le parc du château. 10-13 ans, 4,5 km, à 9h30 ; 6-9 ans, 2 km, à 10h30 ; XS, 10,5 km, à 11h30 ; S, 17 km, à 13h30. Bike & run découverte, 5 km non chronométré, départ à 12h15. Inscription sur klikego.com

■ **SAINT-AGNANT.** Course / marche colorée de 5 km organisée par Les loustics du marais, dimanche 8 novembre à partir de 9h15 sur la place Verdun. Au profit d'Octobre rose, Novembre bleu et des écoles. Inscription 10 € sur les-loustics-du-marais.sumupstore.com

NATATION

■ **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79).** Testez le flowpulse (propulseur électrique sur un parcours de perches et d'anneaux sur et sous l'eau) jeudi 29 octobre de 14h30 à 18h à la piscine les Colliberts. Créneaux de 20 minutes, dès 8 ans, savoir nager obligatoire. Prix d'une entrée classique. Réservation au 05.49.79.98.90 ou à l'accueil de la piscine.

HANDBALL

■ **SAINTE-SOULLE.** 1re édition du tournoi de hand fluo organisée par le HB Solinois vendredi 30 octobre à 18h30 au complexe sportif, en équipe de 4 à 6 joueurs. Ouvert à tous à partir de 14 ans. Participation 6 € dont 1 € reversé à Octobre rose. Inscription sur helloasso.

DANSE

■ **SAINT-OUEN-D'AUNIS.** 6e stage zumba kids mercredi 28 octobre de 10h30 à 11h30 à la salle des fêtes, pour les enfants de 6 à 11 ans, animé par Manon. Inscription 8 € sur helloasso (Form'Aunis). Renseignement au 06.82.77.20.08.

PICKLEBALL

■ **AULNAY-DE-SAINTONGE.** Tournoi de pickleball mercredi 28 octobre de 14h30 à 16h30 organisé par le Lokal Jeunes et le Aulnay Loulay tennis club. À partir de 11 ans, sans limite d'âge. Inscription sur www.canvaqr.com/RGTlwbB9LD Renseignement au 06.78.62.91.50.

ESCALADE

■ **SAINTES.** Initiation à l'escalade pour les enfants, les adolescents et les adultes, samedi 31 octobre de 16h à 18h30 au gymnase Agrippa d'Aubigné (rue du Cormier). Participation libre au profit d'Octobre rose et Novembre bleu.

ESCRIME

■ **ROYAN.** Dans le cadre d'Octobre rose, défi d'escrime par équipe mixte proposé par le ROC mercredi 28 octobre à 18h30 au gymnase de l'Atlantique.

Jean-Baptiste Ternon va découvrir la Route du Rhum en Class 40



Jean-Baptiste Ternon lors d'une sortie d'entraînement - © *J.-B. Ternon*

CHARENTE-MARITIME - VOILE

Le 1er novembre, le skipper rochefortais Jean-Baptiste Ternon prendra le départ de la Route du rhum depuis Saint-Malo en Class 40. Interview.

Comment arrive-t-on à prendre le départ de la Route du Rhum ?

L'opportunité s'est présentée au printemps suite à une proposition de l'organisation. J'avais 48 heures pour payer les frais d'inscription de 18.000 euros en Class 40. Mon objectif sera d'arriver, et si possible avec un bateau pas trop abîmé. Je loue un bateau d'avant-dernière génération, mis à l'eau en 2021. Je dois disposer de l'un des plus petits budgets de la flotte en Class 40. Nous sommes environ une cinquantaine sur la Route du Rhum. Mon sponsor, Doliam, fait ses débuts dans la course au large.

De quelle manière êtes-vous devenu skipper ?

Je suis architecte naval à la base, et donc déjà attiré par les bateaux. Enfant, je prenais des cours d'Optimist pendant les vacances d'été en Loire-Atlantique. Ensuite, j'ai navigué partout où je suis passé, en Martinique et à Marseille. C'est notamment à 17 ans, à bord du trimaran ORMA Gitana XI de Loïck Peyron, que j'ai découvert la course au large. Tout en ayant des boulots salariés, j'ai continué à naviguer. En 2025, j'ai quitté mon travail à La Rochelle pour faire de la course au large. En novembre 2025, j'ai participé à la Transat Café L'Or en double avec Gaëtan Thomas, mais nous avons été victimes d'un démâtage après le départ.

Quel peut être votre avenir après la Route du Rhum ?

Je me verrai bien continuer sur le circuit, mais il faut déjà terminer la course. Je dois trouver du temps pour m'entraîner un peu plus.

Qu'est-ce qui vous attend d'ici le départ ?

Il y a des choses à revoir à bord, notamment configurer le bateau en mode course en solitaire, préparer la pharmacie. Je n'ai pas le budget pour déléguer, je suis bien obligé de me mettre à inspecter des parties de l'embarcation.

Arnaud Bébien (CLP)

Surgères : Les Rouge et Noir gagnent sur le fil (26-25) face à Puilboreau



Dimanche 1er novembre, les Laitiers se déplaceront à Poitiers - © *Guillaume Duvert*

Dans un derby disputé et riche en rebondissements, le Sporting club surgérien a décroché une précieuse victoire face à Puilboreau, dimanche 18 octobre, au stade Jean-Baptiste Filippi. « *Longtemps maîtres de la rencontre, les Surgériens ont dû résister au retour des visiteurs dans les dernières minutes pour préserver leur avantage* », commentait Guillaume Duvert, chargé de communication du club.

Ce derby à suspense a opposé les Laitiers à une équipe de Puilboreau accrocheuse. Les Surgériens « *ont alterné séquences de domination et passages plus délicats, dans une rencontre où la discipline aura joué un rôle déterminant* ». À la mi-temps, Surgères menait 14 à 6. En deuxième mi-temps, l'équipe prenait le large, avant de se faire peur. Alors que Surgères semblait avoir pris une option sérieuse sur la victoire, la rencontre connaissait un tournant à la 65e minute. Déjà averti, Voretamaya écopait d'un second carton jaune, synonyme d'exclusion définitive. Une sanction qui relançait les ambitions de Puilboreau.

Mais Surgères a su trouver les ressources pour réagir. Une nouvelle fois à la finition, Victor Ramade s'offrait un doublé et redonnait une avance confortable aux locaux (26-11). Loin de baisser les bras, Puilboreau jetait ses dernières forces dans la bataille pour revenir à 26-25. Le derby devenait alors une véritable épreuve de résistance pour les Surgériens, contraints de défendre leur maigre avantage jusqu'au coup de sifflet final. Les Laitiers se déplaceront à Poitiers dimanche 1er novembre.

Coupe de France : Cozes, Périgny et Rochefort voyagent pour le 6e tour

CHARENTE-MME - FOOTBALL

Les trois dernières équipes du département sont en lice samedi 24 et dimanche 25 octobre.

Elles ne sont plus que trois. Les équipes de Cozes (R2), Périgny (R1) et Rochefort (R2) sont les dernières représentantes du département en Coupe de France dont le 6e tour se déroule samedi 24 et dimanche 25 octobre. Au regard des confrontations, tout porte à croire qu'une ou plusieurs qualifications sont possibles pour le 7e tour de la compétition.

Débutons par le meilleur club, le FC Périgny, arrivé au stade des 32es de finale la saison dernière. Samedi 24 octobre, les hommes de Damien Leclère se déplacent sur la pelouse de l'ESA Brive, autre formation de R1. Une telle affiche rappelle évidemment aux Pérignaciens le premier match de la saison de R1. Le 29 août, le FCP s'était imposé 1 à 0 en Corrèze grâce à un but inscrit juste après la pause. Le club est-il capable de refaire le coup dans un tout autre contexte ? Peut-être bien ! Les Corréziens ne sont pas au beau fixe en R1 après cinq journées avec un nul et quatre défaites. Ce qui leur vaut une avant-dernière place quand Périgny est 5e, à égalité avec le 3e. Offensivement, c'est le grand écart entre les deux formations : Brive n'a marqué qu'un but, huit du côté de Périgny.



Périgny se rendra à Brive, samedi 24 octobre - © *FC Périgny*

Rochefort sera en déplacement dans le vignoble de Saint-Émilion pour y affronter une R2 girondine (6e sur 12 dans sa poule). Si les Rochefortais sortent d'un match nul face à l'Étoile Maritime après avoir mené 3 à 0 (4 à 4), les Girondins ont battu sur leur pelouse le leader Sarlat (3 à 1). La rencontre s'annonce accrochée. Enfin, l'AS Cozes affrontera le RC Chambéry (R2), club du quartier de Villenave-d'Ornon en Gironde qui s'est qualifié pour la première fois de son histoire pour un 6e tour.

Arnaud Bébien (CLP)

Basket : Aytré s'impose pour la première fois de la saison à domicile



Les Rouge d'Aytré ont remporté leur premier succès à la maison - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Après leur première victoire à domicile dans le championnat de Nationale 3 féminine, le 11 octobre face aux Limousines de Feytiat (74 à 48), les Aytrésiennes n'ont pas vraiment coupé. Ce n'était pas dans les plans de la coach Elisa Vérine avant le match de ce samedi 24 octobre à Lons, autre promu des Pyrénées-Atlantiques. « *Vendredi 16 octobre, nous avons disputé une rencontre amicale face à la réserve des U18 masculins pour maintenir de l'intensité. Si on coupe une semaine, on sait ce que ça donne après. L'essentiel, c'était justement de ne pas trop le faire* », glissait l'Aytrésienne en début de semaine.

Après deux très courtes défaites à domicile difficiles à digérer, le succès face aux Limousines permet à l'Association de Basket-ball d'Aytré de tenir la 7e place sur 12 formations (2 succès, 3 défaites). Quatre équipes descendront en fin de saison. « *Dans notre poule, tout le monde peut battre tout le monde* », décrypte la coach. « *C'est très homogène de la 3e à la 10e place.* »

L'adversaire de ce samedi, Lons, occupe la 10e place, à une unité des Aytrésiennes. L'objectif est clair : « *Nous avons perdu deux fois chez nous et nous n'avons pas d'autre choix que d'aller prendre des points à l'extérieur.* »

Le 6e Open International de squash honore son créateur Yves Malzoppi

LAGORD - SQUASH

Du mardi 27 au samedi 31 octobre, 24 joueurs dont une douzaine de Français s'affrontent au Lagord Tennis Squash (LTS).

L'Open International de squash portera désormais le nom d'Yves Malzoppi, son créateur, emporté par la maladie en 2025. Pascal Couzinier a succédé à l'ancien sportif de haut niveau en devenant également vice-président du Lagord Tennis Squash (LTS). Il est tout particulièrement en charge de la section squash. Durant cinq jours, vingt-quatre joueurs dont douze Français vont s'affronter dans ce tournoi doté de 12.000 dollars



Vainqueur en 2024 et 2025 à Lagord, l'Égyptien Yassin ElShafei ne sera pas présent cette année - © *LTS*

3 wild cards

« J'ai repris le tournoi en début d'année. La dotation, en 2025, était de 12.000 dollars. J'ai voulu sécuriser le budget. Je pense que nous repartirons sur un Open avec des prix s'élevant à 15.000 dollars en 2027. J'espère pouvoir en faire un événement encore plus prestigieux en 2028, année d'intégration aux Jeux olympiques », explique Pascal Couzinier. Les deux Français les mieux classés actuellement sont Macéo Levy et Edwin Clain respectivement numéro 81 et 92 au classement mondial de la Professional Squash Association (PSA), organisme de référence du squash professionnel.

L'Égyptien Yassin ElShafei, qui avait remporté les éditions 2024 et 2025 de l'open de Lagord, ne sera pas présent. À noter que trois wild cards ont aussi été attribuées, cette année, à Kousha Moslehi, 17 ans, vainqueur d'un tournoi satellite à Lille ; Théo Baudry, 17 ans, champion d'Europe U19 par équipes en 2026 et champion de France moins de 17 ans, et Lysandro Joneau, 16 ans, joueur issu des équipes de France juniors et originaire de Cognac.

Yannick Picard (CLP)

Entré gratuite. Le premier match des demi-finales débutera vendredi 30 octobre à 19 heures, le second à 20 heures. La finale se disputera samedi 31 octobre à 14 h 30.

Une 7e place mondiale pour les patineuses de précision de l'Upar



L'équipe de France de patinage de précision est composée de dix-huit athlètes de l'Union des patineurs artistiques de Rochefort (Upar) - © *Upar*

Première équipe française de précision à participer aux World Skate Games - le grand rassemblement mondial des sports sur roues - l'Upar (Union des patineurs artistiques de Rochefort) n'a pu faire mieux qu'une 7e place mondiale, le 17 octobre dernier, à la Snd - Arena d'Asuncion au Paraguay. Une déception pour les dix-huit patineuses de roller artistique qui avait parcouru 10.000 kilomètres depuis La Rochelle. « *Nous sommes fières du chemin parcouru. Nous sommes la première équipe française de précision à participer aux World Skate Games. Une première historique pour notre discipline en France, et une expérience inoubliable pour toute l'équipe. Nous repartons de cette aventure plus fortes, grandies par cette expérience, avec une seule envie : continuer sur notre lancée, apprendre et aller encore plus loin ! Notre Précision Grand Groupe 2027 est déjà en marche* », pouvait-on lire dans un post publié sur la page Facebook de l'Upar.

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur lhebdo17.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 75 €
52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €
104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Hebdo de Charente-Maritime dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Le château de Saint-Jean-d'Angle sera le théâtre de deux nuits d'épouvante - © *Pauline Montier*

Charente-Maritime : cinq idées de sorties pour Halloween

ANIMATIONS. À l'approche du 31 octobre, plusieurs sites proposent des rendez-vous pour les enfants comme pour les adultes, avec une bonne dose de mystère et quelques sueurs froides au programme.

St-Jean-d'Angle : déjouer les esprits du château

Vendredi 30 et samedi 31 octobre, à partir de 19h, le château fort de Saint-Jean-d'Angle propose un jeu de rôle grandeur nature intitulé *Animae. Spiritus. Mortis - Esprit, es-tu là ?*. Conviés à une séance de spiritisme qui aurait dû rester sous contrôle, les participants devront, dans l'obscurité du château, explorer les lieux, résoudre des énigmes et tenter de comprendre ce qui se cache derrière une mystérieuse incantation. La mission : découvrir comment interrompre le rituel avant que les entités ne prennent le contrôle. Interdit aux moins de 12 ans ; 28€ par personne, réservation sur billetweb.fr

Un spectacle pour frissonner de rire à La Rochelle

Henriette (Pascaline Ploneis) a grandi et fait désormais sa rentrée au lycée des fantômes. Alors que le bal approche, elle attend avec impatience Loukas (Sylvain Gigonzac), son correspondant venu de Transylvanie. Mais celui-ci est un loup-garou et la pleine lune approche… De quoi réserver quelques surprises ! Avec *Le bal des fantômes*, le Comédie La Rochelle propose un spectacle à partir de 6 ans, mêlant humour et frissons, avec des clins d'œil à Céline Dion et à la Famille Addams. Jusqu'au 31 octobre (sauf les 25 et 26 octobre), tarifs à partir de 12€. Rens. au 05.46.28.78.70 ou sur 16-19.fr

Une enquête mystérieuse à Saint-Sauveur-d'Aunis

Mardi 27 octobre de 18h45 à 20 heures, l'Accueil de loisirs Les P'tits Ligouriens propose une veillée Halloween et invite petits et grands (à partir de 4 ans) à plonger au cœur d'une mystérieuse histoire. Au programme : une enquête pour découvrir ce qui s'est réellement passé, interroger les personnages et récolter des indices. Pour résoudre l'énigme, il faudra faire les bons choix et reconstituer le fil des événements. Une soirée placée sous le signe du mystère, où les enquêteurs devront faire preuve de perspicacité. Tarif : 2€. Inscriptions via lespetitsligouriens@gmail.com ou au 06.19.25.30.02.

La Devise : une murder party à la bibliothèque

La bibliothèque se transforme en scène de crime samedi 31 octobre, de 17h30 à 20h30. Les participants devront élucider un meurtre fictif dans le village de Beau-bar-sur-Devise, en interrogeant plusieurs protagonistes, parmi lesquels une journaliste, un antiquaire, un épicier ou un boucher. Le scénario a été imaginé par l'équipe de la bibliothèque avec l'aide de la Compagnie de l'Orée du Bois. Sept créneaux de six personnes sont proposés. Animation gratuite, destinée à un public familial. Réservation obligatoire par mail sur biblio.vandre@yahoo.fr, renseignements au 06.88.90.10.26.

St-Césaire : le Paléosite plonge dans le fantastique

Jusqu'au 1er novembre, le Paléosite propose *Le Temps des esprits*, une programmation familiale mêlant préhistoire et fantastique. L'âme de Pierrette, la célèbre Néandertalienne, est menacée. Dans un jeu de piste accessible dès 3 ans, les visiteurs devront résoudre des énigmes et retrouver six symboles pour rétablir un rituel protecteur. Les 30 et 31 octobre, *La Nuit des esprits* prolongera l'aventure après le coucher du soleil. Des scènes théâtralisées et des rencontres avec les personnages permettront de déjouer les plans d'un gardien ayant pactisé avec le Diable. Tarif : 8 euros pour les soirées.



Josette Chatelain et Marion Guttierrez feront partie des personnages de la murder party à la bibliothèque de Vandre-La Devise - © *Simon Moreau*



À Saint-Sauveur-d'Aunis, petits et grands devront interroger les personnages lors de l'enquête immersive - © *Archives L'Hebdo 17*



Au Paléosite, les participants devront parcourir le parc et résoudre les énigmes pour sauver l'âme de Pierrette - © *Simon Moreau*

JEUDI 22

CINÉMA

● **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY**
Dans le cadre du festival *Alimenterre*, projection du film *Au nom de la mer, vers une pêche durable ?* suivie d'un apéritif à 18h30 à la Nouvelle Laiterie.

EN FAMILLE

● **SAINTES**
Après-midi jeux de société pour les 12-25 ans, de 14h à 16h30 à la maison des adolescents et des jeunes adultes, 2 rue René Cassin. Gratuit. Sur inscription au 05.86.36.00.20 ou sur contact.sud@maisondesadolescents17.fr

EXPOSITION

● **DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE**
Chantal expose *Sous les toits du château, là où la lumière traverse l'histoire* (peinture) jusqu'au 11 novembre du mardi au dimanche de 14h à 18h30 au château. Renseignement au 05.46.33.24.74 ou sur contact@chateaudampierre.fr

SCÈNE

● **ROCHEFORT**
Concert d'Acad'Ô Chœur à 20h en l'église Saint-Louis. Tarif plein 10 €, réduit 5 €. Réservation sur acadochoeur.fr

VENDREDI 23

EN FAMILLE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Sortilège, escape game immersif du vendredi 23 au dimanche 1er novembre tous les jours à 13h, 15h30, 18h30 et 21h à l'espace Agrifolium, proposé par What the hell events. À partir de 14 ans. Réservation obligatoire 35 € sur billetweb.fr Renseignement au 06.07.06.75.17.

FOIRE - SALON

● **BREUILLET**
Salon - vente - exposition *Orchidées* du vendredi 23 au dimanche 25 octobre de 10h à 18h à la salle multiculturelle la Chênaie. Adulte 4 €, -12 ans gratuit, accès PMR. Renseignement sur orchidee17.fr

LOTO

● **COURÇON-D'AUNIS**
Lotos de l'amicale des sapeurs-pompiers vendredi 23 et samedi 24 octobre à 20h à la salle socioculturelle. 2,50 € le carton, partie enfants, ouverture à 19h. Réservation au 06.12.77.81.59.

● **ESSOUVERT**
Loto de l'école de foot de l'entente Essouvert / Loulay, FC de la Soie et FC Garnaudien Argenteuillais à 21h à la salle de l'Alliance. 2 € le carton, ouverture à 19h30. Réservation au 07.77.93.89.10.

● **MARSAIS**
Loto de Jordanoff Auto Sport à 20h30 au complexe du Chat d'Eau. Animé par Bil', 2 € le carton, formule à 15 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.33.02.91.00.

● **MURON**
Lotos de Ze nounous d'enfer vendredi 23 octobre à 20h30 et samedi 24 octobre à 14h30 et 20h30 à la salle polyvalente. Formules à 15 et 20 €. Dress code rose en solidarité pour la Ligue contre le cancer. Réservation au 06.71.34.35.70.

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Loto du comité des festivités Rexoises à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Nathan, 2 € le carton, formule à 20 €, ouverture à 19h. Réservation obligatoire au 06.07.61.93.38.

SCÈNE

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Le tréteau savinois présente *Comédies tragiques* adapté du texte de Catherine Anne, à 20h30 à la salle Aliénor d'Aquitaine. Représentation au chapeau.

SAMEDI 24

BAL

● **MARSAIS**
Soirée années 80 à aujourd'hui à 20h, animée par DJ JB. Entrée 10€ avec une consommation gratuite. Planche apéro 14 € sur réservation au 06.33.02.91.00.

● **SAINT-SAVINIEN**
Dancing rétro organisé par Chauffe Gambettes à la salle des fêtes, samedi 24 octobre à 20h sur le thème années 80 animé par Seb En Chanteur, entrée 13 € avec une boisson (planche apéro pour 2 personnes 20 € sur réservation) et dimanche 25 octobre sur le thème guinguette à 14h, entrée 13 € avec un goûter. Réservation au 06.23.81.47.44.

BELOTE

● **ESSOUVERT**
Concours de belote du club des aînés ruraux Joies et Loisirs à 14h15 à la salle de l'Alliance. Inscription 10 € (heures repas) au 06.99.05.76.56 ou 05.46.32.16.13.

● **SAINT-VIVIEN**
Concours de belote de l'Interclub le trait d'union, à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13h30. Inscription 10 € au 06.11.37.45.77 ou au 06.09.14.35.73.

● **TAUGON**
Concours de belote du club de l'amitié, à 14h à la salle des fêtes. Inscription 10 € à partir de 13h15. Renseignement au 06.62.60.33.99.

BRADERIE

● **LES GONDS**
Zone de gratuité (vêtements et chaussures, femmes, hommes et enfants) organisée par le CCAS samedi 24 octobre de 9h à 15h à la salle des fêtes. Les dépôts des dons se feront jeudi 22 octobre de 18h à 20h et vendredi 23 octobre de 10h à 19h.

EN FAMILLE

● **PORT-D'ENVAUX**
Murder party, crime à Panloy : le trophée de Gaston (enquête, goûter et atelier créatif) les 24, 25, 30, 31 octobre et 1er novembre de 14h à 16h au château de Panloy.

Saint-Sauveur-d'Aunis : une soirée hypnotique au profit du Téléthon

Pour cette 40e édition du Téléthon, le comité de Saint-Sauveur-d'Aunis invite le public à un *Voyage en hypnosie*, samedi 24 octobre à partir de 19h au Centre rencontre.



Benjamin et Adrien prépare un « Voyage en hypnosie » au profit du Téléthon - © D.D. (CLP)

Accompagné de l'association festive PEP'S, le comité du Téléthon de Saint-Sauveur-d'Aunis a choisi d'embarquer le public pour un *Voyage en hypnosie*, en compagnie de Benjamin Alain et Adrien Perrot. Ce spectacle d'hypnose promet de brouiller les frontières entre réalité et illusion, que les spectateurs soient familiers ou non de cette pratique. « *L'ensemble se fond en une expérience unique* », précise l'association PEP'S. Cette soirée sera l'occasion de participer activement à une expérience originale et de découvrir les possibilités insoupçonnées de son propre esprit.

Comme l'explique Belinda Brehon, membre du comité du Téléthon de Saint-Sauveur-d'Aunis et de l'association PEP'S : « *Que vous ayez 8 ou 88 ans, laissez-vous guider dans cet univers ludique, bienveillant, où chaque escale est une découverte… Ne manquez pas une traversée hypnotique.* »

Le rendez-vous est fixé au samedi 24 octobre, avec une ouverture des portes dès 19h et un apéritif offert. Une formule repas sera également proposée, au tarif de 8 ou 10€. À l'issue du spectacle, les spectateurs pourront échanger avec Benjamin Alain et Adrien Perrot, leur poser des questions et prolonger cette immersion dans l'univers de l'hypnose.

Danielle Driou (CLP)

Centre rencontre : 4 rue du 8 mai 1945. Réservation sur HelloAsso. Tarifs : 12€, gratuit pour les moins de 10 ans. Durée du spectacle : 1h30. Renseignements : peps.stsauveur@gmail.com

Surgères : les fleurs de Nicole Barbateau exposent leur éclat

Jusqu'au 30 octobre, le Comptoir local accueille une nouvelle exposition de l'artiste georgipolitaine.



Le vernissage de l'exposition a eu lieu samedi 17 octobre - © Odette Huet (CLP)

On ne présente plus Nicole Barbateau, artiste peintre autodidacte de Saint-Georges-du-Bois. Après avoir exposé ses œuvres à de nombreuses reprises, elle revient au Comptoir local de Surgères avec ses toiles et un nouveau thème : les fleurs. Une source d'inspiration qui lui permet de jouer avec les formes, les couleurs et les nuances. Elle y expose également des encres. « *L'encre me fascine,* explique-t-elle. *Je la dépose. Cela s'amuse tout seul, ça se mélange. Après, je fais quelques retouches si c'est possible. J'aime bien voir l'encre travailler.* »

Avec ce nouveau thème, l'artiste n'a toutefois pas pu créer autant qu'elle l'espérait. « *Pendant l'été, il a fait très chaud dans mon atelier. Je n'ai pas pu peindre autant que je le voulais. Mais j'ai quand même fait des choses variées.* » De quoi proposer aux visiteurs une exposition mêlant différentes techniques et créations.

Le 15 octobre, Nicole a reçu, durant l'après-midi, la visite d'enfants de maternelle et de collégiens. Un moment de partage et de découverte autour de sa pratique artistique. « *Ils ont posé des questions intéressantes. J'ai fait des démonstrations avec l'encre, des mélanges de couleurs. Ils ont découvert plein de choses.* »

Odette Huet (CLP)

Jeudi 29 octobre, à 19h, une rencontre avec Nicole Barbateau se déroule à la Micro-Folie.

Le Salon du livre et de la BD revient à La Jarrie pour une 21e édition

Le Salon du livre et de la BD donne rendez-vous aux amoureux de lecture, dimanche 25 octobre, au gymnase Héraud. Rencontres, dédicaces et animations rythmeront cette 21e édition.

Imaginé par Géraldine Gillardeau, première adjointe, ce rendez-vous littéraire réunira une douzaine d'exposants, parmi lesquels des auteurs, des bouquinistes et des spécialistes du jeu. De 10h à 18h, les visiteurs pourront échanger avec des écrivains, des aventuriers et des sportifs, découvrir leurs ouvrages et participer à des tables rondes. Parmi les invités, la navigatrice et autrice Isabelle Autissier présentera deux de ses livres, *La Fille du grand hiver* et *Une bouteille à la mer*. Gilles Devallois et François Tallon, créateurs de la trilogie *Héritage d'une passion*, seront également présents pour une rencontre autour de l'exposition *CityToon*. Autre temps fort, la venue de Philippe Croizon, athlète et aventurier, accompagné de sa compagne Suzana Sabino. Tous deux échangeront avec le public autour de leurs ouvrages, *À toute épreuve* et *Ma vie pour deux*. Jean-Michel Blaizeau, auteur de BD, historien du sport et ancien vice-président du Stade Rochelais, animera les tables rondes. Les familles ne seront pas oubliées, avec des lectures d'histoires, des initiations aux échecs proposées par l'association ESL et des jeux de société avec Ludivores Associés.

Jean-Paul Boué (CLP)

Dimanche 25 octobre de 10h à 18h, gymnase Héraud. Entrée Libre.

Adulte 12 €, -12 ans 8 €, -4 ans gratuit. Réservation obligatoire sur panloy.com

● **PUYRAVAULT**
Le terrifiant marché de l'automne créé par Blue Day Event, samedi 24 octobre de 10h à 21h et dimanche 25 octobre de 10h à 18h30 au domaine du Métayer (20 rue Pierre-François Audry). Créateurs et artisans, ateliers créatifs et découvertes. Billetterie en ligne pour les 3-10 ans : 14 € comprenant un ticket de manège et une chasse aux trésors.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
La Cie Coyote Minute en partenariat avec le Cirque du Gamin présentent *Les aventures de Pinocchio* (théâtre - marionnettes) à 20h à La Gamelle (6 rue Pasteur). Adulte 8 €, -15 ans 5 €.

● **SAINT-PORCHAIRE**
Jouons ensemble de 9h à 23h à la salle des fêtes et au centre Paul Chénereau : jeux pour tous les âges, animations et ateliers. Randonnées santé quiz à 9h, jeux de société dès 14h, tournoi d'échecs / blitz à 4 à 20h. Au profit de la ligue contre le cancer. Renseignement sur contact@coeurde-saintonge.fr ou au 05.46.95.35.83.

EXPOSITION

● **PUYRAVAULT**
L'émigration du XVIIe au XVIIIe siècle en Nouvelle-France : l'histoire d'Ozanne Achon réalisée par Jany Grassiot les samedis 24 et 31 octobre et mercredi 28 octobre de 10h à 12h à La Bouquinerie. Gratuit.

FOIRE -SALON

● **SAINTES**
3e édition de *Women's day* samedi 24 octobre de 10h à 20h et dimanche 25 octobre de 10h à 18h à la salle du Camélia. Bien-être, créations artisanales, beauté, pole dance... Entrée gratuite.

LOTO

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Loto du comité des fêtes à 20h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, plaques acceptées, ouverture à 19h30. Réservation non placée au 07.55.90.70.01.

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Loto des jeunes sapeurs-pompiers à 20h30 à la salle polyvalente. Animé par Bil', formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.75.87.28.40.

● **ÉCOYEUX**
Loto de l'ASS aquariophilie à 21h à la salle des fêtes. 1,50 € le carton, ouverture à 19h. Sans réservation. Renseignement au 06.36.43.83.17.

● **LA ROCHELLE**
Loto des Roses D-Jantées (association pour aider les personnes atteintes du cancer du sein) samedi 24 octobre à 20h30 et dimanche 25 octobre à 14h à la salle municipale de La Pallice. 2 € le carton, ouverture à 18h30 et 12h. Réservation au 06.72.40.79.88.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Loto de l'amicale boule angérienne à 20h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Animé par Christophe, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h. Réservation au 06.50.71.42.96.

● **SOUBISE**
Loto des K'mels du désert à 20h à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture à 18h45. Réservation au 06.74.74.30.02 ou 06.19.39.63.38.

MARCHÉ

● **SAINTES**
Dans le cadre d'Octobre rose, marché de créateurs et artisans de 10h à 18h à l'Abbaye aux Dames, dans la salle de l'auditorium.

PÉTANQUE - PALETS

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Tournoi de palets en doublette organisé par LPA de 9h à 18h au gymnase André Dulin. Inscription 16 € par équipe sur helloasso.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Concours de pétanque organisé par La Mignonne, en doublette formée, à 14h au boulodrome du champ de foire. Inscription sur place 14€ par équipe à partir de 13h30.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Dans le cadre d'Octobre rose, concours de pétanque en triplette 4 parties, proposé par l'Amicale boule angérienne, jet du but à 17h au boulodrome couvert Laroche (faubourg Saint Eutrope). Inscription 21 € par équipe au 06.07.65.43.78.

SCÈNE

● **BOUHET**
Soirée de la Saint-Patrick ou presque ! à 19h à la salle des fêtes, avec le concert des Têtes en l'Eire. Entrée gratuite. Renseignement au 06.81.70.09.17.

● **SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE**
Concert du quatuor de saxophones Bocalise à 20h à la salle des fêtes, organisé par Scène en chœur et Bocalise. Entrée 10 €. Renseignement au 06.84.63.74.67.

● **TAILLEBOURG**
Le tréteau savinois présente *Comédies tragiques* adapté du texte de Catherine Anne, à 20h30 à la salle des fêtes. Représentation au chapeau.

AUTRE

● **MARANS**
Régate des voiliers télécommandés dans la classe RG65, à 14h30 sur le port, devant le club-house. Accès libre. Renseignement sur cvmarans@ovh.fr ou au 05.46.01.18.29.

DIMANCHE 25

BAL

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Thé dansant du comité danse et loisirs à 14h30 à la salle polyvalente, animé par l'orchestre Nicole Berges avec la participation de l'accordéoniste Jean-Claude Labouchet. Réservation 12 € avec pâtisserie au 05.46.95.38.73 ou 05.46.95.09.59.

BRADERIE

● **PUILBOREAU**
Bourse multicollection de 8h à 18h à la salle polyvalente. Entrée libre. Renseignement au 06.17.11.45.67 ou 06.48.51.69.30.

Céramique à Fouras est de retour samedi 24 et dimanche 25 octobre

Pour cette 8e édition, l'association Argilités mettra en lumière 28 potiers de talent.


Près de trente potiers seront au rendez-vous - © *Nicole-Claude Meschin (CLP)*

Animation très prisée du public, Céramique à Fouras est de retour pour la huitième édition consécutive samedi 24 et dimanche 25 octobre. Un événement qui propose deux jours de rencontres culturelles autour de la terre.

Cette année, une trentaine de céramistes venus de différentes régions de France vont exposer leurs dernières créations. Art de la table, sculptures, objets de décoration, bijoux, déco pour le jardin seront présentés sous les ombrages de la place Carnot ou dans la salle Roger-Rondeaux en cas de temps défavorable. Ces cadeaux uniques, pour tous les budgets, sont réalisés en France.

Une exposition interactive

Des dizaines de créations seront ainsi exposées. Réalisées selon l'inspiration de chaque potier, elles sont le fruit de techniques différentes. Les visiteurs peuvent assister à une démonstration de tournage sur un tour à pied.

Céramique à Fouras, *c*'est aussi une exposition interactive. Le jeune public n'est pas uniquement spectateur. Il peut aussi devenir acteur. Un atelier d'initiation au modelage est d'ailleurs proposé aux plus jeunes.

À noter qu'un jeu-concours est organisé pour tenter de remporter une pièce unique. Chaque visiteur est ainsi appelé à voter pour sa réalisation préférée. Un tirage au sort désignera le gagnant.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

De 10h à 19h, Place Carnot ou salle Roger-Rondeaux (en fonction de la météo). Entrée libre.

Rochefort : 39e édition de la bourse aux jouets de collection

Dimanche 25 octobre, de 8h30 à 17h30, l'association de modélistes ferroviaires Traction 17 donne rendez-vous au gymnase Grimaux.


La 39e bourse aux jouets de collections devrait ravir les nostalgiques - © *Traction 17*

Dès potron-minet, les passionnés de jouets anciens devraient être nombreux à se presser à la 39e édition de la bourse aux jouets de collection de Rochefort. Objectif, dénicher le jouet ancien de son enfance ou celui qui fera plaisir à sa famille. En 2025, 450 passionnées avaient répondu présent.

Une vingtaine de stands

Organisée par l'association de modélistes ferroviaires Traction 17 qui regroupe vingt adhérents, elle réunira au gymnase Grimaux une vingtaine de stands sur lesquels les visiteurs pourront admirer et acheter des trains, des bateaux, des avions mais aussi des poupées, des figurines, des cartes à jouer et des jeux de briques. Une occasion en or aussi pour échanger avec des amateurs et professionnels venus de toute la France partager leur nostalgie.

Rue Raymonde Maous, entrée 3 euros (gratuit pour les moins de 13 ans). Renseignements au 07.83.14.64.95, 06.08.11.28.11 ou clubtraction17@gmail.com

Regards croisés : deux artistes réunis à Vérines

Du 2 novembre au 2 décembre, la mairie de Vérines accueille une exposition réunissant Jean-Claude Chedal et Joëlle Lagier. Deux univers artistiques entre lumière, couleurs et poésie, à découvrir gratuitement.

Dans le cadre de son action culturelle, la commune de Vérines propose, du lundi 2 novembre au mercredi 2 décembre, une rencontre entre deux artistes aux sensibilités complémentaires. Peintre du regard et de la composition, Jean-Claude Chedal explore un univers entre figuration et abstraction, où la lumière nourrit l'imaginaire. De son côté, Joëlle Lagier, peintre des couleurs et des sensations, invite le public à découvrir des œuvres surprenantes, dans un espace à la fois ludique et inspirant.

Baptisée *Regards croisés*, cette exposition propose ainsi un voyage entre deux expressions artistiques, où chaque œuvre dévoile une vision singulière du monde. Le vernissage aura lieu le vendredi 6 novembre à 18h30. L'exposition sera accessible aux horaires habituels d'ouverture de la mairie, ainsi que certains lundis et vendredis de novembre, de 15h30 à 18h30, et les samedi 14 et dimanche 15 novembre, aux mêmes horaires.

À noter que les visiteurs pourront également découvrir Nomad Art, une galerie d'art mobile qui proposera une expérience immersive et originale les week-ends des 14 et 15 novembre.

Entrée libre à la mairie de Vérines, au 15 rue de la Verrerie.

EN FAMILLE

● **CHAURAY (79)**
Rigol'eau, structures gonflables aquatiques de 15h à 18h à la piscine les Fraignes. Renseignement sur piscine.niortagglo.fr

LOTO

● **CROIX-CHAPEAU**
Bingo à 14h à la salle socioculturelle. 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 12h. Réservation au 06.64.91.63.74.

● **MARANS**
Loto des Archers du bois Dinot à la salle polyvalente. Ouverture à 12h30. Réservation au 06.60.55.11.70.

● **MARENNES**
Loto de l'USM à 14h à la salle polyvalente, sur le thème Halloween (venez déguisés). 46 quines, 2 € le carton, ouverture à 12h30. Réservation au 06.32.55.30.98.

● **MATHA**
Loto de l'Interclub à 14h à la salle des fêtes. 42 quines, 2 € le carton, ouverture à 13h. Renseignement au 05.46.58.55.00.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Loto des sapeurs-pompiers à 14h15 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 13h. Réservation au 06.83.11.44.80.

● **SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS**
Loto d'Aunis Racing à 14h30 au Centre rencontre. 2 € le carton, ouverture à 13h. Réservation au 06.70.87.84.12.

MARCHÉ

● **SAINT-CRÉPIN**
Marché de producteurs et commerçants locaux de 8h30 à 13h sous la halle, proposé par le foyer rural.

PÉTANQUE - PALETS

● **FERRIÈRES-D'AUNIS**
Concours de pétanque de l'Éco des jeunes à 11h à la salle des fêtes. Inscription 5 € la doublette au 06.35.35.89.40.

VIDE-GRENIERS

● **NIEUL-SUR-MER**
Vide-greniers organisé par Du bonheur pour le Mali de 9h à 18h à l'espace Michel Crépeau. Renseignement au 06.84.07.48.02 ou 06.12.91.21.89.

● **SAINT-XANDRE**
Brocante de la MAM L'îlot des matelots rochelais dès 8h à l'Agora. Renseignement au 06.61.11.25.57 ou 06.37.75.96.57.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

DÉDICACE - RENCONTRE

● **SAINT-XANDRE**
Danse avec tes Miss by Katrina Patchett, stages de danse (tous niveaux) et séances de dédicace, jeudi 29 octobre à 16h et à 19h à l'Agora. Inscription 30 € sur helloasso (Maeva song).

EN FAMILLE

● **MARANS**
Toque et compagnie : voyage au cœur de l'Asie mercredi 28 octobre de 10h à 17h à la salle polyvalente, proposé par le centre socioculturel et ses partenaires. Origami, théâtre japonais, maquillage, estampes, initiation au dessin, manga, karaoké, guirlande lamali, démonstration de kobudo, jeux de société, dégustation de thés, tournoi de Mario Kart... Entrée gratuite.

NATURE - RANDONNÉE

● **BALANZAC**
Transhumance organisée par l'Amicale de Corme-Royal, samedi 31 octobre, départ à 10h de Moulin Bas pour un parcours de 5 km. Repas agneau/mogettes à l'arrivée, adulte 12 €, -12 ans 6 € sur inscription jusqu'au 23 octobre au 06.32.95.95.34.

● **CRAZANNES**
Sortie nature à la rencontre des amphibiens organisée par La Biodiversité Perennis, mercredi 28 octobre de 20h à 22h au 14 rue des Perrières. Inscription obligatoire au 05.16.75.90.84.

REPAS - GASTRONOMIE

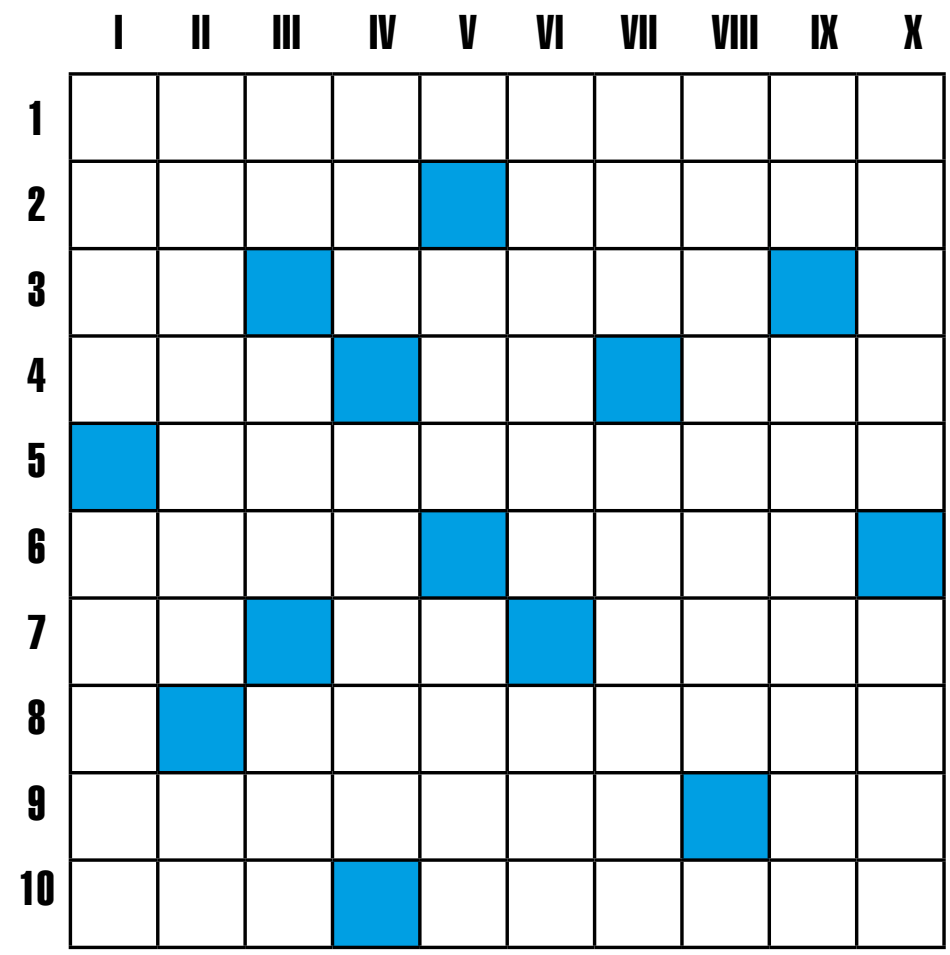
● **HAIMPS**
Repas japonais du judo club de Beauvais dimanche 8 novembre à 12h à la salle des fêtes. Adulte 20 €, -10 ans 10 €, -6 ans gratuit. Inscription avant le 25 octobre au 06.32.25.30.07 ou 06.25.25.07.48.

● **SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS**
Soirée dansante et repas terre et mer organisés par le club de vélo samedi 31 octobre à 19h30 au centre Rencontre. Adulte 29 €, -12 ans 8 €. Inscription au 06.03.25.34.96 ou 06.37.15.04.26.

SCÈNE

● **MARSAIS**
Les Enchant'Cœur présentent leur nouveau spectacle musical *La voie des rêves* et repas (rougail saucisse), samedi 31 octobre à 19h au complexe du Chat d'Eau. Adulte 25 €, enfant 10 €. Inscription avant le 26 octobre sur helloasso ou au 06.16.08.84.26 ou 06.72.80.49.97.

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Petit article. **2.** Est souvent dédaigneuse. Pousse la tyrolienne. **3.** Berceau d'Abraham. «Gardien de la paix». **4.** Prénom féminin. Premier. Collation. **5.** Gauches. **6.** Roi légendaire. Leur montée est inquiétante. **7.** Article. Possessif. Patapouf. **8.** Divinité champêtre. **9.** Personnage de Balzac. Conjonction. **10.** Acquit. Coléoptère sauteur.

VERTICALEMENT
I. Retournée. Bâtit. **II.** Le Spitzberg en dépend. Symbolise l'argent. **III.** Plus gentil que vous. Fait la vie. Pièce de vin. **IV.** Le rouet en est un. Examinât attentivement. **V.** Voie d'eau. Annonce le début d'une crise. **VI.** Sert à fumer. Emissaire du lac Victoria. **VII.** Particule électrisée. Fument. **VIII.** Ils cherchent à avoir le dessus. **IX.** Article arabe. Sucres chimiques. **X.** Individus. Terre natale de Paul Valéry.

SUDOKU

		5			3		2	
	6		8	4			5	3
			7		2	8		
		9	3			5		4
	5			1	8			2
		3		9			8	7
					6		4	
			2	3			6	
1					5			

SOLUTIONS - 15 OCTOBRE

HORIZONTALEMENT
1. Délectable. **2.** EDI. Arbres. **3.** Rire. Iris. **4.** Fend. Iota. **5.** Aï. Nul. Cet. **6.** Nazareth. **7.** Ino. Evreux. **8.** Etna. Eu. Ri. **9.** Réale. Igné. **10.** Sincères.

VERTICALEMENT
I. Der. Aniers. **II.** Edifiante. **III.** Liré. Zonas. **IV.** Enna. Ali. **V.** Çà. Dure. En. **VI.** Tri. Levé. **VII.** Abri. Truie. **VIII.** Brioche. Gr. **IX.** Leste. Urne. **X.** Es. Ataxies.

1	5	7	2	3	9	4	6	8
4	8	3	6	7	5	2	9	1
9	2	6	8	1	4	7	3	5
2	6	8	1	4	7	3	5	9
3	9	4	5	6	8	1	7	2
7	1	5	9	2	3	8	4	6
5	4	9	3	8	2	6	1	7
8	7	1	4	9	6	5	2	3
6	3	2	7	5	1	9	8	4

Avis aux associations
1 annonce gratuite
Pour une 2e parution, sous forme de publicité (à partir de 39€ TTC) : contactez Franck Delapierre
. 06 98 32 09 43
. f.delapierre@lhebdo17.com

VOUS POUVEZ ENVOYER VOTRE ANNONCE

1. soit par mail
annonce@lhebdo17.com
(rédigez votre mail selon le modèle ci-contre)

2. soit par courrier
L'Hebdo de Charente-Maritime
7 rue Paul Bert
17700 Surgères
(utilisez le coupon ci-contre)

COMMUNE .....
TYPE DE MANIFESTATION .....
DATE, HEURE ET LIEU .....
ORGANISÉ PAR .....
TARIFS .....
○ RÉSERVATION - ○ RENSEIGNEMENT .....
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....



UN MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE JEUDI 22 OCTOBRE

L'atelier d'improvisation théâtrale, sous l'égide de l'association Créapuce de Fouras, met en place un match d'improvisation théâtrale jeudi 22 octobre à 20h30. Deux équipes - la bleue et la jaune - s'affrontent dans la salle située au rez-de-chaussée de la Maison des associations (au 1, rue des Epinettes). Les membres de l'atelier vont proposer des histoires qu'ils vont inventer dans l'instant sur des thèmes que leur indiquera l'arbitre, avec des « catégories », c'est-à-dire des façons de jouer imposées. La soirée est totalement gratuite, accessible à tous et placée sous le signe de la bonne humeur. Aucune réservation n'est nécessaire. Ouverture des portes à 20h15. (© Atelier improvisation théâtrale de Fouras)



UNE PREMIÈRE BOUM DES PETITS MONSTRES À SURGÈRES

La Ville de Surgères organise sa première Boum des petits monstres vendredi 30 octobre, de 14 h à 18 h, à la salle Gambetta. Cet après-midi festif, destiné aux enfants jusqu'à 14 ans, permettra de célébrer Halloween autour de la danse, de jeux et d'un concours de déguisements. Bonbons et boissons seront également au rendez-vous. Animée par Hélène FM, la manifestation invite les enfants à revêtir leurs costumes les plus effrayants. Sorcières, fantômes et autres créatures fantastiques sont attendus pour cette première édition. L'inscription est obligatoire auprès de la mairie au 05.46.07.00.23 ou par mail à com@ville-surgeres.fr. La présence d'un adulte accompagnateur est obligatoire. (© Archives L'Hebdo 17)



LA PIÈCE *DYNAMITE CAMPING* DÉBARQUE À SAINTE-SOULLE

La troupe de théâtre L'Rido S'Lève présente sa nouvelle comédie, *Dynamite Camping*, samedi 24 à 20h30 et dimanche 25 octobre à 14h45, à la Maison des associations de Sainte-Soulle. Écrite par Vivien Lhéraux, cette pièce en quatre actes plonge les spectateurs dans un camping où les pannes s'accumulent. Secrets, mensonges et gaffes s'enchaînent, donnant lieu à une succession de situations loufoques. Six comédiens de la troupe interprètent les différents rôles. Créée en 2008, L'Rido S'Lève propose chaque automne un rendez-vous théâtral qui attire au-delà de la commune. Plusieurs représentations sont programmées jusqu'au 31 octobre. Au 39, rue de l'Aunis. Tarifs : 8€ adulte, 4€ enfant. (© PxHere)



DES VISITES GUIDÉES AUTOMNALES ET EXCLUSIVES DU FORT LUPIN

Jeudi 22 et 29 octobre, à 10h30, l'office de tourisme Rochefort Océan propose une visite guidée du fort Lupin à Saint-Nazaire-sur-Charente. Édifié pour protéger l'arsenal royal de Rochefort, il fait partie de la ceinture de défense qui protégeait l'embouchure de la Charente. Accompagnés par un guide, les visiteurs découvriront l'histoire et l'architecture de cet ouvrage dont la conception est attribuée à Vauban. Situé sur la rive sud de la Charente, à quelques kilomètres de l'embouchure du fleuve, ce monument privé se découvre uniquement dans le cadre de visites guidées. Une occasion privilégiée de découvrir ce patrimoine historique. Réservation : billetterie.rochefort-ocean.com (© Rochefort Océan)

LES MARÉES

VENDREDI 23 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 09h28
- Marée haute : 03h30
- Coefficient : 62

APRÈS-MIDI

- Marée base : 21h49
- Marée haute : 15h42
- Coefficient : 69

SAMEDI 24 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 10h08
- Marée haute : 04h02
- Coefficient : 76

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 22h27
- Marée haute : 16h18
- Coefficient : 82

DIMANCHE 25 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 09h47
- Marée haute : 03h34
- Coefficient : 87

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 22h06
- Marée haute : 15h53
- Coefficient : 92

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 22 : *Les héros du Louvre* à 14h15. *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* à 16h30. *Minotaure* à 17h30 (VO). *Verity* à 20h30 (VO).
- Ven 23 : *Petite casbah* à 14h15. *Karma* à 16h15. *Fausse note* à 19h. *Le roi du game* à 21h.
- Sam 24 : *Le corset* à 11h. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h30. *Minotaure* à 16h15 (VO). *Le roi du game* à 19h. *Karma* à 21h.
- Dim 25 : *Carmen, l'oiseau rebelle* à 11h. *Petite casbah* à 14h30. *Karma* à 16h15. *Les héros du Louvre* à 19h. *Minotaure* à 21h (VO).
- Lun 26 : *Le roi du game* à 14h15. *Le corset* à 16h15. *Verity* à 18h. *Fausse note* à 20h30.
- Mar 27 : *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h15. *Le roi du game* à 16h. *Minotaure* à 17h45 (VO). *Karma* à 20h30.
- Mer 28 : *Shaun le mouton, la bêêête d'Halloween* à 11h. *Le mystère Lucy Lost* à 14h15. *Les misérables* à 16h30. *Moulin* à 20h30.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 22 : *Heart of the beast* à 21h (VO).
- Ven 23 : *Garance* à 21h.
- Sam 24 : *Justin le Juste* à 16h. *Heart of the beast* à 21h.
- Dim 25 : *Raison et sentiments* à 16h. *Justin le Juste* à 21h.
- Lun 26 : *Garance* à 21h.
- Mar 27 : *Raison et sentiments* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 22 : *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 13h50. *Arrietty, le petit monde des chapardeurs* à 14h. *Le corset* à 14h. *Mochy* à 15h50. *Verity* à 16h. *Le monde à l'envers* à 16h. *Notre salut* à 17h10. *Karma* à 17h50 et 20h30. *Un bon petit soldat* à 18h30. *Les misérables* à 20h20.
- Ven 23 : *Karma* à 14h. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h. *Mochy* à 14h et 18h. *Patouille et Momo, les contes de la forêt* à 16h. *Le corset* à 16h. *Les misérables* à 17h et 20h. *Digger* à 17h30 (VO). *Hunger games, la révolte partie 2* à 20h30. *Verity* à 21h.
- Sam 24 : *Les misérables* à 13h50 et 17h. *La jeune fille sans mains* à 14h. *Karma* à 14h et 20h30. *Le monde à l'envers* à 16h. *Mochy* à 17h10 et 19h10. *Le corset* à 17h20 et 21h. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 19h. *Verity* à 21h.
- Dim 25 : *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 14h. *Le corset* à 14h et 18h10. *Mochy* à 14h et 18h40. *Le mystère de Lucy Lost* à 16h. *Karma* à 16h et 21h. *Gruffalo, de père en fils* à 16h10. *Les misérables* à 17h30 et 20h30. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 20h20.
- Lun 26 : *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h. *Mochy* à 14h et 16h. *Le corset* à 14h et 16h. *Le monde à l'envers* à 16h. *Les misérables* à 17h10. *Verity* à 18h. *Karma* à 18h. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h30. *Notre salut* à 20h40. *Digger* à 20h50 (VO).
- Mar 27 : *Mochy* à 14h. *Les misérables* à 14h et 17h30. *Karma* à 14h et 21h. *Le monde à l'envers* à 16h. *Notre salut* à 16h40. *Digger* à 17h20. *Mylène Farmer, Égrégore* à 20h. *Verity* à 20h.



TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 22 : *Heart of the beast* à 18h.
- Ven 23 : *Digger* à 20h30.
- Sam 24 : *Heart of the beast* à 20h30.
- Lun 26 : *Justin le Juste* à 18h.
- Mar 27 : *Digger* à 18h.
- Mer 28 : *Verity* à 20h30.



SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Mer 21 : *Le Corset* à 17h, *Carmen, l'oiseau rebelle* à 20h30.
- Jeu 22 : *Garance* à 20h30.
- Ven 23 : *Carmen, l'oiseau rebelle* à 20h30.
- Sam 24 : *Le Corset* à 20h30, *Garance* à 20h30.
- Dim 25 : *Les hommes préfèrent les blondes* à 17h (VO).
- Lun 26 : *Raison et sentiments* à 20h30 (VO).

MATHA - LE FORUM

- Jeu 22 : *Primetime* à 20h45 (VOST).
- Ven 23 et sam 24 : *Garance* à 20h45.
- Dim 25 : *Justin le Juste* à 15h.
- Lun 26 : *Justin le Juste* à 20h45.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Aigrefeuille-d'Aunis : *Les héros du Louvre* mardi 27 octobre à 20h30 à l'espace culturel le 4.
- Chizé (79) : *Tombé du ciel* vendredi 23 octobre à 21h à la salle polyvalente.
- Frontenay-Rohan-Rohan (79) : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 17h et *Justin le Juste* à 20h30, mercredi 28 octobre à la Chabotte.
- Loulay : *La vie d'une femme* vendredi 23 octobre à 21h au foyer rural.
- Nuaillé-d'Aunis : *Tad l'explorateur & la lampe magique* mercredi 28 octobre à 14h à la salle des fêtes.